

la Bretagne redevient majeure



Le feuilleton électoral

**Un centre polyvalent
industriel à St-Herblain**

Le pari de Pierre Debauche

spéciales

LOUDEAC

CENTRE-EST
BRETAGNE

Yves Rocher

Installés en pleine campagne pour faciliter les recherches sur la nature, les laboratoires YVES ROCHER sont parmi les plus modernes d'Europe.

Une équipe de chercheurs de très haut niveau travaille dans ces laboratoires.

Les produits de soins de beauté YVES ROCHER sont vendus par correspondance (S6201 La Gacilly Cédex) et dans les Centres de beauté YVES ROCHER.

Yves Rocher

sopel

L'ÉDITEUR BRETON SPÉCIALISÉ DANS

LES PUBLICATIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

(bulletins, revues, guides, livrets d'accueil, etc...)

est à votre disposition... **CONSULTEZ-LE**

Pont-Saint-Jacques — B.P. 123 — 22404 LAMBALLE CEDEX — Téléphone : 96 31 20 37 +

NE PAYEZ PAS D'IMPÔT SUR VOTRE ÉPARGNE

LIVRET BLEU

Plafond 68 000 F



6% NET D'IMPÔT



Crédit Mutuel de Bretagne

Janvier/Genver 1986
N° 192 - 18^e année
Prix : 12 Francs

armor
magazine

En couverture : La Bretagne
indépendante en 1513
Carte de Daniel Derveaux

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Jakez Gaucher - L'Europe du citoyen : ça avance	4
Yann Polvet - 1532... 1789... 1986... la Bretagne redevient majeure	5
La feuilleton électoral	5
Joseph Martray - Trois siècles de luttes pour les franchises bretonnes	6
Yann Fouéré - Décentraliser	7
Louis Fournier - La politique : une affaire d'argent	7
La Convention et les élections	8
Le poids des émigrés	8
Pierrick Harmon - Fonctions territoriales : les règles du jeu (entretien avec René Regnaud)	9
Raymond Letertre - Attiser l'ardeur économique sous les firmes budgétaires	10
Des centrales nucléaires ?	12
Un dossier sur l'espace breton	13
Loïc Allain - Accidents vasculaires cérébraux : une grande première	14
Il y a des "structures" heureux	14
Patrick Thomas - Le CREAI : un appui pour ceux qui ont des projets	14
Prix 95 des relations publiques : SNCF-Bretagne, Grillo, Tonus	15
L'assemblée des Pays de Bretagne	15
Le lancement du câble à Rennes	15
Yves Ropers - En attendant une nouvelle croissance	27
Métiers du transport : Loudéac, le plus important centre hexagonal	32
Didier Chauat - Réflexion et concertation	35
Michel Guegan - Solidarité et ténacité pour forcer le destin	39
Loïc Bouvard - La Région et le C.E.B.	41

sommaire

Josselin de Rohan - L'opération intégrée de développement	41
Charles Thyss - Exporter en Chine... comment faire ?	42
Le centre poly-industriel de St Herblain Loire-Atlantique en Bretagne - le combat continue	51
Hervé Le Craen - le pari d'une PME	54
Le 4 ^e salon de l'Hôtellerie	54

ARTS ET CULTURES

Le prix des écrivains bretons 86	16
Nail Toutaiev - Le bilinguisme en URSS	16
Former les salariés à la culture bretonne	16
Pierre Le Goff - Des écrivains à l'honneur	17
Renccontres culturelles en 1986	17
CAPIES : une dotation dérisoire	17
Journées culturelles du Pays de Lorient	18
Arts et langage : séminaire à St-Brieuc	18
L'association Rue des Scribes	18
Les arts graphiques	19
Les Bretons et Dieu	20
Les expositions	20
Yann Polvet - Les livres	21
Les lectures de Yann Brekilien	22
André-Georges Harmon - Pierre Debauche : le pari d'un homme de spectacle	23
Programmes	24
Les Rigodailles 88	24
Les Gras à Lannion	24
Le festival breton du court-métrage	24
Une belle création : Yann-Vari Perrot, la mort d'un prêtre	25

AU GUI L'AN NEUF ...

Une très vieille tradition populaire veut que les couples s'embrassent sous une bouée de gui lorsque tintent les douze coups de minuit, le 31 décembre. L'année nouvelle les trouvera ainsi sous la protection de la plante sacrée vénérée par les Celtes depuis la plus haute antiquité. Chacun prononcera alors la fameuse exclamation traditionnelle : "Au gui, l'an neuf !". Hélas, trois fois hélas, il semble que le gui que les druides cueillaient avec une faucille d'or n'ait rien à voir dans cette joyeuse locution... En effet, aujourd'hui encore, les "étréneurs" parcourent au moment de Noël le lande bretonne en quêtant et en chantant une vieille chanson dialoguée dont le refrain est Eghinad'ne, eghina'ne, exclamation que Hersant de la Villemarqué, dans son recueil de Chants populaires de la Bretagne, traduit par : "Donnez-nous, Donnez-nous !", mais que les celtisants considèrent comme de véritables paroles sacrées en rapport avec l'Eghin ed'la fête du "germe de blé". Les paysans celtes, hommes simples mais vivant très près de la nature, avaient constaté que le blé semé en automne ne commençait à

germer qu'à partir de la nuit mystérieuse au cours de laquelle la durée de la journée, en diminution depuis six mois, allait recommencer à croître.

Les druides décidèrent donc de marquer ce jour par des offrandes de grains aux dieux de la terre. Les habitants obéissaient aux rites imposés par la tradition et déposaient devant leur demeure des petits tas d'orge, d'avoine ou de froment plus ou moins importants suivant qu'ils étaient riches ou pauvres. Le collège sacré récupérait ensuite ces céréales et les distribuait aux plus nécessiteux du village. La coutume s'établit ainsi en Bretagne d'offrir au moment du solstice d'hiver des vivres aux malheureux.

Sur les conseils du pape Grégoire le Grand, les missionnaires du christianisme venus évangéliser le pays d'Armor, baptisèrent cette curieuse tradition.

Le nom de la fête celtique du germe de blé, eghin ed'la, se transforma en eghinad'ne avec la signification que nous lui connaissons.

(D'après "Les Cahiers bretons", n° 52).

BLOAVEZH MAT !

Les jeunes loups de la danse	25
A.T.R. - une nouvelle dynamique	43
Caruhel - éditions et musique	44
Un musée René Guy Cadou... où ?	51
Les noms de la forme d'une ville	52
Le salon des photographes du Pays Vannetais	58

TEMPS LIBRE

Un centre régional de sports à Loudéac	29
Daniel Trehic - Public et passion : "je tue W" ?	37
Jérôme Potier - finie la galère	37
L'arboletum de Concoret	48
Georges Leost - Automobile : la nouvelle 5 diesel	50
Guide	52
Chez les coiffeurs bretons de Paris	53
Conservatoire du littoral : 2 128 hectares	53
Armor gastronomie	54
Tables recommandées	55
Itron	58
Tro Breiz	56
Carnet	56
Parcs et jardins	56
Petites annonces et immobilier	57
Courrier	58

spéciales

LE PAYS DE
LOUDEAC

26 à 36

LE CENTRE-EST
BRETAGNE

38 à 50

politique et société

L'Europe du citoyen : ÇA AVANCE

Après avoir étudié les mécanismes constitutionnels et le pouvoir de décision dans la Communauté européenne, le Parlement européen s'est penché, en novembre 1985, sur le devenir du citoyen européen en examinant le rapport d'Elmar Brok (RFA), rapporteur de la Commission de la Jeunesse, de la Culture, de l'Éducation, de l'Information et des Sports, dont Mme Ewing (Ecosse) est la présidente. Ce Comité, créé en juin 1984, est chargé de faire des propositions sur "l'Europe des citoyens". Il a rendu son rapport final en juin 1985 au Conseil Européen de Milan, qui l'a approuvé dans ses principes. Que demande d'abord ce Comité ? Tout d'abord que les États membres appliquent le Droit Communautaire, intégralement, simplement et rapidement. Oui, mais de la réalité à l'application, il y a loin. Alors examinons les points développés par ce Comité.

La télévision

Le Comité propose d'encourager la co-production européenne dans le domaine de l'audio-visuel : chacun doit pouvoir avoir accès au plus grand nombre de programmes diffusés sur les chaînes des pays de la Communauté européenne. Mais pourquoi donc les différentes ethnies minoritaires d'Europe n'ont-elles pas accès aux réalisations des programmes de chaînes d'Etat ?

Les langues à l'école

L'objectif doit être l'acquisition, par un maximum de jeunes, d'une connaissance pratique de DEUX langues EN PLUS de leur langue maternelle. Quant aux futurs enseignants en langues étrangères, il faudrait qu'ils puissent accomplir une partie importante de leurs études dans les pays dont ils se préparent à enseigner la langue... On ne parle pas des langues minoritaires, mais peut-être les organisations culturelles pourraient-elles apporter leur contribution aux lacunes de ce rapport ?

Des diplômés sans frontières

Comme le préconise le Comité "Europe des citoyens", la Commission a présenté une directive qui, bouleversant l'approche adoptée jusqu'ici, préconise non plus l'harmonisation des diplômes d'enseignement supérieur, mais leur RECONNAISSANCE MUTUELLE. Ce rapport, voté à une large majorité, a fait un grand pas dans le sens qui vise à effacer toutes les disparités entre la valeur de tel ou tel diplôme. Mais est-ce aussi une chance pour nos enseignants de breton qui pourront passer des examens équivalents au CAPES ailleurs qu'en France et venir enseigner en Bretagne ?

Le sport

Il est proposé d'organiser des compétitions de la Communauté européenne inconnues aujourd'hui dans le calendrier sportif ; dans certains sports, il est suggéré de constituer des équipes sportives de la CEE ou les joueurs pourraient arborer sur leur maillot l'emblème communautaire. Alors à quand un championnat de football des régions d'Europe ?

La santé

Le Comité propose d'instaurer d'une carte médicale qui pourrait être utile en cas d'urgence à l'étranger : y figureraient le groupe sanguin, les allergies, etc. Le Comité demande aussi de rechercher des solutions de rechange au système compliqué du formulaire "E III", qui permet d'ores et déjà aux citoyens d'un Etat membre de bénéficier de soins médicaux aux mêmes conditions que les ressortissants d'un autre Etat. Quant à la drogue, les conditions de lutte doivent être renforcées.

Drapeau et hymne

Au niveau des symboles, un drapeau européen s'impose. Alors pourquoi ne pas adopter celui du Conseil de l'Europe, bleu aux étoiles dorées (une par Etat), avec à l'intérieur la lettre E, E comme Europe (1). Evidemment, ce n'est pas "l'Europe aux cent drapeaux", chère à Yann Fouéré, mais les ethnies européennes ont-elles eu à ce jour droit à la parole dans ce domaine ? Pour ce qui est de l'hymne européen, pourquoi pas l'officialisation de "l'Hymne à la Joie", de Beethoven ? Il semble que, pour beaucoup, cela est accepté.

Evidemment, le rapport Brok souligne la nécessité de développer la "conscience européenne" qui dépasse les frontières et les structures étatiques. Ne sont-ce pas les autonomistes et les régionalistes qui sont le plus attachés à un fédéralisme des régions d'Europe, depuis des décennies ? Il serait temps que, comme le note le Comité, le Parlement européen voit ses pouvoirs élargis. Le danger ne vient-il pas de la vague néo-nationaliste qui déferle en Europe et ailleurs, avec son cortège de jacobins et de centralistes ?

Et les frontières ?

Si le Comité s'efforce de trouver si peu de références à l'Europe et à la Communauté européenne dans les manuels scolaires, il enchaîne en estimant que les postes de douane deviennent de plus en plus anachroniques et demande d'en tirer les conséquences : cela voudrait-il dire que l'on va supprimer les contrôles douaniers ? L'Assemblée européenne en demande la suppression totale, que rendra possible l'harmonisation des dispositions concernant notamment le droit d'asile et les étudiants. Les contrôles seraient déplacés aux frontières de la Communauté. De des marchandises achetées, et déjà taxées, dans un Etat membre ?

Une monnaie européenne : l'écu

Le rapport Brok préconise également l'utilisation du chèque de voyage et de l'Eurocheque libellés en écus. Voilà une bonne nouvelle, en attendant que dans toute l'Europe on puisse payer, dans une seule et même monnaie, ses achats courants, renforçant le pouvoir économique et monétaire de la Communauté face aux Etats-Unis et au Japon...



Le nouveau passeport européen

Le droit de vote européen

Enfin, en adoptant le rapport, le Parlement a tranché dans une matière controversée, en demandant que les Etats membres "accordent aux citoyens venant d'autres pays membres de la CEE et résidant depuis cinq ans au moins sur leur territoire, le droit de vote et d'éligibilité pour la représentation au niveau COMMUNAL et au Parlement Européen". Il faudra diminuer les réserves en matière de droit constitutionnel subsistant dans quelques Etats membres afin de permettre aux étrangers de participer aux élections. Au fait, quand donc le terme d'"étranger" disparaîtra-t-il du vocabulaire des Européens en parlant des habitants de notre continent ? On sait bien que tant de coutinages relient Bretons et Celles d'Outre-Manche, Jurassiens de France et de Suisse, Savoyens et Valdôtains, Occitans de France et d'Italie, Catalans de France et d'Espagne, Basques des deux côtés des Pyrénées... N'allions-nous pas vers cette "Fédération des Etats-Unis d'Europe" dans laquelle les régions ont un grand rôle à jouer ? Alors, dans cette perspective, les citoyens européens que nous sommes auront, tôt ou tard, une parcelle de pouvoir dans ce berceau de la démocratie qu'est, ne l'oublions pas, l'Europe...

JAKEZ GAUCHER

(1) Il me semble qu'à ce sujet on pourrait faire appel aux héraldistes si nombreux en Europe pour choisir un symbole plus "parisien" que ce "E"...

Le Conseil de l'Europe à la recherche d'associations dynamiques

Le Conseil de l'Europe recherche des associations privées qui ont mené une action significative ayant influencé la vie publique, la pratique administrative ou la législation - ou, au contraire, dont l'action s'est soldée par un échec total en raison d'obstacles insurmontables.

C'est en effet au moyen d'études de cas précises qu'un colloque de deux jours, organisé en novembre 1986 à Strasbourg, permettra de confronter parlementaires, élus locaux et régionaux, ainsi que des représentants du monde associatif de toute l'Europe. Le thème en sera : "La vie associative - soutien ou menace pour la démocratie parlementaire ?".

Toute association privée ayant mené une action importante dans ce contexte peut s'adresser pour toute information complémentaire au Service des Relations Publiques - DPI, Conseil de l'Europe, BP 431 R6 F, 67006 Strasbourg Cedex.

1532... 1789... 1986... la Bretagne redevient majeure

Avec cette année 1986, la Bretagne va retrouver une majorité relative mais réelle. L'événement est considérable car il renoue avec l'Histoire comme avec la justice.

A chacun son métier : il ne m'appartient pas de m'ériger en historien mais simplement de rappeler des faits communément admis bien que les manuels scolaires officiels s'obstinent à les ignorer... Longtemps, tantôt alliée à ses voisins de l'est, tantôt à ceux d'outre-manche, la Bretagne vécut en toute indépendance, alternant périodes difficiles et époques fastes (ne l'appela-t-on pas "le Pérou de l'Europe" ?), et sa flotte étendait sur toutes les mers du monde. Entre la riche Bourgogne et l'impéieuse Bretagne, le petit royaume franc avait souvent trisité mine. Il faut, bien sûr, faire la part des choses : en ce temps-là, on ne connaissait pas la notion d'Etat, de nation comme aujourd'hui ; et cela explique que, de malades en maigriolages, de batailles en mariages, sans parler des divisions qui ont toujours effaibli les Celles, les rois de France finirent par obtenir des Bretons qu'ils s'unissent à la France. Cet acte d'union fut scellé le 4 août 1532 à Nantes et un édit royal signé à Sancerre le 13 précisa : "nous voulons que les droits et privilèges que ceux du dit pays et duché ont eus par ci-devant leurs soient gardés et observés". Cet accord, nous l'appellerions maintenant "d'indépendance-association" : il ne s'agissait ni de rattachement, ni d'absorption.

Hélas ! le pouvoir royal voulut constamment remettre en cause la parole donnée, les droits reconnus, allant jusqu'à interdire en 1788 la réunion du Parlement et des Etats de Bretagne. Cela explique que, en fait, jamais ne s'arrêta la lutte des Bretons pour la défense de leurs franchises et pourquoi, exécutés par les manœuvres royales, ils furent les principaux précurseurs de la Révolution, ainsi que le montre si bien Joseph Marryat dans son récent ouvrage.

Ils n'allaient pas pour autant être récompensés : le nouveau pouvoir votait dans la nuit du 4 août 1789 "l'abolition des droits et privilèges" mais les 70 députés de Bretagne ne s'y associèrent pas, étant sans mandat pour tolérer pareil "sacrifice". Courageusement, d'ailleurs, plus tard, le 3 février 1790 devant l'Assemblée constituante, un non Breton, le citoyen Maury, devait reconnaître dans un discours célèbre : "la Bretagne est libre et nous n'avons plus aucun droit sur cette province si nous ne voulons pas remplir fidèlement les conditions du traité qui la réunit à la Couronne".

Rien n'y fit : il ne restait aux Bretons qu'à reprendre la lutte, ce qu'ils firent d'une manière qui a été systématiquement déformée par les historiens parisiens (et parfois bretons).

hélas !). Depuis, sous des formes diverses, depuis donc près de deux siècles, tout en étant des Français loyaux, ils l'ont prouvé dans les guerres - les Bretons n'ont jamais cessé de militer pour le droit à leur personnalité, la reconnaissance de leur culture. Il leur fut souvent répondu par des sarcasmes et des brimades. Pourtant, après la Libération, et malgré les excès dont elle fut marquée notamment à l'encontre de l'Emvas, il apparut que des temps nouveaux allaient poindre, fécondés par les hommes et les femmes rassemblés dans le CELIB (première manière) ou dans le MOB, parois dans les deux. La Bretagne prenait alors la tête d'une véritable révolte régionale contre le pouvoir central dominé par les jacobins.



par YANN POLIVET

Ce sera le mérite de Charles de Gaulle d'avoir pris l'écoule de cette évolution et d'avoir eu l'initiative d'une reconnaissance officielle des régions (discours de Quimper), même si un référendum maladroite ment coupé avec un quire sur le Sénat retarda sa concrétisation. Et ce sera le mérite de François Mitterrand et de Gaston Defferre d'avoir fait passer l'idée dans la réalité.

Nous allons donc retrouver notre majorité à nous de la manière, de la rendre efficace. Il ne suffit pas d'être majeur pour gagner ; il faut se donner les moyens, la volonté, l'audace, il faut imaginer. Et, n'en doutons pas, il faudra batailler ferme et sans répit pour que Paris n'essaie pas de reprendre peu à peu ce qu'il a dû concéder, il faudra batailler ferme et sans répit pour élargir, de plus en plus, le champ de nos franchises. Pour cela, nous devons, en mars, être des hommes sûrs.

Blouvezh mat et au travail !

YANN POLIVET

Le feuilleton électoral

(suite des précédents numéros)

Jusqu'à la date limite d'agrégation des candidatures, le feuilleton électoral ne connaîtra point de répit. Chaque jour, ou presque, apporte un nouvel épisode dans lequel il n'est pas toujours aisé de distinguer le sérieux de la comédie, de savoir où est la détermination, où la manœuvre.

Atin d'échapper aux répétitions, nous ne retiendrons ce mois-ci que les éléments nouveaux et les confirmations apparemment définitives, en vous renvoyant à nos précédents numéros pour les premiers chapitres...

22

DANS LES CÔTES-DU-NORD la démission de l'opposition semble bel et bien consommée : d'une part, la liste UDF emmenée par Sébastien Couapel et René Benoit, anciens députés, renforcée par d'anciens RPR comme Yves Nédelec, maire de Lamson, à la 38 place. D'autre part la liste RPR orthodoxe avec Bertrand Cousin et Aimé Belz, pour les élections législatives. Le libéral Jean Arhant est toujours sur les rangs ou apparaît un nom nouveau : celui de l'avocat Jean-Pierre Morin, conseiller municipal de St-Brieuc, qui tente de monter une liste U.N.I.R. A gauche, pointe le Mouvement pour un parti des travailleurs avec Edouard Le Moigne, Dennis Phelipot, Régis Pochon.

A droite, le "flou" demeure pour les régionales. Par contre, les deux listes de la mouvance bretonne se confirment : Convergence avec Jacques Galup, Henri Gourmelon, J.Y. Quéré, Jean-Marie Salomon et Coordination Bretagne avec Glemmor, Pierre Lemoine, Jean-Louis Le Mée, Lucien Raoul, Christian Quéré, Gervais Gauthier.

29

DANS LE FINISTÈRE, l'union UDF-RPR s'est enfin réalisée. Aux législatives, elle présentera dans l'ordre Louis Gossouff, Ch. Miossec, Jean-Yves Cozan, A. Guellac, Alain Gérard, Michel Morvan, H. Trévez, A. Cazin, J.M. Moal, Yves Calvez. Mais, patratras, voilà que Gabriel de Pouliquet sort de sa boîte (et de sa retraite) ; il nous écrit : "les états-majors parisiens et leurs correspondants locaux nous ramènent aux pressions de la IVe République et du régime des partis... C'est pourquoi nous présentons en mars des hommes et des femmes qui solliciteront les suffrages en toute indépendance". Il a reçu l'appui de Georges Lombard, Jean Rohou, Jacques Berthelot (front-ils jusqu'au bout ? Chez les accolés confirmation du ticket Alain Uguen-Marc de Saint-Laurent. On annonce une liste UNIR qu'échafauda Francis le Bran (Plouzard). Le Front national présente dans l'ordre : P. Blavec, Eric Calmeigne, Nicole Coignat, aux législatives ; Olivier Morizé, Gérard Lar-

Le feuilleton électoral

(suite de la page 5)

rien, Michel Dor aux régionales. Deux listes "bretonnes" enfin : celle de Reun l'Hostis et celle de Michel Marzin, adjoint au maire de Morlaix.

35

EN ILLE-ET-VILAINE, la liste UDF est connue définitivement : Pierre Méhaignerie, Alain Madelin, Yves Fréville, René Couanou, M.T. Bousseau, J.P. Dagon, Brigitte Moulin, Jacques Phlorge, Michel Gontier. Pour les régionales, Convergence bretonne annonce déjà Erwan Denis, Jeanine Palm, J. Kilveré, Gwénoél Guével ; le Front national aura peut-être de liste Claude Neveux.

44

EN LOIRE-ATLANTIQUE, René Bouin sera bien le n° 1 de la liste du Front national, suivi de Ludovic Cassard et Philippe O'Delant pour les législatives ; L. Cassard emmènera la liste des régionales avec Arnaud de Pèner et Jean-Mane Boursier.

56

DANS LE MORBIHAN enfin, Bernard Landais a confirmé sa décision de présenter une "liste indépendante d'opposition" pour offrir aux électeurs une alternative à celle dirigée par Raymond Marcellin. Et la nièce du célèbre pilote du Concorde, Pascale Turcat, s'emploie à créer une liste UNIR. Enfin, pour les régionales, le conseiller municipal de Vannes Jean-Pierre Mousset tente de rassembler des candidats pour une liste des "verts".

Tout cela est parfois compliqué, plein de nuances. Il n'est pas toujours facile de savoir qui veut affronter les législatives, qui les régionales, qui les deux... Dans un mois, nous y verrons plus clair et nous pourrions, nous les espoirs, vous présenter un panorama électoral un peu plus dégagé.

La suite au prochain numéro !

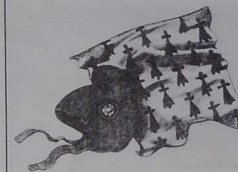
L'avenir de la Bretagne

Journal national breton fédéraliste européen mensuel
Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F
BP 103 - 22001 St-Brieuc cedex
C.C.P. RENNES 1132 86 J

Joseph Martray : Trois siècles de luttes pour les franchises bretonnes

Dans un ouvrage remarquable : "La Bretagne dans la Révolution française... Une passion déçue", paru aux Editions France-Empire, Joseph Martray remet les pendules à l'heure quant au rôle que joua notre pays dans la grande aventure de la fin du XVIII^e siècle ; dans notre n° 188, Yann Brekilien a fort bien analysé ce livre. Nous en donnons ici un passage significatif.

Parce que les rois n'avaient pas su respecter la parole donnée, le traité signé, la Bretagne contribua à les chasser... Parce que le nouveau régime tomba rapidement dans le totalitarisme et la dictature, parce qu'il voulait faire fi de leur personnalité, les Bretons se dressèrent contre lui... On ne brave jamais impunément la Bretagne. Cette indomptable rebelle.



La Bretagne FUT la Révolution

"La Bretagne ne s'est pas soulevée contre la République, parfaitement acceptée en septembre 1792 : les fédérés finistériens avaient d'ailleurs contribué à la mettre en place. Elle n'a pas bougé en janvier 1793 lors de l'exécution de Louis XVI, même si ses représentants à la Convention s'étaient prononcés en majorité contre l'application de la peine de mort. Les seuls troubles sérieux que connaît l'ancienne province avant l'insurrection de mars 1793 furent provoqués - comme à Vannes en février 1791 et surtout à Fougères en juillet 1792 - par des atteintes à la liberté des cultes, considérées toujours en Bretagne comme le symbole de toutes les libertés. Quant à la Chouannerie nous avons tenté de montrer qu'elle ne fut pas d'origine politique mais religieuse.

Il faut donc dénoncer les interprétations historiques encore trop souvent dominantes (...). Un vieux républicain breton du début du siècle ne cachait pas sa révolte devant de telles déformations des faits et c'est un peu parce que nous la

partageons que nous avons écrit ce livre. Inaugurant à Quimper le 11 octobre 1910 une statue de la Tour d'Auvergne, le député Louis Hémon, fondateur du premier journal républicain du département, "Le Finistère", déclara : "Si cette Révolution eut à Paris son développement - un développement qui ressemble trop souvent à une dévotion - c'est en province qu'elle naquit. Et de toutes les provinces françaises, quelle fut la plus prompte, je ne dis pas à l'accueillir, mais à lui ouvrir les portes ? Avant Paris, avant le Dauphiné même, quelle est la terre où l'on vit sortir les premiers germes de la grande moisson ? C'est la terre natale de la Tour d'Auvergne, c'est cette Bretagne que trois siècles de luttes pour ses franchises provinciales avaient déjà fécondée jusqu'aux entrailles en y déposant profondément la semence des modernes libertés. En 1789, la voix de la Bretagne fut la première à se faire entendre... La Révolution française a fait ses débuts en terre bretonne. Si c'eût été en terre gasconne, j'imagine qu'on le saurait mieux !"

Tout est dit dans ce texte d'un authentique Bleu de la République. Au prix d'une méconnaissance complète de l'histoire, la Bretagne n'a cessé de nourrir dans l'esprit des Français les pires phantasmes "réactionnaires". Il en est résulté, depuis le XIX^e siècle, l'image caricaturale d'une péninsule isolée et désolée, habitée par des populations attachées viscéralement à l'ordre ancien sous toutes ses formes : image que des écrivains français comme Hugo et Balzac, mais aussi bretons comme Souvestre, le Goffic, Le Braz et parfois Renan, ont contribué à renforcer.

Malgré les réactions salutaires parmi lesquelles il faut placer, en dépit de quelques partis pris, le grand livre de Morvan Levesque en 1970 - "Comment peut-on être Breton ?" - il n'est pas sûr qu'à cet égard la vérité soit rétablie aujourd'hui dans l'opinion.

Car la Révolution reste la période sacrée, en quelque sorte évangélique, de l'histoire de France, celle qui sert toujours de référence aux jugements de valeur politiques. C'est parce qu'on a oublié ou déformé le comportement véritable de la Bretagne que l'anathème de Michelet se trouve encore repris : "Qu'importe la Bretagne ?... Vous n'êtes pas la Révolution !"

En bien si, la Bretagne "fut" la Révolution ! Avant 1789, elle a lutté contre la monarchie absolue en faveur des institutions provinciales et pour les idées nouvelles.

A partir de 1789, elle s'est battue pour un régime constitutionnel et représentatif, puis elle fut sans doute seule à croire réellement au fédéralisme et lorsque la dictature jacobine s'abattit dans la Terreur, elle s'est levée pour défendre les libertés.

La Bretagne "a été" la Révolution : non certes dans ses débordements idéologiques, ses erreurs et ses crimes, mais dans ce qu'elle eût de meilleur et de durablement exemplaire.

Elle s'est identifiée avec la Révolution libérale, celle de la Révolution étatisée, centralisatrice et totalitaire.

LA TRIBUNE DES ELECTIONS REGIONALES

La politique : une affaire d'argent

Ils méritent notre admiration et notre encouragement tous ceux qui se présenteront en dehors du RPR, de l'UDF, du PS et du PC. Ils devront en effet affronter un scrutin scabreusement injuste. Rendez-vous compte ! Ici ou là, dans tel ou tel département, des démocrates, des écologistes, des centristes authentiques, des radicaux, des régionalistes, des autogestionnaires, des dissidents de la dictature de la bande des quatre seront candidats alors que le Parlement et le Gouvernement ont tout fait pour les éliminer. Ils se présenteront en sachant pratiquement à l'avance qu'ils ont peu de chance d'être élus dans le cadre des législatives ; la situation étant légèrement moins défavorable pour les régionales ; mais beaucoup seront conduits à puiser dans leur portefeuille pour payer les frais de campagne officielle (bulletins de vote et profession de foi).

Et pourtant, ce ne sont pas de "mauvais" candidats. Ils ne sont pas "marginés" comme on le dit trop souvent. De nombreux sondages révèlent que le tiers des français refuse d'être situé à gauche ou à droite. La vraie raison réside dans le fait que les élections en France sont devenues des courses à handicap : les uns recevant les avantages des lois électorales qui font la part belle aux professionnels de la politique... ou à leur fils et disposant de l'argent de la presse nationale écrite et audiovisuelle ; les autres n'ayant pratiquement pas accès aux médias de masse (radio et télévision) et devant en somme faire la manche pour éditer un journal électoral.

Soyons plus précis. Depuis plusieurs mois, le RPR, l'UDF et le PS luttent des panneaux commerciaux. D'autres en font autant mais de façon plus modeste. Une campagne nationale d'affichage (6 à 7 000 panneaux) coûte environ 10 millions de F. pour quinze jours. Vous l'avez constaté, le RPR a commencé par exprimer son impatience. "Vivement la France !" puis, constatant l'absurdité d'une telle formule, l'a corrigée : "Vivement demain !" puis "Vivement la France !" et du CDS et moins militante que le RPR, s'est aussi engagée dans cette voie : "le seul Parti Républicain dont le chef de file honoraire est M. Giscard d'Estaing a annoncé "le temps des libéraux", puis les "grandes" pensées de M. Léonard : "Nous ne serons pas libres seuls", "nous ne serons pas riches seuls", "nous ne révolterons pas sans produire". Le Parti Socialiste fait de l'humour... au second degré : "Au secours, la droite revient !". Bref, pour les partis politiques, une avant-campagne électorale très pub, très coûteuse, et très chère.

L'indispensable Canard Enchaîné du 27 novembre publiait un document confidentiel de M. Thierry Susseer, directeur de la Société Image et Stratégie, qui a organisé la campagne récente du CDS. Ce document adressé à différents responsables de l'opposition montre que certains d'entre eux s'approprient à dépenser 6 millions de F. pour la liste qu'ils conduisent. Je suis persuadé que certaines listes dans les départements Bretons dépasseront ce montant si l'on prend en compte les dépenses cumulées du 1^{er} octobre 1985 au 15 mars 1986. Pour être encore plus précis, on serait heureux de connaître l'argent dépensé en Ile-et-Vilaine par le Parti Républicain de M. Alain Madelin depuis le 1^{er} septembre : après les campagnes d'affichage,

l'organisation de la fête de la liberté... sauvage à Rennes, l'édition de journaux sur l'ensemble du département, la somme doit commencer à être coquette.

A l'échelon national, chacun des trois grands partis que l'on vient de citer dépensera 100 millions de francs. 10 milliards de centimes (chiffre qui a été annoncé par plusieurs journaux) auxquels il faudra bien entendu ajouter les frais des listes départementales que l'on a évoqués précédemment. Pour mesurer l'importance de ces dépenses, il est intéressant de les rapprocher de la participation de l'Etat en faveur de nos concitoyens en situation de pauvreté-précaire. Cette participation sera en 1986 de 500 millions de francs environ. Les dépenses électorales des quatre grands partis politiques dépasseront donc largement l'aide apportée par les Pouvoirs Publics aux français les plus démunis et les plus pauvres de notre pays.

Alors, d'où vient l'argent ? Si on interroge les partis, ils répondent tous que cet argent provient des cotisations des militants. Evidemment personne n'y croit. Et l'on a raison. Alors d'où vient-il ? Les sources en sont différentes et multiples. Pour le parti du gouvernement, il y a toujours les fonds secrets de l'Etat. Et puis il y a les entreprises, notamment par l'intermédiaire du CNPF, les syndicats, les grandes mairies, l'étranger. Les français qui répugnent à financer personnellement et directement les partis politiques le font finalement sans le savoir en payant leurs impôts ou en effectuant leurs dépenses de la vie courante. 500 millions de francs de dépenses superflues - en plus des frais officiels de campagne - cela revient à prendre clandestinement 10 F dans la poche de chaque français. Expliquer comment cet argent arrive dans les caisses des partis politiques n'est pas chose aisée. Toutefois, une quinzaine de livres ont largement expliqué le cheminement de cet argent obscur. On peut toujours s'y référer.

LOUIS FEUVRIER
Premier Adjoint de Fougères
Président du District Urbain

Ainsi voyons-nous d'un côté des candidats qui doivent payer personnellement les frais de campagne officielle (15 à 20 millions de centimes en Ile-et-Vilaine pour les législatives et autant pour les régionales) ; ils n'obtiennent pas 5 % des suffrages, et de l'autre, les candidats de la bande des quatre qui, droite et gauche confondues, dilapident toujours plus d'argent dans les campagnes électorales ou la sincérité cède la place aux méthodes du marketing le plus sauvage. C'est le "business" politique !

On le constate : la gauche et la droite ont la même attitude sur ces sujets fondamentaux. Alors que faut-il faire ?

- D'abord mettre en œuvre un financement public des partis politiques. La participation de l'Etat pourrait être fonction de la représentativité et du nombre d'élus locaux et nationaux. Elle serait relative aux dépenses minimum de fonctionnement (locaux, secrétariat...). Cela existe pour les syndicats. Pourquoi pas le faire pour les partis politiques ?

- Plafonner les dépenses de campagne électorale et assurer une prise en charge de l'Etat plus importante qu'actuellement, ce qui permettrait de réduire les inégalités criantes qui existent entre les candidats.

- Assurer un contrôle public du financement des partis politiques afin de connaître la provenance et l'utilisation de l'argent collecté.

Cette proposition est tout-à-fait réaliste, elle a été mise en application dans certains pays. Aux Etats-Unis, en particulier, les entreprises doivent déclarer tout l'argent qu'elles versent aux partis politiques. L'administration américaine est vigilante et inflige de lourdes amendes à ceux qui ne respectent pas la loi.

Tel est le chemin du progrès, de la moralité et de la démocratie.

Décentraliser...

Le rythme de parution de cette revue rend certes difficile d'informer rapidement lecteurs et militants des événements et des péripéties qui marquent la préparation des élections régionales dans les cinq départements bretons. A quelque trois mois du scrutin il nous paraît cependant nécessaire de faire le point, et ce au moment où nous serions. Nous sommes bien conscients que d'autres événements pourront survenir qu'il nous aura été impossible de prendre en compte. On sait que les principales organisations et partis politiques bretons d'esprit national avaient décidé de créer un Comité de Coordination Breton afin de mettre sur pied des listes d'Union Bretonne (Listes Bretagne) pour participer aux élections régionales. On sait aussi que la présidence de ce Comité avait été confiée à Per Denex, choix qui apparaissait à tous comme étant le meilleur. Il s'est trouvé cependant que parallèlement à ce Comité de Coordination, un certain nombre

d'autres organisations politiques, de groupements et de militants individuels créèrent, principalement dans les départements bas-bretons, d'autres structures coordonnées que l'on connaît maintenant sous le nom de Convergence Bretonne. Se voulant principalement et idéologiquement axé à "Gauche", cette seconde structure coordonnée était inévitablement appelée à collaborer avec des militants de certains partis de gauche et d'extrême gauche se réclamant ou dépendant d'organisations ou de partis hexagonaux de direction et d'inspirations parisiennes. Il semble dans ces conditions que la vocation des structures coordonnées de Convergence Bretonne devrait les diriger logiquement vers la constitution de listes aux législatives, plutôt que vers celle de listes aux élections régionales.

Les nombreuses et louables démarches et tentatives de rapprochement entre les deux structures coordonnées n'ayant pas à ce jour abouti, Per Denex, jugeant que la tâche de coordonnateur

de toutes les forces bretonnes qu'il s'était assise était devenue impossible, a décidé de renoncer à la mission qui lui avait été confiée. Le Comité de Coordination Bretagne n'a pu que prendre acte avec regret de sa décision. Il n'a pas pour autant renoncé à sa tâche, et a décidé de continuer en adoptant des formes d'organisation nouvelles. Ses organisations et ses partis dont les préoccupations purement bretonnes prirent toutes les autres options, ont donc décidé de décentraliser les structures du Comité de Coordination.

Des structures centrales en effet, si elles veulent pénétrer dans tous les détails, deviennent rapidement trop lourdes : elles sont sujettes à commettre des erreurs d'appréciation ou à prendre des décisions arbitraires lorsqu'il s'agit de problèmes qui se posent à la base. Ne le voyons pas tous les jours lorsque les structures centrales des partis politiques hexagonaux prétendent imposer à leurs militants locaux, dans la confection des listes départementales, des personnalités "parachutées" dont ils ne veulent pas ?

Le scrutin étant, pour les régionales comme pour les législatives, organisé sur le plan départemental il est donc apparu nécessaire au Comité de Coordination Bretagne de se décentraliser dans ce nouveau cadre. Pour ce faire il est apparu impérieux de constituer des Secrétariats départementaux chargés de la direction, de la confection et du soutien des listes Bretagne d'union bretonne, listes ouvertes qu'il s'agit de mettre sur pied dans chaque département, et sur lesquelles devraient figurer des personnalités et des militants appartenant aux divers partis et organisations d'esprit national qui restent rassemblés dans Coordination Bretagne. C'est ainsi que Frankiz Breizh a pris la direction du secrétariat du Finistère, l'Alliance Culturelle et le C.A.R. de celui des Côtes-du-Nord, le P.O.B.L. de celui de l'Ille-et-Vilaine, et que des secrétariats similaires seront constitués en Morbihan et en Loire-Atlantique.

Il faut souhaiter certes que des alliances se nouent entre les différentes structures coordinatrices de Bretagne, dans la mesure où elles se seront déclarées, prioritairement et sans équivoque, pour l'autonomie de la Bretagne et le renforcement des structures régionales, étapes nécessaires sur le chemin de cette autonomie.

Aucun de nos partis ne doit oublier que l'union est le seul moyen de franchir la barre des 5 % des suffrages en-dessous de laquelle il n'y a non seulement pas d'élus, mais aussi où il faudra prendre en charge les frais électoraux officiels.

Pour lever cet obstacle financier le POBL a officiellement proposé que les cinq premiers candidats de chaque liste, qui seront tous des personnalités ou des représentants mandats des partis et organisations membres, prennent la responsabilité financière personnelle de régler chacun un cinquième des sommes qui pourraient rester dues déduction faite des contributions qui pourraient être reçues des structures centrales. Si cette décision n'était pas collectivement prise il en résulterait évidemment que les partis ou organisations qui auront pris dans chaque département la responsabilité de la direction et de la mise sur pied des listes d'union devront assumer seuls dans leur département, mais dans leur département seulement, cette responsabilité.

De toute façon il ne nous reste plus qu'à travailler, et à travailler dur, pour qu'au terme des mois qui viennent l'ensemble du mouvement breton d'esprit national soit à même de faire entendre sa voix à l'Assemblée Régionale* de Bretagne.

YANN FOUÉRÉ

La Convention pour la Bretagne et les élections

"Le Conseil des Fondateurs de la Convention pour l'Avenir de la Région Bretonne, réuni à Redon, a constaté que les demandes d'adhésion et de participation à la C.R.B. confirment le bien-fondé de cette initiative.

A trois mois de la première élection au suffrage universel direct des parlementaires régionaux qui siégeront au Conseil Régional de Bretagne, il observe le peu d'intérêt que les grandes formations politiques nationales portent aux enjeux réels de ces élections. Il réaffirme que la Région Bretonne, actuellement amputée d'une partie d'elle-même, doit retrouver son unité historique ; que, dans le cadre européen, l'avenir de la Bretagne et de la France des Régions demande d'importantes novations institutionnelles : suppression des départements, refonte administrative basée sur la réalité des Pays, pouvoir régional constitué en gouvernement à l'instar d'autres États fédérés ou en voie de fédération en Europe ; que c'est au prix de telles modifications et d'actions régionales fortes à mener immédiatement que les problèmes économiques et culturels de la Bretagne trouveront de véritables solutions.

Aussi, le C.R.B. sera présent dans la campagne des élections régionales afin de réaffirmer activement ces positions et interroger les candidats des partis nationaux sur leur capacité de s'engager dans la voie d'une authentique et concrète politique au service de la Bretagne.

Le Conseil des Fondateurs, dans l'attente des assises de la C.R.B. qui se dérouleront en 1986, a confirmé dans leur fonction le président, secrétaire-délégué et trésorier, Jean-Marie Kerourédan, Marie-Yvonne Calliere, Bernard Vivier, et nommé vice-présidents délégués Jean-Jérôme Le Coq (Lesonnin) et Jean-Louis Le Mée (Lannion).

*C.R.B., 103, avenue de Grimaud, 35100 Rennes - 99 95 07 05.

Listes "Bretagne"

A la suite des décisions prises par "Coordination Bretagne", le POBL a mis en place des secrétariats départementaux afin de faciliter la confection définitive, le lancement et le soutien de listes d'union bretonne aux élections régionales dans nos cinq départements bretons (listes "Bretagne") :

Côtes-du-Nord : Per Lemoine, Clesseven Tregornan, 22110 Glomel - 96 29 63 30.
Finistère : Reun An Oxtis, Hent ad vollen, 29230 Landuvez - 98 89 52 16.

Ille-et-Vilaine : Alan Coviatus, 2, square de Gascogne, 35000 Rennes - 99 54 12 80.

Des secrétariats sont en formation dans le Morbihan et la Loire-Atlantique.

Armor magazine et la PUBLICITE POLITIQUE

Outre ses informations toujours rigoureusement indépendantes, Armor a décidé d'accepter désormais, comme les magazines anglo-saxons, la publicité politique, les textes étant publiés sous la seule responsabilité des auteurs. Nous refusons ceux qui nous semblent contraires aux principes démocratiques. Consultez notre service Communications-Relations.

Le poids des émigrés

L'Organisation des Bretons Emigrés (O.B.E.), fondée il y a 15 ans, continue d'étendre son influence au sein de l'émigration bretonne et s'impose comme un interlocuteur privilégié au dehors.

C'est qu'au cours de toutes ces années son objectif essentiel n'a pas varié : être un lien entre les émigrés et servir de lien entre les émigrés et les Bretons restés au Pays.

La voix de l'émigration

Grâce à plusieurs dizaines d'amicales, cercles et associations et aux nombreux membres individuels qui soutiennent son action, l'O.B.E. apparaît bien comme la seule organisation bretonne qui puisse parler au nom de l'émigration. Cette représentativité est cautionnée par le niveau élevé de responsabilités des membres de son bureau au sein de nombreuses organisations importantes de l'émigration. L'O.B.E. a participé à tous les grands combats unitaires du Mouvement breton : défense de la langue bretonne, libération des prisonniers politiques, unité administrative (c'est-à-dire réintégration de la Loire-Atlantique à la Bretagne).

En ce qui concerne la langue bretonne, l'O.B.E. est fédérée depuis 1981 avec Evid Skolion Diwan pour apporter un concours actif aux écoles Diwan. Par ailleurs, l'OBE a été à l'origine du Comité International pour la Sauvegarde de la Langue Bretonne, qui compte maintenant des comités locaux dans plus de 20 pays.

Réalisations et projets

Pour aider ses membres, l'O.B.E. a publié plusieurs répertoires informés qui connaissent un grand succès ; notamment ceux des associations et responsables d'associations en Bretagne, et de l'émigration.

Dans ce domaine particulier l'O.B.E. a déployé des efforts soutenus pour mettre l'informatique au service du mouvement associatif breton et a suscité la création du KENSAAB (Kernewezh e Servij ar Brezhong). Dans le domaine économique, l'O.B.E. a lancé son action "Promocommunitaires" dont l'objectif est de promouvoir au sein de l'émigration bretonne l'achat de produits bretons, particulièrement de produits à image bretonne et ceux dont les descriptifs et la publicité sont rédigés en breton.

L'O.B.E. a bien d'autres projets (entre autres : un Club breton du Livre, un audio-vidéo-club breton, un annuaire). Donc, durant ces 15 années, l'O.B.E. a bien travaillé pour nos compatriotes de l'émigration bretonne ; elle a contribué à donner de la Bretagne une excellente image de marque. Depuis 15 ans l'OBE prêche l'union des Bretons, de tous les Bretons ; elle a souvent été entendue, il faut qu'elle le soit encore plus.

Président : René Lévyer, 27, avenue du Geai, 1170 Bruxelles (Belgique). Vice-prés. : Jeannot Bleaney, The Old Town House, Langfield, Surrey, RH7 6AT (Côte Bretonne). Région parisienne : Jean Cevar, 55, square de Camargue, 78110 Maurepas. Eric Poncez-Le Page, 106, chemin de la cité du Moulin, 78201 Etampes-Ville. René Allan, 48, avenue A. Gallebaud, 92160 Antony. Pierre Le Goff, 17, rue Pablo Neruda, 92220 Bagneux.

* Jacques Toubon, secrétaire général du R.P.R. présidera une réunion publique de soutien à Bertrand Coustin et Annie Belz, le vendredi 10 janvier de 20 h à 21 h 30 à la Maison du Peuple, rue Cardenoual à Saint-Brieuc.

Fonctions territoriales : LES REGLES DU JEU



René Regnault

René Regnault, Sénateur-Maire de Saint-Samson sur Rance, est vice-président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale ; nous lui avons demandé son sentiment sur les nouvelles règles statutaires.

Armor-magazine - René Regnault, quels sont les droits nouveaux que le statut donne aux fonctionnaires territoriaux ?

René Regnault - Le nouveau statut apporte notamment : la parité avec les fonctionnaires de l'Etat ; la séparation du grade et de la fonction ; la mobilité interne et externe ; la démocratisation au travers des comités techniques paritaires, la création d'un Conseil supérieur de la Fonction Publique Territoriale et la garantie des droits syndicaux.

Centres de gestion : le droit des uns, la liberté des autres

A.M. - Pourquoi des Centres de gestion ?

R.R. - La création des Centres de gestion permettra de concilier le droit à une carrière, désormais reconnu aux agents des Collectivités locales, et la liberté des élus qui conservent le pouvoir de prendre directement les décisions essentielles affectant cette carrière : nomination, appréciation, avancement et, le cas échéant, sanctions.

La procédure de recrutement est désormais la suivante :

- Lorsqu'un emploi est créé ou devient vacant, l'autorité territoriale en informe le centre de gestion compétent. Celui-ci assure la publicité de cette création ou de cette vacance.

- La liste des fonctionnaires déclarés candidats est communiquée à la Commission administrative paritaire du corps.

- L'autorité territoriale peut pourvoir à cet emploi en nommant un des candidats par voie de mutation, de détachement ou d'intégration directe.

- Si, dans un délai de deux mois, l'emploi n'a pas été pourvu, le recrutement ne pourra avoir lieu que par concours ou promotion interne.

- Si un candidat réçu au concours et proposé par son centre de gestion à diverses collectivités qui l'ont refusé (pour des motifs valables) n'est pas nommé à un emploi après six mois, il est pris en charge par le centre. Cette prise en charge vaut intégration dans la fonction publique territoriale, mais elle cesse après trois refus d'emploi de la part de l'agent.

Grade et emploi

A.M. - Quels sont les avantages de la séparation entre grade et emploi ?

R.R. - Cette différenciation permettra de résoudre les difficultés nées entre le maire et les titulaires de certains emplois, ou parce que le fonctionnaire a vu son emploi supprimé, ou parce qu'il a été déchargé de ses fonctions. Mais il doit alors être réclassé dans un emploi correspondant à son grade ou pris en charge par le centre de gestion correspondant.

Dans l'établissement de la liste classant les candidats déclarés après il sera tenu compte de la préférence des candidats selon leur ordre de mérite, éventuellement de la situation familiale, mais aussi, bien entendu, des besoins des collectivités territoriales.

Pour certains emplois de direction, le recrutement direct est possible en dérogation exceptionnelle au principe du concours. Ceci pour les emplois de secrétaires généraux des villes de plus de 80 000 habitants et des S.G. adjoints des villes de plus de 150 000 hab., ainsi que pour les emplois de directeurs des services des départements et régions et de certains établissements publics. Cependant, il ne peut être mis fin aux fonctions de secrétaire général des villes de plus de 5 000 hab., de D.G.S.T. ainsi que de directeur et directeur adjoint de certains établissements publics après un délai de 6 mois suivant le renouvellement de l'organe délibérant de la collectivité (sauf s'ils ont été recrutés directement).

Les cabinets

A.M. - Les cabinets seront-ils autorisés ?

R.R. - Oui, le recrutement à des emplois de cabinet est autorisé pour toutes les collectivités mais dans des conditions qui sont précisées par décret.

Par ailleurs, des emplois permanents pourront être occupés par des agents contractuels pour des fonctions nécessitant des connaissances techniques hautement spécialisées (6 ans au maximum).

De plus, les collectivités pourront recruter des agents non titulaires, pour des besoins saisonniers ou pour assurer des remplacements de titulaires empêchés.

A.M. - A propos des projets en matière de comparabilité, qu'en est-il exactement ?

R.R. - Les réflexions sont en cours. Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique a consacré plusieurs débats et adopté une proposition. La loi ayant confié au Conseil le pouvoir de proposition pour les emplois non comparables, nous pouvons user de ce pouvoir et élaborer nos propositions de statuts particuliers pour tous les emplois des lors qu'à priori ils peuvent être réputés non comparables. Le Gouvernement, de son côté, voudra bien aussi remettre ses projets. Le rapprochement des deux modèles de construction statutaire permettra alors de reprendre de façon plus pragmatique la recherche de cette comparabilité que nous souhaitons la plus large possible.

A.M. - Une formation commune aux fonctionnaires d'Etat et aux fonctionnaires territoriaux est-elle envisagée ?

R.R. - Pourquoi pas ? En partie au moins, et réciproquement ! Il faut cependant avoir à l'esprit les spécificités de la fonction territoriale avec leurs conséquences.

Sous le signe de la concertation

A.M. - Le rôle et les missions des comités techniques paritaires ne semblent pas encore bien connus dans les communes alors que leur mise en place doit intervenir avant la fin décembre 1986.

R.R. - Tout d'abord, il s'agit d'une innovation. C'est un réel lieu de concertation pour les communes et établissements publics comptant plus de 50 agents. Il pourra traiter, débattre, suggérer dans des domaines aussi divers que l'hygiène et la sécurité, la formation, en passant par l'organisation des services, la modernisation des méthodes et techniques de travail, l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée. Ils sont, en principe, réunis à la suite de tout accident mettant en cause l'hygiène et la sécurité.

A.M. - Le nouveau statut est-il en bonne voie ?

R.R. - Le CSFPT a beaucoup travaillé depuis son installation le 25.7.84 (306 projets de décrets sans parler des projets de loi et des arrêtés). Les textes relatifs aux structures de gestion ont été examinés, à l'exception des amendements découlant de la suppression des centres régionaux de gestion. L'installation des centres de gestion, des centres de formation, des C.T.P., etc., est essentielle à l'application de la loi du 26.1.84. Elle constitue même une étape décisive : nous y sommes ! Les élections aux centres de gestion vont avoir lieu le 29.1.86 alors que pour les centres de formation elles sont prévues le 20.5.86. La construction statutaire est en cours. Les délais fixés par le législateur ont été jusqu'ici respectés. Ils doivent continuer de l'être. Laurent Fabius à Clichy devant le congrès des élus socialistes a déclaré "les engagements de mon prédécesseur sont tenus. La loi du 26.1.84 sera appliquée avant les élections" (de mars 1986).

Propos recueillis par

PIERRICK HAMON

Les relations financières entre les régions et les instances européennes

Yves Le Portz, président de la Commission des opérations de bourse (COB) et président honoraire de la Banque Européenne d'Investissement, a ouvert sur ce thème une conférence débat le 13 janvier à 18 h au siège du Crédit Mutuel de Bretagne, Poull ar Fontaineur au Relecq Kerhuon.

Les aides à l'innovation

Des aides à l'innovation ont été accordées par le Conseil Régional de Bretagne et l'ANVAR. Parmi les bénéficiaires : La Société Mécanique Générale Rabu (Bain de Bretagne) pour la mise au point d'un dispositif de distribution automatique d'aliments liquides pour animaux élevés en stable. La Société Ode à St Meen le Grand, spécialisée dans la fabrication de menuiserie pour le bâtiment. La Minoterie Meri Mell de Pont d'Abbé. La Société Française Maritime, société de 190 personnes à Concarneau, pour l'acquisition de matériel constituant un procédé automatique de fabrication en continu de farine de poissons. La Société Automati à St-Malo, spécialisée dans les articles de portage et toiles ouvrants pour l'automobile. La Société Matton de St-Malo, pour l'acquisition de machines automatisées de fabrication d'emballages textiles.

Attiser l'ardeur économique sous les frimas budgétaires

Sous la brillante comète en cet hiver, les hommes de parti et les hommes sans parti tirent et retirent des plans sur la comète élections. Les idées de mars arriveront très vite, fidèle à leur présage pour beaucoup.

Avant de disparaître pour devenir, le 16 mars, collectivité territoriale "REGION", l'Établissement Public Régional (EPR) aura néanmoins engagé l'année 1986 en votant son BUDGET PRIMITIF (BP). Le Comité Économique et Social (CES) formulera ses avis les 3 et 4 février ; le Conseil Régional (CR) prendra les décisions la semaine suivante, les 10 et 11.

Déjà, au cours de la réunion d'octobre, un avant-projet a reçu l'aval des assemblées (1). L'EPR a montré sa détermination à s'adapter, par exemple sur les "bourses de recherches", sa capacité à se remettre en cause et modifier éventuellement ses politiques, ainsi des interventions économiques.

Avant de reprendre l'examen du BP 86, le CES se sera réuni une première fois en séance plénière le 27 janvier afin de procéder au renouvellement de son bureau, obligatoire à mi-parcours de ses six années de vie. Ce sera de plus l'occasion de modifier la composition des commissions, selon les souhaits des membres.

Contraintes sélectives

Avant rappelés les deux grands principes directeurs : "la Région ne doit pas être un échelon administratif supplémentaire, la Région doit donner priorité au financement d'équipements", le Président du CR avait souligné en présentant les ORIENTATIONS, les contraintes imposées au budget régional 1986.

L'année 1986 marque le terme de la période transitoire de trois ans, ouverte par la loi du 7 janvier 1983, pour mettre en place le dispositif de décentralisation.

Raymond Marcellin dénonce une nouvelle fois l'adaptation des recettes aux compétences. Il est par exemple anormal de faire financer le dispositif de formation professionnelle, en permanente évolution pour s'adapter à l'économie, par la taxe sur les cartes grises dont la base stagne, voire décroît !

Trois causes entraînent principalement une indélébile augmentation des charges. D'abord les engagements pris dans le cadre du contrat de plan, contre-partie de l'intervention de l'État, par exemple pour le Plan Routier Breton.

Puis l'accroissement des demandes de financement, prévue de l'intérêt que suscitent les initiatives de Région ; notamment le FAUR qui a fallu accroître de 22 % cette année (2). Enfin les nouvelles charges dues au désengagement de l'État. Ainsi la diminution, voire la disparition du Fonds spécial de développement culturel, ou encore la suppression des participations communales pour le fonctionnement des établissements scolaires, que les crédits transférés ne compenseront pas.

Rapporteur général du budget, Loïc Bouvard souligna les conséquences de ces contraintes : "les options pour 1986 ne peuvent être que rigoureuses et sélectives. Un budget de rigueur s'impose davantage "on l'état actuel de la fiscalité régionale, dont les ressources proviennent, pour la moitié de leur montant, de prélèvements directs sur les activités économiques ; fiscalité, de plus, à caractère marginal, puisqu'elle est alimentée en grande partie par des taxes additionnelles à des impôts existants."



Dans sa présentation le BP 86 est très semblable à celui de 1985 à ceci près que l'aide à la réparation navale, par le biais de Brest-Loire, passe des "activités maritimes" à la rubrique "interventions économiques".

Quant au contenu, quatre politiques régionales seulement seront un peu modifiées. Les assemblées finiront les 21 et 28 octobre dernier quelques remarques sur les propositions du rapport d'orientation les concernant.

Sélection par la durée

La première modification proposée porte sur les bourses de recherche. En effet, les thèses dites du 30ème cycle, les doctorats d'ingénieur, les doctorats d'état, sont remplacés par un unique doctorat, nécessitant de deux à quatre années d'études selon les matières.

Le Président du CR propose d'accorder en 1986 "une dizaine de bourses doctorales de 50 000 F par an, et de deux ans maximum". Il demande de garder les quatre priorités (électronique, agro-alimentaire, génie-biomedical, mer), mais "de réserver la moitié des bourses aux sciences de la gestion, afin de marquer l'importance que nous attachons aux aspects financiers, commerciaux et organisationnels des entreprises, parallèlement aux aspects technologiques et scientifiques".

Claude Guénillet releva tout de suite, au CES, les anomalies de la proposition : limiter à deux ans alors que certaines matières en exigent quatre, c'est écarter certaines disciplines par voie réglementaire ! Accorder la moitié des bourses à la gestion, revient à ne plus parler des quatre autres soi-disant "priorités".

A l'unanimité le CES adopta la rectification : "... pour des durées dépendant de la nature de la discipline ; et, à titre transitoire, un effort particulier sera fait en faveur des sciences de la gestion".

Christiane Bressseau plaida pour les sciences sociales et proposa un amendement : Jean-François Botrel le reprit, et le CES l'adopta moins deux abstentions : "la Région favorise en outre les recherches en sciences humaines et sociales susceptibles d'aider à l'observation des mutations sociales, économiques et technologiques de notre Région, et à la prévision de leurs effets".

Christian Roche fit adopter à l'unanimité un second amendement : "le comité consultatif de la Recherche sera consulté avant toute attribution de bourse, y compris pour la recherche technologique".

Rapporteur au CR, Pierre Méhaignerie, bien que président du conseil consultatif de la recherche, n'avait apparemment pas pris connaissance de l'avis du CES ; il se contenta de recopier et de faire adopter le rapport du président. René de Foucaud, dans sa lettre d'information de novembre, ne manqua pas la petite phrase laconique de dépit : "nos propositions sont restées lettre morte".

Perverse perversion

Le débat fut aussi animé sur le deuxième thème : les interventions économiques en faveur des PME et des entreprises artisanales.

A Dijon, les 3 et 4 octobre dernier, la question a été au cœur des échanges du 1er forum économique des conseils régionaux. Les exemples de la Picardie et du Centre qui ont supprimé les primes (3), ou celui de Provence-Alpes Côte d'Azur qui les gère sur ordinateur, ont montré que la question n'était pas simple.

En introduction de son rapport Raymond Marcellin rappela cette lapalissade : "certaines décisions prises dans certaines Régions pourraient avoir des répercussions particulièrement négatives sur l'économie bretonne, confrontée à des problèmes spécifiques. À l'inverse, le dispositif actuellement appliqué en Bretagne pourrait s'avérer inefficace dans d'autres régions".

Il "souhaitait", afin d'éviter toute précipitation, "que le groupe de travail du CR "interventions économiques en faveur des PME", procède à une analyse approfondie du bilan détaillé, afin de suggérer toutes les adaptations qui lui paraîtront souhaitables".

Message reçu par le Président du groupe, Jean-Charles Cavallé : "il suggérera lors de notre prochaine réunion, les adaptations qui lui paraissent souhaitables". Le groupe s'est réuni une première fois le 4 décembre, il se retrouvera en janvier. Il bénéficiera déjà des réflexions du colloque que le département d'Ille-et-Vilaine avait organisé à Rennes le 12 octobre. Il s'agissait des communes, mais le thème valait pour les départements et la Région : "une nouvelle coopération pour un nouveau développement".

Rapporteur au CES, Yves Morvan, développa une série de réflexions sur les modalités d'initiation au développement des entreprises en demandant que le CES soit associé au groupe du CR.

"Le système des primes, dit-il, porte ses fruits, mais n'est-il pas pervers ? en aidant la création d'emplois, ne freine-t-il pas la substitution capital-emploi, et ne retarde-t-il pas la modernisation ? De plus ce système est-il vraiment rentable ?"

Pour conclure, Yves Morvan demandait de penser : "à côté des investissements matériels, aux investissements immatériels, les ressources humaines, captaux de la concurrence de demain".

Claude Guénillet ne voulut pas être en reste et ironisa sur "l'incantation du rapporteur sur la modernisation, le capital-emploi". Il n'était pas d'accord avec l'expression "effet pervers". "Aux théories de l'économiste "pointilliste", il préférait faire référence à ma grand-mère, pour laquelle une bonne économie ce sont des clients et des produits".

Touché, l'économiste porta une botte cinquante à l'autre universitaire.

Risque partagé

Sans attendre cependant, Raymond Marcellin proposait de retarder deux opérations qui pourraient être mises en place dès le 1er janvier 1986.

Tout d'abord de participer à la nouvelle augmentation de capital de la SDR (société de développement régional Bretonne). En 1983 la décision de souscrire 1/6 des 48 MF ne fut pas prise sans réticences (4) ; personne ne fit cette fois de remarque pour acquiescer 1/6 des 19 MF, soit 3 MF. Le rapport soulignait d'ailleurs que cet apport supplémentaire était légèrement inférieur aux dividendes perçus en trois ans : 3,2 MF.

Le Président du CR mettait toutefois lui-même deux conditions : "que la représentation du CR au conseil d'administration de la SDR soit de deux administrateurs, au lieu actuellement d'un administrateur et d'un censeur".

Puis qu'il y ait "un engagement contractuel de la SDR d'intensifier son action en fonds propres, en accroissant notamment ses participations au capital d'entreprises de petite dimension et de dimension moyenne".

Lors de son assemblée générale extraordinaire le 18 novembre, la SDR ne fit bien sûr aucune difficulté. Yvon Bourges rejoint Jean Madelin comme administrateur représentant le CR.

★

La seconde mesure adoptée aura effet à compter du vote du budget 1986, en faveur des entreprises du secteur de l'électronique, hors téléphonie. Il s'agit d'un relèvement exceptionnel du plafond de la garantie d'emprunts : 2 MF au lieu de 1 MF.

Au nom de la commission des finances du CR, Yvon Bourges fit adopter un amendement : la garantie ne serait accordée que pour cinq ans maximum.

De plus la garantie de la Région serait étendue aux prises de participation au capital de ces entreprises de l'électronique ; "c'est un secteur à hauts risques contre le rapport, ce qui n'incite guère les organismes spécialisés à intervenir en fonds propres".

Précisément le CES a demandé de "développer beaucoup plus qu'actuellement les systèmes de "risque partagé", de façon à faire face aux limites des systèmes existants, en faveur des firmes de technologies avancées et de décaler ainsi un "effet de levier".

A l'occasion de ce rapport, le CES réclama d'avoir deux représentants dans le groupe de travail électronique du CR. Sur ce point il eut

l'unanimité. Mais sur l'ensemble du rapport, le CES donna libre cours à son goût des suffrages ; en fractionnant son avis en six parties, il s'offrit six votes.

Plein air

La troisième modification "d'orientations", concerne la politique régionale logement et urbanisme. En réalité il ne s'agit que de modifier quelques règles.

La prime à l'amélioration du logement local à occupation sociale (PAULLOS) pourra se cumuler avec l'intervention du fonds spécial des grands travaux. L'actuel plafond régional de 70 000 F de prime pourra être dépassé, pour des réhabilitations qui bénéficieront d'une dérogation pour la PAULLOS de l'Etat. Le CES a demandé de plus que la dotation soit plus importante au budget de la Région.

Devant son grand succès - 200 communes en ont bénéficié, et le bureau du CR, le 2 décembre, a encore affecté un crédit à Lanzauch - le fonds régional d'aménagement urbain (FAUR) serait crédité de 21 MF en 1986 ; il sera recroisé sur les opérations qui apparaissent les plus déterminantes pour les communes, à savoir la réutilisation de bâtiments existants pour les équipements d'animation et l'aménagement des centres bourgs.

Enfin le Président du CR demandait certaines adaptations de la politique "tourisme", en matière de ports de plaisance et dans le domaine des petites villes de caractère.

Pour les premiers, le groupe de travail créé le 6 mai dernier (5) avait rendu ses résultats : la Région ne peut avoir qu'un rôle de coordination et d'appui financier, la programmation relevant des départements.

De plus les projets seront pris en considération, quelle que soit l'importance des ports ; et les taux de subvention seront identiques, quels que soient la population ou le linéaire de côtes des communes.

Pour les secondes, de nouveaux investissements seront accordés, tant dans le domaine de la mise en valeur que dans celui du logement, car ces cités sont "un atout important pour le tourisme culturel en Bretagne intérieure".

A l'instigation de Robert Caradec, le CES en profita pour "exprimer son désir de voir le tourisme social bénéficier des aides de la Région en matière d'équipements", et pas seulement sous forme d'aides accordées par le seul bureau du CR, mais sous forme d'une "ligne budgétaire spécifique".

Au CR, Sylvie de Kerabiec plaida pour le tourisme rural et notamment les stations vertes de vacances.

Au CES, Robert Pointier avait, avec humour, rappelé sa demande d'une ligne budgétaire concernant le sport : "Le CR recule mais ne saute pas". A l'unanimité l'assemblée a demandé de consacrer 150 000 F à une étude sur "l'impact économique du sport". Le CR aura-t-il entendu ?

Coopération, plus qu'assistance

A la demande d'Emmanuel Le Bolzer, le CES avait rappelé dans son avis, le 21 octobre, "que le 1/3 d'un projet mille du budget affecté au Tiers-Monde doit être prélevé sur le crédit du fonds d'intervention régional" ; ce qui avait été fait "un passé (6). L'intervenant n'avait toutefois pas eu entière satisfaction car, plus exigeant, il réclamait qu'il y eut "une ligne spécifique stable au budget".

Dès le 29 octobre, le groupe du CES, puis le groupe mixte CES-CR (7) reprénaient l'examen des opérations en cours ou à venir. Cinq réalisations sont actuellement financées par la région : aide odontologique et initiation à l'élevage au Mali, formation de paysans au Brésil, forage au Nord-Cameroun, secours au Sénégal.

Le groupe CES se réunissait de nouveau le 15 novembre en vue de la rencontre du 7 décembre. Ce jour-là, en effet, le président du groupe mixte, Alphonse Arzel du CR, et son vice-président, Jacques Fortin du CES, organisaient à Rennes une "journée d'études sur la coopération Bretagne-Tiers-Monde", avec un collectif d'associations, invitées à confronter leurs expériences et leurs motivations.

"La Bretagne", soulignait Jacques Fortin en ouvrant ce forum, est la région française qui compte le plus de groupes travaillant avec les pays du tiers-monde, et qui entretient avec eux des relations de coopération, et pas seulement d'assistance"; il y en a au moins 250, dont beaucoup exposaient aux abords d'un amphithéâtre du campus de Beaulieu.

Les huit membres du groupe mixte, plus une bonne douzaine de membres du CES, étaient présents à cette journée ; "qu'il faudra renouveler", suggéra Alphonse Arzel, mais ailleurs qu'à Rennes". Il tint aussi à rappeler que "le CR n'est pas décidé à faire n'importe quoi avec l'argent affecté", qui s'élèvera donc en 1986 autour de 1 MF. Raymond Marcellin s'était en effet montré très méfiant en février (8).

Selon Jacques Fortin, la coopération de la Bretagne pourrait s'exercer dans trois directions : aide technique par des liaisons entre universités, centres de recherche et laboratoires - liaisons entre domaines d'activités similaires comme agriculture, agro-alimentaire et pêche - échanges sociaux et culturels.

Il soulignait aussi l'intérêt "d'une réflexion sur la nécessité d'une coordination entre les organisations non gouvernementales (ONG) et les instances régionales, pour impulser des projets cohérents".

Est-Ouest

"La terre nous fait attendre ses présents à chaque saison, mais on recueille à chaque instant les fruits de l'amitié", encore faut-il la nouer.

Au printemps la Bretagne reçut un appel de la Basse-Autriche, désireuse d'établir de tels liens ; au cours de l'été les transplants multiplèrent - les visites en Armorique ; cet automne Pierre Le Treut, vice-président délégué du CR, accompagné du directeur général des Services, Guy Barriolade, rendit la visite et, sur les bords du Danube le 7 novembre, précélaient tout un programme pour 1986, base d'une coopération d'avent.

C'est à l'Ambassade de France à Vienne, où se trouvent des Bretons, que les Autrichiens firent leur choix. Très attachés à la langue et la culture françaises, toujours vivantes dans de nombreux clubs et lycées, ils cherchaient à en favoriser plus encore le rayonnement.

Pourquoi pas la Bretagne, à la personnalité bien affirmée, l'Armor, pays de la mer aux horizons inconnus là-bas, aux produits si appréciés ? "En contact permanent avec les "pays de l'est", de par sa disposition géographique, la Basse-Autriche, précise Pierre Le Treut, se félicite d'être accueillie par la région la plus occidentale de France ; bien s'ancrer à l'ouest est important pour se démarquer de l'est".

Dès cet hiver, ce mois de janvier, l'opération sera officiellement lancée : des PME bretonnes exposent en février, et une semaine gastronomique suivra. En avril, débutera l'opération grand public, marquée en mai par une exposition "Bretagne" à Innsbruck au Tyrol, des concours scolaires en Basse-Autriche, un colloque sur "les minorités en Europe". L'été, les jeunes lauréats des concours viendront découvrir la Bretagne ; une seconde phase commerciale se déroulera en septembre à la foire de Vienne, etc., etc.

Ainsi s'élargissent les "relations" de la Région, bien au-delà de l'inter-celtisme, comme le jumelage Bretagne-Galice ; Pierre Le Treut a récemment reçu des Finlandais, désireux eux aussi d'établir des contacts amicaux. Le schéma, classique désormais, se résume en quatre pôles d'échanges : scolaire, commercial, culturel, touristique.

Le fait régional européen
Par les techniques modernes ces échanges peuvent être rapides, clairs, efficaces. Ainsi la Conférence des Régions périphériques maritimes (CRPM) va mettre en place en 1986 un réseau télématique inter-régions ; elles sont 65 adhérentes à l'organisme créé par le CELIB en 1973 à Saint-Malo. Le Centre européen de développement régional (CEDRE), créé en janvier 1985, va tout de suite mener une enquête pour connaître les besoins des Régions en information.

Un membre du CES, trois conseillers régionaux représentent officiellement l'EPB à la CRPM. Certains se retrouveront à Strasbourg les 25 et 28 novembre aux premières ASSISES REGIONALES DES REGIONS D'EUROPE, organisées par le CONSEIL DES REGIONS D'EUROPE. C'était la suite de la conférence des Régions des 25-27 janvier 1985, où Céléstin Blévin avait représenté le président du CR (B).

Encore une fois, les 113 régions de 12 pays de l'Europe démocratique représentées à Strasbourg ont réclamé un SÉNAT DES REGIONS D'EUROPE dans leur résolution finale : "ces assises démontrent que le Conseil des régions d'Europe répond ainsi, non seulement à l'opportunité et à la nécessité d'une coopération inter-régionale permanente et pluri-sectorielle, mais aussi au besoin institutionnel d'un organisme réellement représentatif auprès des instances de la Communauté et du Conseil de l'Europe, afin notamment d'instituer des relations directes de concertation permanente".

Alors a été "décidé de créer un groupe d'étude institutionnelle chargé d'étudier, du point de vue du fait régional, les problèmes posés par l'évolution des Institutions Publiques Européennes, et notamment les conditions juridiques inhérentes à la création d'une Chambre ou d'un Sénat des Régions".

Le sujet n'est sans doute pas près de venir à l'ordre du jour d'un Sommet Européen. Celui de Luxembourg a été terminé le 3 décembre dernier, à minuit, sur un fragile compromis afin de préparer "un nouveau Traité de Rome pour réaliser, enfin, les objectifs du Traité de Rome" de 1957.

Précisément les Italiens ont été réticents vis-à-vis du néo-marché commun de 1992 ; ils ont peur que les Régions défavorisées ne souffrent encore plus. Côté France, l'Elysée a, le 6 novembre, donné un sang neuf au "secrétariat général du comité interministériel pour les questions économiques de coopération européenne" (SGCI), en le confiant à Elisabeth Guigou.

Ecu vallait

Point de passage obligé de tous les dossiers, la nouvelle secrétaire générale aura à connaître de l'opération intégrée de développement, O.D. obtenue à Bruxelles pour la Bretagne centrale, grâce à l'appui du Président de la République (9). Par un communiqué du 28 novembre, Raymond Marcellin annonçait la bonne nouvelle : "la commission de la CEE a décidé de prendre en compte la demande d'étude préparatoire".

Encore faut-il attendre que l'annonce devienne officielle, par une lettre adressée au représentant de la France près des Communautés, transmise ensuite à l'Elysée, Matignon, les Ministres... le Préfet... toute une cascade qui risque d'allonger les délais. Pas trop sans doute.

Sans tarder, la Région a lancé un appel d'offre à des bureaux d'études spécialisés. L'étude portera d'abord sur un diagnostic de la situation de Bretagne centrale, puis elle dégagera un programme d'actions prioritaires co-financé par l'Europe, l'Etat et la Région. Les candidatures feront l'objet d'une première sélection début janvier, le choix définitif devant être fait dans les premiers jours de février.

Dès le 1^{er} juillet un comité de pilotage de l'O.D. avait été mis en place (10) ; et depuis l'origine de l'EPB, les actions prioritaires ont été soigneusement élaborées. Le travail des "enquêteurs" devrait les prendre en compte. Le groupe Bretagne-centrale (10 membres du CES, 10 du CR) entend bien aussi avoir son mot à dire ; il a évoqué le sujet lors de sa réunion du 19 décembre à Rennes.

C'est tout le développement régional qui attend des "écus" ; par le FEDER, Celui-ci faisait les 27 et 28 novembre son dixième anniversaire. Les Présidents de toutes les Régions avaient été invités : c'est Pierre Le Treut qui représentait celui de Bretagne. Afin de faire bonne mesure, pour cette première manifestation du genre, même l'Espagne et le Portugal se trouvaient parmi les quelque 300 personnes accueillies à Bruxelles par Jacques Delors.

Il fut de bon ton de vanter la politique régionale communautaire. Les Français étaient plutôt sceptiques, avant vu se confondre tout au long de cette décennie les écus de la CEE et les francs de la DATARS.

De l'huile dans les rouages

Raymond Marcellin avait fait le point à l'ouverture de la séance du 21 octobre dernier sur la Mission interministérielle acceptée par François Mitterrand (11). Le 9 décembre le président du CR en disait un peu plus, en annonçant que la présidence de cette MISSION serait confiée à Bernard Chenot, ancien ministre, vice-président honoraire du Conseil d'Etat.

Né en 1909, ce parisien a une longue expérience non seulement des ministères, mais de multiples organismes où il a exercé des responsabilités. C'est ce qu'il faut, pour cette expérience d'amélioration des rouages administratifs extrêmement complexes. Même pour cette nomination, il faut respecter le cheminement officiel et attendre que notification soit faite à l'intéressé par le Ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire. C'est Gaston Déferrière qui mettra lui-même la mission en place dans la seconde quinzaine de janvier, et lui précisera sa vocation.

Le 10 février Raymond Marcellin ne manquera pas de faire le point, avant d'entamer l'ordre du jour de cette ultime séance de l'EPB. L'essentiel sera bien sûr le BUDGET PRIMITIF 1986, dont héritera le futur CR, élu au suffrage universel le 16 mars.

Un dossier particulièrement épineux sera celui relatif à la décentralisation de l'enseignement. Après avoir visité les 125 établissements concernés, les élus et les services ont mesuré le poids de ce transfert de l'Etat à la Région. Ils ont fait le point le 11 décembre : il faudrait pour bien faire consacrer 0,5 MF par an et par établissement, pendant quatre ans, pour réparer, entretenir, moderniser ces lycées et écoles !

Un rapport fera le point sur l'EXECUTION DU CONTRAT DE PLAN ; un autre proposera un SCHEMA DES FORMATIONS.

Le CES débattit de plus de l'autosaisine sur le bâtiment et les travaux publics, reportée de séance en séance en 1985 (1). Le bureau a retenu pour 1986 trois autres thèmes à traiter en autosaisines : les pêches maritimes - les biotechnologies - le tourisme.

RAYMOND LETTERTE

(1) Chronique n° 131 - *Armor magazine*, décembre 1985. (2) Chronique n° 130, novembre 1985. (3) Chronique n° 129, octobre 1985. *procks aux pommes*. (4) Chronique n° 97, novembre 1982. *est-ce un véritable atout ?* (5) Chronique n° 127, juillet 1985 : *nécessaire rallonge*. (6) Chronique n° 120, décembre 1984 : *un pour 1000*. (7) Chronique n° 125, mai 1985 : *vœux au détournement*. (8) Chronique n° 114, mai 1984 : *Rome-Atlantès-Rome*. (9) Chronique n° 123, mars 1985 : *d'accord vers-à-vis de l'Europe*. (10) Chronique n° 128, septembre 1985 : *en font partie pour le CR*. Céléstin Blévin, Didier Chouat, Jean-Baptiste Lelièvre, Joseph de Rohan, Jean Rohou pour le CES ; Jacques Fortin, Paul Houle, Charles Le Bris, Laurent Skéglan. (11) Chronique n° 129, octobre 1985.

UN DOCUMENT INDISPENSABLE
Le Livre XI des ASSEMBLÉES REGIONALES DE BRETAGNE
Recueil des Chroniques de Raymond Leterte de septembre 1984 à août 1985
Franco 725 F
aux bureaux d'Armor magazine

Des centrales nucléaires ?

Alors que l'on annonce la décision de construire une centrale nucléaire au Carnet, près de Nantes, et le projet d'en construire une autre à Saint-Jean-du-Doigt, près de Morlaix, le POBL réaffirme son opposition au nucléaire ; il déclare : "outre les risques non maîtrisés ; tel le problème des déchets - que présente l'énergie nucléaire, la construction des centrales, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, est une aberration économique - les 20 ou 25 milliards de francs ainsi dépensés ne créeraient en effet que 1 500 à 2 000 emplois, subalternes, pendant 6 à 7 ans, occupés par des personnels étrangers à la région, comme à Flamanville, alors que cet argent employé judicieusement pourrait permettre de créer 100 000 emplois permanents, dont la Bretagne a tant besoin. Dans cette affaire, le POBL, tient à faire remarquer la complexité qui unit les responsables politiques de droite ou de gauche pour imposer un projet contraire aux intérêts du peuple breton". Il appelle donc celui-ci à refuser ce projet.

armor ECONOMIE

Céramique au laser

Un accord a été passé entre l'entreprise Ouest Tôlerie (Fougères) et le Centre de Génie Industriel de Lorient (Laboratoire d'Energie, que Laser) pour l'étude et des essais de découpe de céramique au laser. Le succès des productions ainsi réalisées lors de leur présentation à l'Institut de Recherche sur la création d'un nouveau unité de découpe au laser.

Offensive Le Goff-Guillou

La société Le Goff-Guillou (Plazever) - CA : 60 MF - 128 personnes, fabrique des meubles meubles (bibliothèques, buffets...) et des meubles de complément (meubles de télévision, de chaîne Hi-Fi...) - vient d'obtenir un appui financier du Comité de Développement des Industries Françaises de l'Assembléme (CODIFIA) pour lancer une action commerciale intensive sur trois ans auprès des distributeurs, en vue de développer notamment une politique de marque. L'entreprise a, par ailleurs, en projet un programme de modernisation de son outil de production afin de le rendre encore plus performant.

Un nouveau centre d'essais de véhicules

Afin d'assurer un meilleur service aux transporteurs routiers du Nord-Finistère un nouveau centre d'essais de véhicules de la DRIR Bretagne vient d'être ouvert à Quillivant-Landivisau. Les bureaux devaient être terminés en avril-mai 1986. Cette installation très attendue depuis des années a pu se faire grâce aux efforts conjugués de la profession, de la ville de Landivisau, qui a fourni gracieusement le terrain, et de l'Etat qui a financé la construction pour 4,2 MF. Cette réalisation place la Bretagne dans le peloton de tête des régions les mieux équipées en centres d'essais de véhicules.

Une société grenobloise s'associe avec Prinel

L'action d'Ouest-Atlantique a permis de mettre le roi du sirop, Tessiere, en rapport avec la société Prinel (congélation de légumes et produits de la mer) à Ploguon. Grâce à son savoir-faire et à son esprit d'innovation, Prinel a conclu un accord de mise au point et d'industrialisation de produits qui seront commercialisés par Tessiere.

Plastique à St-Malo

Il n'est pas si fréquent qu'un cadre, dirigeant d'une grande société, se lance dans la création ex-nihilo d'une entreprise industrielle. Rototec S.A. va s'installer dans des locaux industriels vacants à St-Malo. Son activité sera le rotomontage de matières plastiques.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT

comme le prix de vente au numéro augmentera massivement... Profitez du tarif actuel pour vous abonner dès maintenant à Armor magazine... Un an 104 F TTC - Deux ans : 200 F TTC.

Un dossier sur L'ESPACE BRETON

Fidèle à sa vision de l'espace Breton, la Direction bretonne de l'INSEE diffuse actuellement un dossier exceptionnel sur les zones d'emploi composant la région.

En effet, sous l'égide du Ministère du Travail et de l'Emploi, avec la collaboration des administrations régionales et l'avis du Conseil Régional, la région de Bretagne a été découpée en 18 "zones d'emploi". Les trois zones de Châteaubriant, Nantes et Saint-Nazaire entières la Bretagne historique. La France entière compte 365 zones d'emploi.

Un terme de solidarité

A vrai dire, la Bretagne avait pris les devants en 1964 avec son découpage en 17 "pays" ; un terme exprimant parfaitement la solidarité de l'espace rural et de la ville : pays de Rennes, pays de Redon, pays de Vannes... Il est vain de vouloir développer les "pays" exclusivement ruraux.

Le passage de 17 pays à 18 zones d'emploi est dû à l'ajout d'une zone d'Auray, écartelée en 1964 entre Lorient et Vannes.

Dans son livre blanc "Bretagne, une ambition nouvelle", le CELIBA a fondé sur cette notion de "pays" - bassin de peuplement et d'équipement associant la ville et la campagne - un véritable projet politique. D'autres combats sont venus occuper les énergies bretonnes, mais l'idée poursuit son chemin au niveau national. En témoignent les zones-tests pour la Renovation Rurale, l'institution des comités locaux de l'emploi en 1981 et enfin ce nouveau découpage national, découpage désormais privilégié pour toutes les études de développement local.

L'Espace Breton propose en 135 pages un panorama très complet de l'économie et de la démographie des 18 zones d'emploi de la région.

«CATAGRIP», la nouvelle ancre lancée par «La Perrière»

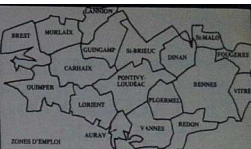
Après le succès rencontré par "AMK 2", une ancre à hautes performances pour le mouillage des navires, des barges et des plates-formes en mer, les Chantiers & Ateliers de La Perrière à Lorient s'apprêtent à renouveler leur exploit avec, cette fois, une nouvelle ancre de corps mort, tout aussi remarquable par son haut pouvoir de tenue.

Catagrip - c'est son nom - est aux ancrées classiques ce que le catamaran est aux voiliers monocoques : un engin de conception révolutionnaire, dont les performances étonnent même les spécialistes.

Jusqu'à 500 t de tenue par ancre en sols mous

Il s'agit d'une ancre de corps mort, armée de deux "socs de charnue" travaillant en parallèle. Résultat : des tenues encore inégalées, notamment en sols mous, allant jusqu'à 500 tonnes par ancre.

A ses deux qualités - tenue maximale et



Beaucoup mieux que l'analyse par département. L'analyse par bassin d'emploi montre les profonds contrastes observables dans la région.

De profonds contrastes

Ainsi, Rennes arrive en tête pour l'espérance de vie, Redon arrive en queue.

Ainsi, la population des zones de Rennes et de Vannes devrait augmenter de 25 % d'ici l'an 2000, si l'on s'en tient aux tendances passées. Celle de Carhaix en perdrait 10 %.

A Lannion, 82 % des effectifs industriels dépendent d'entreprises extra-régionales. C'est là aussi que le chômage est le plus long, à égalité avec Fougères.

Le confort du logement laisse à désirer dans les zones de Plœmel et Redon. C'est à Plœmel que le revenu des ménages est le plus faible. Certaines variables distinguent la Haute et Basse-Bretagne : l'une est plus peuplée et plus jeune, l'autre est mieux formée et les salaires y sont généralement plus élevés.

De nouveaux chemins

Certaines zones semblent accumuler les atouts, d'autres les handicaps. L'examen simultané des données relatives à la fiscalité locale et à la dotation globale de fonctionnement montre l'insuffisance des actions correctives. Mais rien n'est inflexible et ce dossier peut aider à explorer de nouveaux chemins.

Utile à l'élu, au responsable économique, à l'aménageur, cet outil sera aussi le bienvenu dans les écoles de Bretagne - un manuel de géographie original, agrémenté en fin de volume d'une description de chaque zone, avec la liste des principaux employeurs.

En vente 50 F s. l'Observatoire économique de Bretagne "Le Colibri", 36, place du Colombier, 35031 Rennes Cedex.

enfoncement total - s'ajoute l'extrême précision du point d'ancrage. Une fois posée sur le fond à l'aide de moyens auxiliaires, elle s'immobilise complètement dans un sol mou, sur une distance égale à sa longueur. Tout cela en fait l'ancre de corps mort idéale pour l'amarrage permanent ou semi-permanent de structures flottantes en mer, en zones portuaires ou en estuaires.

Chargés par l'Institut Français du Pétrole d'en exploiter la licence, les Chantiers & Ateliers de La Perrière ont mis au point une gamme Catagrip qui va de 60 kg à 30 t, avec des tenues correspondantes s'élevant, en sols moyens, entre 70 et 500 kilo-Newton.

Les programmes 85-86 de la J.C.E. de Rennes

A la Jeune Chambre Economique de Rennes et sa région, les programmes de cette année s'inscrivent autour d'un thème : l'entreprise. Commissions en cours : 1. Ocas de la jeune entreprise. 2. Demain : quel produit. 3. Jeune reporter économique. 4. Le bassin économique rennais. 5. Lutte contre l'illettrisme. 6. Passeport pour la solidarité. 7. Relations extérieures. 8. Voies et moyens.



Un sondage national d'opinion sur

LES ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX :

UNE GRANDE PREMIÈRE

Au moment où le SIDA inquiète et ne quitte pas la une des journaux, où le cancer est le fléau que nous connaissons, les accidents vasculaires cérébraux restent mal connus, voire ignorés de la plupart des Français.

Parents pauvres de la communication médicale, ils figurent cependant parmi les toutes premières causes de décès et d'infirmité grave en France - est pourquoi la Fondation de l'Académie Nationale de Médecine (F.A.N.S.M.) a décidé de faire réaliser un sondage national d'opinion sur les accidents vasculaires cérébraux.

La réalisation de ce sondage a été assurée par CIGMA, cabinet spécialiste en études économiques et sociologiques, avec les participations financières du Crédit Mutuel et du laboratoire pharmaceutique Armour-Montagu (le traitement informatique a été pris en charge par la Direction du Plan du CMB à Brest). L'enquête a eu lieu en juillet dernier auprès d'un échantillon national de 1 039 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus : la méthode des quotas a été employée (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle PCS du chef de ménage) avec une stratification par région et catégorie d'agglomération.

Le sondage a eu pour premier objectif d'évaluer la connaissance ou la méconnaissance des accidents vasculaires cérébraux, plus connus sous les appellations d'"attaque cérébrale" et d'"hémiplegie". En fait, une attaque est une perturbation brutale de la circulation du sang dans le cerveau, généralement parce qu'une artère s'est bouchée ou rompue; enfin l'hémiplegie est une paralysie d'une moitié, droite ou gauche du corps (visage, bras, main, jambe). Le plus souvent, l'attaque cérébrale se manifeste par la survenue subite d'une hémiplegie. Peu nombreuses sont cependant les personnes capables de formuler une telle définition. Le sondage a par ailleurs eu pour but de tester la connaissance des symptômes et des troubles, de hiérarchiser les craintes (mort et paralysie), d'envisager une politique de prévention.

La réalisation du sondage et son dépouillement sont aujourd'hui achevés : il ne reste plus qu'à en tirer les enseignements. Deux questions seront sans aucun doute significatives :

* A votre avis, quelles sont en France les trois principales causes de mort ? - les cancers - l'infarctus du myocarde - les accidents cérébraux - l'alcoolisme - les accidents de la route - les suicides.

* Que craignez-vous le plus ? - une maladie de cœur qui peut faire mourir mais ne paralyse pas - un cancer qui peut faire mourir mais ne paralyse pas - une attaque cérébrale qui peut faire mourir ou laisser paralysé.

Les résultats de ce sondage sur les accidents vasculaires cérébraux - qui constitue une grande première en France - seront présentés à l'Académie Nationale de Médecine en janvier 1986.

LOIC ALLAIN

IL Y A DES «RESTRUCTURES» HEUREUX...

La restructuration de l'industrie française passe par la restructuration des grandes entreprises. Le plus souvent, les restructurations, imposées par la situation économique mondiale, s'accompagnent de crises graves pour les hommes et pour les régions. Pourtant, il existe des "restructurations" heureuses, qui ont su transformer une décision négative dans son principe en une opportunité dynamique.

En avril 1983, la société Périel, filiale de Matra, connaît de grosses difficultés, qui conduisent le Conseil d'administration à abandonner l'exploitation de la société. La branche radiotéléphonie sera reprise par Picart-Lebas, autre filiale de Matra. Par contre, la branche radiotéléphonie doit faire l'objet d'un plan de redressement.

Le président et le C.A. de Périel ne se résignent pas à saborder une équipe d'hommes compétents et pugnaces, sans lui proposer une autre alternative que le licenciement économique. Cette proposition s'appelle Radiotel. Elle consiste à reprendre l'activité radiotéléphonie grâce à la création d'un groupe d'entreprises solidaires entre elles, et dirigées par les hommes qui en sont les créateurs et les actionnaires.

L'originalité de Radiotel

Radiotel est créée au printemps 1983 (par le directeur technique de Périel et par un cadre commercial). Elle a un double rôle : Le premier est technique : racheter à Matra les licences de fabrication, poursuivre la production, reprendre les stocks. Le second est commercial et financier : Radiotel décide de créer autant de sociétés régionales qu'il y a avait d'agences Périel. Le "Groupe Radiotel" ainsi constitué (Radio-

tel + les 12 filiales régionales) fait très vite la preuve de sa dynamique et de son efficacité.

En deux années d'exploitation, de 1983 à 1985, le groupe a porté son effectif à 110 personnes, dont 25 à la production, et a généré 6 000 Mli de bénéfices. Constitué en S.A.R.L. au capital de 20 000 F, Radiotel vient d'être transformée en S.A. au capital de 1 050 000 F par incorporation de réserves.

Ses bons résultats permettent au groupe de s'engager dans une politique industrielle hardie : création d'une unité de production ; investissement important dans la recherche et développement afin de répondre à la demande d'un marché en évolution rapide. C'est ainsi que dans quelques mois sera disponible le nouveau Radiotel 2000, téléphone de voiture portable.

Vaillat, pour l'essentiel, la courte mais reconfortante histoire d'une restructuration heureuse, où l'on voit des hommes motivés et responsables réussir là où un groupe puissant, mais sans souplesse, risquait d'échouer.

Chez nous, Radiotel Bretonne Atlantique a son siège 3, rue Charles Hergé, 35530 Noyal sur Vilaine (99 00 57 81). En 1983, Alain Leroux, 41 ans, renouillait à tous les avantages du licenciement économique pour créer sa société Radiotel. Représentant à son compte les contrats de travail de Périel, il redonne confiance à l'équipe et entretient avec elle de réelles sympathies. C'est chose faite : embauche de 7 personnes, 2 000 postes en circulation, création prochaine d'un mini Radiotel à Nantes.

Le CREAI : un appui pour ceux qui ont des projets

Au point de rencontre entre professionnels et bénévoles de l'Action, au carrefour des grandes institutions des affaires sociales, en contact avec les élus locaux et les usagers, le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées a pour mission d'apporter un appui technique à tous ceux qui concourent à la prise en charge des handicapés et des défavorisés en Bretagne.

UNE MUTATION PROFONDE

Vieux de 20 ans, ce centre ouvre aujourd'hui une mutation profonde. Il a participé très activement à tout ce qui s'est fait dans la région pour prendre en compte ces difficultés majeures que sont la détresse des familles défavorisées, la délinquance des jeunes, les handicapés mentaux ou physiques. Prenant l'initiative il a même créé en Ile-et-Vilaine et dans le Morbihan des établissements et des services éducatifs et thérapeutiques. Mais maintenant ce rôle de gestion ne se justifie plus guère puisque de nombreux services publics et associations s'en chargent. Le C.R.E.A.I. a donc confié cette tâche à une nouvelle association.

L'assemblée générale qui s'est tenue à Rennes le 12 novembre, en présence de nombreux élus, de représentants des administrations et d'associations, marque une profonde transformation. Sa mission est maintenant de servir d'appui,

de conseil, de lieu de réflexion et d'élaboration des réponses aux questions nouvelles qui se posent à tous ceux que préoccupe l'action sociale : Conseillers généraux, représentants des usagers, administrateurs de l'Etat, militants et professionnels. Mais le point de vue régional, s'il permet du réel est souvent insuffisant pour aborder des questions qui s'inscrivent dans la vie quotidienne d'une ville, d'un canton ou même d'un département. Le C.R.E.A.I. va donc renforcer le rôle de ses délégations départementales pour agir au plus près des populations.

AGUILLER...

Diffuser l'information va être une tâche capitale pour faire connaître les expériences des uns et des autres, les règles qui s'imposent à chaque projet... mais aussi pour aiguiller ceux qui cherchent à résoudre telle ou telle difficulté de leur vie parce qu'ils ont un enfant en échec scolaire, sans formation professionnelle ni travail ou parce qu'ils ont à la maison un jeune handicapé et ne savent vers où se tourner.

Mener des études est une deuxième tâche pour connaître dans quelles conditions seront, par exemple, pris en charge les 2 ou 300 adultes handicapés qui, dans les Côtes-du-Nord, vont apparaître d'ici à 1990 ou bien ce qui faudrait faire en Ile-et-Vilaine pour les jeunes handicapés très

gravement atteints. Dans le Finistère, dans le Morbihan, d'autres questions ou parfois les mêmes se posent. Les parents, les services publics, les élus et les travailleurs sociaux savent qu'ils peuvent recourir au C.R.E.A.I. pour réfléchir à ces situations et tenter de trouver des solutions.

INFORMATION ET RÉFLEXION

Construire des points de rencontre, des lieux d'information et de réflexion autour des questions qui préoccupent tout le monde sera le troisième aspect important du rôle du C.R.E.A.I. Tous ceux que cela intéresse pourront échanger entre eux et entendre les idées des autres. Que faire pour les tout-petits enfants handicapés ? Comment soutenir ceux qui ont fait un séjour en hôpital spécialisé pour une profonde dépression ? Que faire pour des jeunes qui errent dans les rues sans métier et sans travail ?

On pourrait multiplier les exemples. La place et le temps nous manquent dans ce premier contact avec les lecteurs d'Armor-magazine. L'important c'est de savoir qu'il existe un Centre régional capable d'apporter à tous ceux qui veulent entreprendre quelque chose dans l'action sociale, les appuis et les conseils pour qu'ils puissent réaliser leur projet.

PATRICK THOMAS

directeur du C.R.E.A.I.
I.C.R.E.A.I., 61, rue Jean Guéhenno, 35700 Rennes.
Tél. 99 38 04 14.

Le lancement du câble à Rennes

Quinze mois de travaux et 400 MF d'investissements seront nécessaires jusqu'à l'ouverture commerciale du réseau câble remain prévu début mars 1987. Martial Gabillard, président de la SLEC "Rennes Citevision", a donné le signal du lancement effectif du câble dans la capitale bretonne. Fin 1987, après l'installation de la première tranche de 2 600 prises en fibre optique sur les quartiers de Rennes Sud, Villejean, Bourg l'Évêque, Le Colombier, la ZAC des Longchamps et la zone Patton, une extension sera réalisée sur le centre ville portant le nombre de prises à 31 200, l'étape suivante étant le câblage de la ZIRST Rennes Atlantique. A cette date, c'est donc environ la moitié du programme d'installation (80 000 prises) qui aura été réalisée. Au vu des expertises techniques, la non reprise des anciens réseaux coaxiaux construits en 1973 (10 000 prises) a été confirmée.

"Tous les délais seront tenus. Je tiens à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles imprévus. Le dossier rennais est méthodique, réaliste et efficace. Quand une décision est prise, nous tenons à l'inscrire dans les délais annoncés", a souligné Martial Gabillard en concluant la partie technique du dossier et se félicitant du choix de LIT dont "le réseau proposé est fiable, en particulier dans le passage du prototype à l'exploitation industrielle et sur le plan de la connectique".

"Nous n'avons aucune inquiétude pour offrir quinze chaînes minimum et dix canaux FM sur le réseau", a indiqué Martial Gabillard en envisageant même d'aller plus loin pour répondre aux demandes pressées et spécifiques qui se feront jour. Le plan de services sera arrêté dans cinq à six mois. "En cette période de turbulences, il est fort tôt pour en donner une liste définitive ; celui qui de toutes façons remportera la victoire finale, c'est le câble", a-t-il souligné en honorant "le travail efficace accompli par la Mission TV Câble", en particulier dans les négociations avec les ayants droit. (d'après Inf - Câble).

LE PRIX NATIONAL 85 DES RELATIONS PUBLIQUES A LA S.N.C.F.-BRETAGNE

L'Association Française des Relations Publiques (A.F.R.E.P.) a attribué son prix pour 1985 à la S.N.C.F. région de Bretagne, dont la direction est assurée par Claude Boutté (depuis mai 1983) et la responsabilité de la Communication par André Legrand. La voiture-exposition ouverte aux voyageurs sur les lignes de la région a été déterminée dans le choix difficile des quinze dossiers retenus en dernier examen, mais une politique dynamique de contacts et des initiatives souvent originales aussi.

Le prix spécial du jury a été décerné à la Société "Grillero" de Guidel (directeur : Antoine Freuchet) ; nous en parlons par ailleurs. Le Lycée Hôtelier de Dinard, grâce aux actions entreprises par son professeur, Robert Lefevre, pour que la gastronomie bretonne rayonne non seulement en France mais dans le monde entier, s'est vu attribuer la médaille de la Communication 1985 avec les félicitations du jury.

L'assemblée des Pays de Bretagne

L'assemblée générale de la Fédération des Pays de Bretagne aura lieu le 17 janvier de 10 à 16 h à Sapelet, Campus de Beaulieu, route de Cesson. On y entendra notamment la communication des réponses des candidats au questionnaire sur la Région et le bilan des chartes intercommunales en Bretagne.

Des intervenants, invités de la Fédération, prendront la parole pour élargir le champ des réflexions sur les meilleurs moyens de promotion économique des Pays. J.Y. Ollivaux, chargé d'étude à l'Association Nationale pour le Développement local et les Pays, présentera des exemples de relations Région-Pays, hors de Bretagne. MM. Frin, directeur de Actiphone (Institut de Communication) et J.Y. Cornier analyseront les outils habituels de promotion économique locale.

Quel habitat pour l'an 2000 ?

Le 4ème Forum "Habitat demain" aura lieu au Palais des arts à Vannes les 23, 24 et 25 janvier sur le thème "Quel habitat pour... l'an 2000 ?".

D'année en année, le Forum "Habitat demain" s'affirme comme étant le grand événement de l'Ouest en matière d'innovation dans la construction et l'habitat. Le thème s'inscrit dans cette dynamique, avec, sur trois jours, plus d'une centaine de stands, de présentations, de démonstrations, d'ateliers de recherche, de comptes rendus d'expériences novatrices et de sessions de créativité.

Jeudi 23, Information en bâtiment : journée du Plan Construction Bretagne, sous la présidence d'Hubert Guenet, directeur régional de l'Équipement. Vendredi 24, Quel habitat demain : journée des Ateliers "Habitat demain", avec sur 4 thèmes de réflexion. Samedi 25, Habitat - l'an 2000 : journée de rencontre avec le grand public : groupes de créativité, débats avec des enfants, l'an 2000 en B.D.

Res : Tonas, 44 ans, de la Marine, Lorient 97 21 60 45.

Tonas et Grillero lauréats du prix des relations publiques de Bretagne

Pratiquement toute la presse (notamment Armor-magazine) s'est fait l'écho, il y a quelques mois, du lancement, par une entreprise du Morbihan, du *Choué burger*, le steak haché surgelé en forme de bâtonnet glacé. C'est pour cette campagne, qu'elle a elle-même conçue et orchestrée, que l'Agence Tonas de Lorient et son client Grillero viennent de se voir proclamer lauréats du Prix des Relations publiques 1985 décerné par l'AFREP/Bretagne, affiliée à l'Union des Associations françaises de Relations publiques.

Pour Alain Borveau, l'animateur de Tonas, les Relations publiques sont, il est vrai, une "seconde nature" : directeur général d'Infoplan/Mc Cann-Erickson jusqu'en 1974, il est celui qui a lancé les Bahamas en France et qui y a implanté Glenfidadien, à une époque où la seule communication possible pour un whisky était celle du "bouche-oreille" systématique.

Il a été également l'artisan du lancement de Finlux, de Cadbury, des crackers Bélin, de la Porsche Targa et des cuisiniers Rosières, pour ne citer que ceux-là. En 1973, il recouvrit la Coupe d'Or de l'Information de l'Union nationale des Attachés de Presse (UNAPF) pour son opération "Animax en péril", menée en faveur d'Essor Standard.

Revenu aujourd'hui dans sa Bretagne natale, Alain Borveau a découvert le fabuleux potentiel que représente, pour la communication, le tissu industriel régional.

Tout est à faire, dit-il, et tout est à réinventer. Il me semble avoir rajouté 15 ans ! Les budgets sont évidemment limités au départ, mais nous grandissons avec nos clients. C'est à peine si l'on trouve encore le temps de faire du bateau !

Au nombre des clients de Tonas figurent les institutions (Équipement, municipalités, Chambres de Commerce, le Conseil Général du Morbihan, EDF et GDF) mais aussi une alimentation, la marine, le bâtiment, l'ingénierie, la mécanique, etc...

La garantie de Tonas est Danièle Penas. Ses bureaux sont au 44, avenue de la Marine, 56100 Lorient (97 21 60 45).

Le bi-linguisme en URSS

PAR NAIL TOUTAIEV

En URSS, toutes les langues jouissent de droits égaux et aucune n'a de privilèges. Des sociolinguistes d'Occident mettent jusqu'à présent en doute ce fait évident. Bien plus, certains estiment que, puisque le russe est largement répandu, cela conduirait à la "russification" des autres nations et ethnies qui peuplent l'URSS, voire à leur "antantissement ethnique".

Je dirai d'emblée mon opinion : une étude attentive et impartiale de la réalité inflige un démenti aux affirmations de ce genre. La Constitution garantit aux citoyens de l'URSS la possibilité de suivre un enseignement scolaire en langue maternelle et en celles des autres peuples de l'URSS. L'enseignement se fait en langues nationales aux écoles secondaires et supérieures. Il en va de même pour les émissions télévisées et radiodiffusées, pour les écritures dans les institutions d'Etat et sociales. En Turkménie, les élèves peuvent choisir entre le turkmène, le russe, l'ouzbek et le kazakh. Les journaux paraissent dans la langue des Ouzbeks ou dans celle des Kazakhs dans les régions où ils prédominent. En Kirghizie, les écoliers peuvent s'inscrire en sept langues, à savoir en kirghiz, en russe, en ouzbek, en tadjik, en douïsnan, en ouïgour ou en alle-

mand. Dans de nombreuses écoles, l'enseignement se fait en deux, trois, quatre, ou plus, langues (celles-là représentent 36 % de la totalité dans cette République). En Ouzbékistan, la radio-télévision fait usage de l'ouzbek, du russe, du kazakh, du karakalpak, du tadjik et du tatare. Je rappellerai qu'en régime soviétique 48 alphabets ont été élaborés pour les peuples et les ethnies qui n'en avaient pas auparavant. Aujourd'hui l'URSS compte 8 littératures nationales.

Pourquoi le russe est-il si largement employé parmi les différentes nations ? On sait qu'environ 30 % de la population non russe parle constamment cette langue. Les statistiques et les études sociologiques montrent que ce pourcentage progresse rapidement. Les causes en sont multiples, dont la plus importante est que le russe est une langue de communication entre nations. C'est naturel, car 54 % des Soviétiques sont russes. Dans quelle autre langue pourraient s'entendre, par exemple, un Arménien et un Letton, un Bouriate et un Ukrainien ?

Cependant, aussi grand que soit le rôle du peuple russe dans la vie de l'Union soviétique, cela ne conduit aucunement à la "russification" des autres nations et ethnies. Au cours des années 70, le nombre d'Ouzbeks qui possèdent bien le russe a plus que triplé en passant de 14,5 à 49,3 % et celui de Tadjiks a presque doublé (de 15,4 à 29,6 %). Pourtant, bien que l'usage du russe en tant que moyen de communication entre les nations s'accroisse, 98,5 % des Ouzbeks et 97,8 % des Tadjiks restent à leur langue maternelle.

L'étude de l'évolution du bilinguisme montre que le désir d'apprendre le russe est un phénomène positif qui favorise les échanges d'expérience et l'initiation de chaque nation et de chaque ethnie aux acquis culturels d'autres peuples. Je ferai également remarquer que le développement du bilinguisme n'est pas du tout à sens unique en URSS. C'est un processus bilatéral et réciproque. Au cours des années 70, pour ne s'en tenir qu'à cette période, le nombre des Russes qui parlent couramment estonien s'est accru à peu près de 50 % en Estonie, en passant de 12,6 à 18 %. Les études sociologiques des années 80 attestent que 99 % des jeunes d'origine non estonienne, interrogés en Estonie, voudraient assimiler la langue de cette République. En même temps, beaucoup d'entre eux estiment que les possibilités de l'étude de l'estonien sont insuffisantes. Pour en venir à bout, des mesures ont été mises au point et partiellement réalisées, pour l'instant. Des cours d'estonien s'ouvrent sur les lieux de travail, surtout là où les personnels sont mixtes. L'enseignement de cette langue se fait dans de nombreux jardins d'enfants. Des manuels supplémentaires, notamment des guides parlés, ont été édités pour ceux qui désirent l'apprendre et autodidactes.

Le bilinguisme, l'étude du russe par les représentants de toutes les nations et ethnies soviétiques ne minimise pas les langues nationales et ne mène pas à la "russification", comme en témoignent les faits. L'épanouissement libre et parallèle du russe et des autres langues de l'URSS n'est pas un paradoxe mais la logique du développement de la société du socialisme réel. (APN).

Studi : former les salariés des entreprises à la culture bretonne

Studi, fédération d'associations culturelles, a pour objectif, dans le cadre de la formation continue, de promouvoir la langue et la culture bretonnes dans les entreprises.

Des centaines de milliers d'ouvriers et employés ne connaissent pas la civilisation bretonne rurale dont la plupart sont directement intéressés. Assurer une formation d'éveil à leur endroit est l'objet du premier stage de Studi (histoire, littérature, onomastique, toponymie, langue bretonne, visite de musées de l'Université, film sur les pays celtiques...).

Des stages de breton sont à l'étude, destinés particulièrement aux sections qui ont besoin de bretonnais (banques, mairies, administrations, hôpitaux, 3ème Age, agro-alimentaire, distribution, etc.).

Connaître la langue et la culture bretonnes, lier le passé au présent en se tournant vers l'avenir, est nécessaire pour le devenir de la communauté bretonne. Cette démarche passe par l'initiative des entreprises et des salariés.

Rens. : Studi, Centre de formation Oaled Diwan, Bourg de Trégoneau, 29214 Lannilis - 98 04 05 42.

INITIATION A LA CULTURE ET A LA CIVILISATION BRETONNES

Durée : cinq jours, du lundi au vendredi. Dates : avril : du lundi 14 au vendredi 18 mai : du lundi 26 au vendredi 30 juin : du lundi 9 au vendredi 13. Lieu : Centre de Formation Oaled Diwan, Trégoneau (1). Tarif : frais de formation : 1.800 F par stagiaire. Logement et nourriture à charge des stagiaires (2). Programme : Adaptation à la demande des stagiaires - les noms de familles - les noms de lieu - vocabulaire usuel en breton - la tradition orale - la littérature populaire bretonne - histoire - film sur les pays celtiques - le mouvement breton - visites de musées, de l'université.

(1) A partir de 10 stagiaires d'un même établissement, le lieu, la date et le tarif du stage peuvent faire l'objet d'un accord particulier (2) 30 F la nuit, 35 F le repas.

Un conseil national des langues et cultures régionales : pour quoi faire ?

A Lorient, cet été, Jack Lang, ministre de la Culture, avait annoncé la création d'un "Conseil National des Langues et Cultures Régionales", dans une réponse à une question écrite de Didier Chouat, député, il a précisé les attributions du Conseil : "Il étudiera les questions relatives au soutien et à la promotion des langues et cultures régionales dont il sera saisi par le Premier Ministre (...). Son existence permettra d'instaurer, pour la première fois, un lieu d'échanges où il sera débattu de la situation des langues et cultures régionales. Carrefour d'idées, le Conseil constituera aussi un outil à la disposition des pouvoirs publics par la proposition et l'impulsion de mesures de protection concernant ces langues et ces cultures".

Un prix pour le Festival du Livre en Bretagne

Le 6^e Festival du Livre en Bretagne aura lieu à Saint-Brieuc les 25, 26 et 27 avril. A cette occasion, la Ville attribuera un prix littéraire de 4 000 F à un ouvrage édité depuis le 1^{er} janvier 1984. Il devra concerner la Bretagne ou l'auteur avoir habité Saint-Brieuc.

Les concurrents devront faire parvenir 10 exemplaires à la mairie de Saint-Brieuc (service culturel) avant le 15 mars, délai de rigueur.

Des écrivains à l'honneur

Le 16 novembre, le prix Bretagne à Antony L'HERITIER (pour l'ensemble de son œuvre) et le prix Pascal Pondaven à Marc Simon (pour son livre sur Landevenec). Le 18 novembre, le Goncourt à Yann Queffelec... Les écrivains bretons sont à l'honneur.

Grâce à l'association Art Pilhaouer et à son dynamique président André Marc, on a renoué avec la tradition : c'est en effet à la Maison de la Bretagne (certes tout petite pour contenir la richesse de la production littéraire bretonne) que s'est déroulée la 34^e vente des écrivains bretons.

Rencontres culturelles en 1986

Le samedi 23 janvier, à Brest, au Centre Breton d'Art Populaire, de 10 à 18 heures, exposition-vente des éditeurs de livres et revues en langue bretonne, à 14 h 30, débat public sur l'éditorial en langue bretonne aujourd'hui (rens. : Skol-Uhel ar Vro, BP 66A, 35031 Rennes - 99 02 97 96).

Du 18 au 23 février, à Paris, Grand Palais, 4^{ème} Salon des langues, des cultures et de la communication internationale Expo-Langues (7, rue Copernic, 75782 Paris 16).

Le 28 février, 1^{er} et 2^e mars, à Nantes, Palais du Champ de Mars, Festival du Livre sur le thème "Le Tour du monde en 20 000 livres" (Rens. Espace Gratin, BP 69, 44003 Nantes - 40 69 01 84).

Du 8 au 16 mars, à Bruxelles, Centre Rogier, 18^{ème} Foire Internationale du Livre de Bruxelles (Rens. 111, avenue du Parc 1060 Bruxelles).

Du 20 au 26 mars, à Paris, Grand Palais, 6^{ème} Salon du Livre (O.I.P., 62, rue de Miromesnil, 75008 Paris).

Du 2 au 4 avril, à Londres, Barbican Center, Foire du Livre (London Book Fair, Ortel House, 26, The Quadrant, Richmond-Upon-Thames Surrey TW9 1DL).

Le 4 et 5 avril, au Centre Gallois de Londres, 157-163, Grays Inn Road, WC 1, Salon du Livre Culturel SCRIP - Céli-66, avec la participation d'éditeurs de langue bretonne (Séamas O Coileain, G 42, Du Cane Court London SW 17 7).

Du 18 au 20 avril, à Fougères, 1^{er} Salon du Livre Sportif de Bretagne (Rens. : Marc Baron, Mairie de Fougères).

Du 25 au 27 avril, à Saint-Brieuc, au CAC, 6^{ème} Festival du Livre en Bretagne (Rens. : Mme Nicole Meyer, bibliothèque municipale, 44, rue du 71^{ème} R.I., Saint-Brieuc - 2).

Du 27 avril au 4 mai, à Rennes, Salon du Livre.

Les 10 et 11 mai, à Pont-l'Abbé, congrès annuel de l'Association des Ecrivains Bretons (Rens. : Yann Breklien, 38, rue Jeanne d'Arc, Quimper).

Du 19 mai au 1^{er} juin, à Concarneau, Quinzaine du Livre.

Du 18 au 20 juillet, à Braspart, Festival du Livre érotique et symbolique.

Du 17 au 21 juillet, à Concarneau, au CAC, 2^{ème} Salon du Livre Maritime.

Fin juillet, début août, à Plœmel, au Centre Culturel des Carnes, exposition de livres consacrés à la Bretagne centrale.

Du 1^{er} au 10 octobre, à Francfort, Foire Internationale du Livre.

Du 26 au 28 octobre, à Dinan, 4^{èmes} Rencontres Poétiques de Bretagne.

Les 6 et 7 décembre, à Fougères, 2^{ème} Salon de Bretagne du Livre pour la jeunesse.

Si le lieu est moins spacieux que les salons feutrés de l'hôtel Park, cela a permis en contre-partie aux milliers de personnes qui défilent dans l'immense galerie marchande d'apprendre que les écrivains bretons, ça existe...

Ils ne sauront pas, si est vrai, qu'il a fallu faire une sélection arbitraire et déclinatoire. Les heureux élus, en plus des lauréats qui ont reçu leur prix des mains du président Jean Marin, étaient : Marilyns Bédout, Gwen Adil Bollere, Yann Breklien (assisté de Mme Moel, en costume breton), Hélène Cerdau, Francine Caron, Michel Danel, Denise Deloche, Jean-Pierre Fly, Garlonn, Per-Jakez Hélias, Jeanine Huas, Jean Laugier, Hervé Le Boterf, Gérard Le Gouic, Yvon Le Men, Charles Le Quintrec, Jean Markale, François Péron, Patrick Poivre d'Arvor, Maurice Polard, Henri Queffelec.

Tous ces écrivains sont sans doute connus des lecteurs d'Armor, mais le mérite incommensurable d'André Marc et de sa petite équipe si active c'est, d'une part, de permettre cette rencontre exceptionnelle de talents si différents, ce miracle annuellement renouvelé, et aussi, comme ca, autour par exemple de Tristan Corbier (grâce à Michel Danel) que se fasse l'unité bretonne, que se retrouvent toutes les "composantes" de la diaspora : la Fédération des Bretons de Paris, l'U.S.B.F., les Cadres bretons, Kendalch, Diwan, et naturellement l'Organisation des Bretons Emigrés (O.B.E.) Pour cela aussi, merci à Ar Pilhaouer.

Pour les lecteurs "parisiens" d'Armor magazine (de plus en plus nombreux) il faut savoir (et faire savoir...) qu'Ar Pilhaouer organise aussi le samedi 16 janvier, à 15 h, à la Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrière, Paris 15^{ème}, la projection d'un film commenté sur le Mexique par Robert Berger.

Le samedi 15 février une conférence sur "La Bretagne et Paris au début de l'aquaculture scientifique" par le docteur Georges Desse, docteur en médecine, docteur en sciences, du laboratoire de biologie marine du Collège de France de Concarneau.

Deux initiatives qui méritent donc d'être soutenues.

PIERRE LE GOFF

CAPES : une dotation dérisoire

Unvizez Studieren Vreizh - l'Union des Etudiants Bretons - a exprimé son étonnement et son mécontentement à l'annonce du nombre de postes ouverts pour le CAPES de Breton. USV a toujours réclamé un minimum de dix postes la première année, reconductible les années suivantes, pour que l'enseignement du breton se fasse d'une manière satisfaisante. Comment cinq professeurs pourraient-ils répondre à la demande existante ? En 1984, 343 heures et demi ont été dispensées à 3 000 élèves répartis dans 94 établissements. Pour répondre à de tels besoins, ces cinq postes apparaissent dérisoires : "Encore une fois, le gouvernement semble agir à coups de publicité, sans prendre en compte réellement les besoins du breton. Après un CAPES bâtarde, voilà qu'il accorde un nombre croupin de postes. Comment, dans de telles conditions, croire à la volonté réelle du gouvernement de participer à la sauvegarde de la langue bretonne. M. Mitterrand peut affirmer avoir fait beaucoup pour la défense du breton, c'est bien toujours la même politique qui continue, en plus hypocrite. USV rappelle en outre que la seule création du CAPES ne saurait la satisfaire et qu'une série de mesures complémentaires s'impose d'urgence :

- la création d'un DEUG de breton, sans lequel aucun cursus universitaire et, à long terme, aucun recrutement ne sont possibles. Ce DEUG est aussi nécessaire pour assurer une connaissance satisfaisante de la langue ;

- le développement de l'enseignement du breton dans les Ecoles Normales afin que les futurs instituteurs puissent assurer des cours de breton dans le primaire ;

- le développement d'une filière en langue bretonne au sein de l'Education nationale...

Si de telles mesures ne sont pas prises et si le nombre de postes au CAPES n'est pas augmenté d'une manière significative, il sera clair que la création de ce CAPES de breton, annoncé à grands renforts de publicité, n'est qu'une tromperie à but électoraliste", conclut USV.

POUR UNE BIBLIOTHEQUE FRANCO-BRETONNE A ST-BRIEUC

La Jeune Chambre Economique de Saint-Brieuc a prévu d'aider ses "cousins" de Saint-Brieux dans le Sackatchewan à monter une bibliothèque francophone au Canada.

La constitution de cette bibliothèque est le meilleur moyen de leur faire connaître notre culture. Ils veulent en savoir plus sur la culture française en général et sont vivement intéressés par la culture et le phénomène bretons en particulier. Rappellent que, l'été dernier, 57 Bretons ont effectué un voyage de 15 jours à Saint-Brieux (1 200 habitants), commune fondée par des émigrants bretons en 1904, originaires des Côtes-du-Nord et du Finistère en majorité ; Atlatiques s'y installèrent également.

Saint-Brieux, située en Saskatchewan, province anglophone où la presse est de langue anglaise, est à 3 300 km de Montréal (Québec). Elle ne dispose pas de livres et de périodiques en langue française.

La commune achève la rénovation d'une maison qui recevra la bibliothèque franco-côtière de la Saskatchewan. Elle n'existera que si nous participons réellement à sa création.

Contact : J.C.E., BP 211, 22003 St-Brieux Cedex.

**DEZIOU AN EMGLEV
Journées culturelles du Pays
de Lorient**

Emglev Bro an Oriant, créé en novembre 85, a pour but de rassembler les associations culturelles bretonnes du Pays de Lorient, de défendre, diffuser et promouvoir la langue et la culture bretonnes. E.B.O. rassemble actuellement les cercles celtiques Blei Mor, Brizeux, Bugale an Oriant, Mignonel Breizh, le bagad Sonerien an Oriant, Kevedigezh Bro Ereg, Dastumerion er Christreiz, Dul'homp Sorj, la chorale Kanerion an Oriant, Diwan an Oriant.

La première activité de cette année a été, à la demande de la municipalité de Lorient, de travailler à la traduction en breton des principales signalisations de l'intérieur de la ville, les plaques bilingues devant être posées à partir de janvier.

Dans le but de proposer une sorte de vitrine de la culture bretonne au pays de Lorient, Emglev Bro an Oriant organise une série de manifestations les 17, 18 et 19 janvier à Lorient.

Les associations désirant tenir un stand durant ces journées sont priées de prendre contact rapidement avec le secrétariat : Emglev Bro an Oriant, L'Impasse François Le Levé, 56100 Lorient - l'heul dail F. Le Levé, 56100 An Oriant.

Le vendredi 17 janvier - 20 h 30, salle de conférences C.C.I., 21, quai des Indes, débat : *Quelle économie bretonne dans l'Europe de demain ?* avec la participation de J.-Y. Le Drian, député-maire de Lorient, J.-C. Le Douarin (CELIB), Yv. Gicquel (P.C.M.), G. Pierré (Conseil des Régions d'Europe).

Le samedi 18, au Palais des Congrès, 15 h, débat : *Culture bretonne, présent et avenir - Quelle place pour la langue bretonne dans la société actuelle ?* avec la participation de Yves Dollo, député de Saint-Brieuc, Per Denez (Conseil Culturel de Bretagne), Rozap Ormès (Association des élus bretonnants), Youenn Gwerin (FR3 Bretagne) et Legrand, recteur de l'Académie de Rennes (sous réserve), animé par Bernéz Rouz, de Radio Bretagne Ouest. 21 h : *Fest-noz* avec les Trouzerion, Dastumerion, Kanerien er Bleu, Sonerien an Oriant. Le Bras et L. Buhé, les chanteurs et les sonneurs du pays, etc.

Le dimanche 19, au Palais des Congrès, de 14 h à 19 h, *spécial de musiques, chants et danses de Bretagne* avec les cercles celtiques Blei Mor, Brizeux, Bugale an Oriant, la chorale Kanerion an Oriant, Mikael Kerné, Marianig Larchanteg, etc.

Et aussi, de 14 h à 20 h, le samedi et le dimanche, au Palais des Congrès : *expositions* (cartes postales, musique traditionnelle, instruments de musique, enseignement, costumes et sports traditionnels, etc.), *projections, stands, concours de dessins, tombola*, etc.

Ces journées sont organisées avec le soutien du C.M.B. de la Bretagne Ferries, de Radio Bretagne Ouest par Emglev Bro an Oriant (Entente Culturelle du Pays de Lorient).

"L'en-avant Diwan"

"Diwan va constituer un groupe de travail pour la préparation du Secondaire. Le groupe sera réparti par domaine d'enseignement (breton, français, anglais, histoire-géographie, mathématiques, sciences, éducation manuelle et technique, informatique, sports). Les travaux commenceront par la 6ème, l'objectif étant de couvrir le 1^{er} cycle (3ème). Si vous souhaitez participer à cette préparation, adressez votre accord à : Diwan, Trégouart, 29214 Lannilis".

**Arts et langage :
séminaire à St-Brieuc**

Arts et Langage, tel est le thème d'un séminaire organisé par le Centre d'Action Culturelle de St-Brieuc durant ce premier semestre 1986. Cette initiative originale a un objectif bien précis : il veut permettre à ceux qui le désirent de développer leur culture générale dans le domaine des langages artistiques : musiques, arts visuels et littéraires, autant de secteurs dont les cloisons peuvent facilement être perméables.

Le corps enseignant est bien sûr particulièrement concerné par ce séminaire, mais aussi les artistes eux-mêmes qui bien souvent ont tout à apprendre sur les interférences pouvant exister entre les différentes formes de l'art.

Six sessions (une par mois) sont proposées de janvier à juin. Elles se déroulent au C.A.C. de St-Brieuc le vendredi soir, le samedi après-midi et le samedi soir.

Le séminaire est dirigé par Jean-Yves Bosseur, maître de recherches au CNRS, chargé de cours à Paris 1, mais aussi compositeur que l'on connaît notamment dans la région au travers d'une création présentée au CAC de St-Brieuc en 1983 : "Vent d'Ouest, le chant d'un monde". Il est est par ailleurs l'auteur de livres-partitions, de musiques de films, d'une thèse de doctorat d'Etat "Notations et communication des nouvelles musiques". Jean-Yves Bosseur n'a que 38 ans mais a déjà réalisé un nombre impressionnant de réalisations. Pour ce séminaire, d'autres artistes seront également présents.

Les inscriptions pour ces sessions doivent être adressées à René Le Gac, Centre d'Action Culturelle, place de la Résistance, 22000 St-Brieuc. Prix : 800 F (payable en plusieurs fois).

Prix littéraire Xavier de Langlais 1986

Comme chaque année un prix sera attribué en 1986 pour couronner une œuvre en prose d'au moins 100 pages ou une œuvre poétique d'au moins 50 pages. Les candidats devront envoyer leurs écrits en trois exemplaires dactylographiés d'un seul côté de la page au secrétariat : Yann Bouëssou du Bourg, 4, rue Jean Macé, 35700 Rennes.

Centre culturel Beltan

(43, strada Mikael, Brasparzh - Pell. 98 81 43 03)

Dim. 12 janvier : "Vivre les Légendes". Journée de Sphrologie et d'Imaginaire - de 9 à 18 h. Maissons Dantes et Gwenn'han Le Scouezec présent, dans l'esprit de la Tradition celtique et selon les méthodes de la sphrologie, l'enseignement qu'ils dispensent depuis dix ans tant en Bretagne qu'en Suisse et en France. Cette méthode de développement personnel associée à la prise de conscience du schéma corporel et à la connaissance de soi, la connaissance du symbolisme et le développement de l'imaginaire. Dim. 19 janvier : *Initiation à la radesthésie*, enseignement théorique et pratique de la radesthésie, étudiée en relation avec la géobiologie. Cette première journée sera dirigée par M. Penrec'h - de 9 h 30 à 18 h. Sam. 25 janvier : *Centre d'études druidiques de Bretagne* - à partir de 14 h 30. Dim. 26 janvier : *Astrologie* - 4^e journée de formation par Frédéric Jérôme - de 9 à 18 h. Dim. 2 février : *Contes et Légendes d'Imbols et de Brigitte*. A 15 h 30 : l'après-midi de Contes et Légendes, à l'occasion de la fête druidique d'Imbols par Y.B. Tilleon - jeudi 19 h, Kan ha diskan par Christophe Hébert et Eric Salaün - vendredi 18 h, Musique par Roland Rousselet, Olivier Mell et Philippe Cordier - samedi 10 h, Breton populaire par Eric Salaün - 14 h, Moyen-breton par Gouven Pennoad - 16 h, Bibliothèque par Christian Merer et Marc Vidal - 17 h, Conférences.

**L'association
"Rue des Scribes"**

L'association "Rue des Scribes" s'est mise en place pour favoriser la sauvegarde et la promotion d'écrits d'intérêt et d'audience localisés, qui représentent les ouvrages de petits tirages, consacrés à des localités rurales, afin d'apporter une contribution à la connaissance historique, sociale et culturelle de celles-ci, tout en participant à leur rayonnement. Les moyens : la prise en charge de l'édition ou de la réédition et la diffusion de ces ouvrages et monographies.

A l'origine de l'action de "Rue des Scribes", il y a un constat de carence. Les ouvrages pris en charge par l'association, ne le sont pas (et ne le sont plus...) s'ils l'ont jamais été par les éditeurs habituels, car les logiques et pratiques commerciales actuelles n'assurent pas l'amortissement de documents de petits tirages et de diffusion restreinte.

De fait, tout un domaine de l'écrit, véritable richesse et patrimoine culturel pour les communes concernées est absent des catalogues. Il y a là un risque probable d'oubli de toute une partie du patrimoine écrit, et ce, pour des raisons strictement commerciales.

Rééditer, certes, mais "Rue des Scribes" a également l'ambition d'entreprendre des éditions. De nombreux manuscrits de valeur sont oubliés, et d'autres héssent même à se constituer. Par son action, "Rue des Scribes" a la volonté de stimuler les chercheurs locaux et d'en faire connaître les travaux, tout en s'inscrivant simultanément à faire connaître et à mettre en valeur les médias d'auteurs disparités.

Précision : "Rue des Scribes" limite son champ d'action à la Bretagne (12, rue de Redon, 35100 Rennes 99 30 52 42).

Calendrier de la Gorsedd

2 février : célébration de la Fête Celtique d'Imbols (Brasparz). 3 mai : célébration de la Fête Celtique de Beltaine (Brasparz). 22 juin : Gorsedd Digor à Brasparz (Tachenn Kadar). 26 juillet : célébration de la Fête Celtique de Lugnèsed.

A Ker Vreizh

Après restauration des locaux, le foyer celtique Ker Vreizh a commencé ses cours de celtique moderne, 43, rue Saint Placide, 75006 Paris (42 22 54 93). Les élèves non inscrits sont priés de se manifester auprès du permanent tous les jours de 16 à 18 heures.

Ces cours de celtique moderne ou "ensavag" s'adressent à tous ceux qui rêvent d'apprendre ce que certains nomment déjà la "future langue supra-nationale européenne". Langue de "première fonction", le celtique qui était jadis la langue de la majeure partie de l'Europe, a été modernisée depuis 150 ans par les intellectuels de l'Ensavag, mouvement de renaissance celtique en Bretagne. Depuis, il s'est constamment enrichi de mots et de tournures nouvelles. Yann-Ber Tilleon.

Ker Vreizh propose : lundi 19 h, Gallois par Nesta Pierry - mardi 19 h, Gaélique par M. Barra de Bhaldrath - mercredi 17 h, Manx par Patrick Le Besco - 19 h, Ensavag (celtique moderne) par Y.B. Tilleon - jeudi 19 h, Kan ha diskan par Christophe Hébert et Eric Salaün - vendredi 18 h, Musique par Roland Rousselet, Olivier Mell et Philippe Cordier - samedi 10 h, Breton populaire par Eric Salaün - 14 h, Moyen-breton par Gouven Pennoad - 16 h, Bibliothèque par Christian Merer et Marc Vidal - 17 h, Conférences.

ARTS ET ARTISTES

SALON REGIONAL DE LA PHOTO

Un salon photographique régional aura lieu au Centre Jean Savidan à Lannion du 8 au 29 mars. Cette exposition regroupera des tirages de seize auteurs des sociétés photographiques de l'Ouest dont Marie-Louise Bréhant, Grand Prix d'Auteur 1985.



Les toiles de Claude Lazar voyagent à travers le monde, la Galerie "Le Temple" à Rennes a le plaisir de les accueillir du 25 janvier au 22 février (32, rue Vassalotti). Claude Lazar : "Je suis un peintre de narration. Mes rues sont désertes mais j'évoque une présence par le jeu de l'ombre et de la lumière. De même, la dynamique de ma peinture est statique, mais l'essai de suggérer le mouvement par derrière. Je dessine la nuit dans la lumière électrique. Je fais porter la lumière sous un noir pour jouer du côté trompe "l'œil". Mes fonds sont toujours très noirs et j'essaie de faire venir la lumière de l'intérieur. Dans la rue que je peins il n'y a pas de voiture, ni d'ailleurs de traces d'écriture. Mes personnages, je les montre de dos pour brouiller les définitions. Ils sont suggérés comme rêves et fantômes."

10 questions à la photographie

A la Maison de la Culture de Rennes, du 11 janvier au 9 février, Galerie Andre Malraux, "10 questions / 10 questions à la photographie" : Chastrol, Dampierre, Lavielle, Liégeois, Oudard, Perrot, Postel, Rehiffé, Septier, Tourlière.

Un certain nombre de plasticiens-photographes, dont Alain Fleg, organisateur de l'exposition, ont depuis plusieurs années réussi à faire passer une nouvelle dimension de la photographie, tout en étant un peu considérés comme les "villains petits canards" de la couvée. Aujourd'hui, c'est une nouvelle génération, de jeunes puisqu'ils ont tous moins de trente ans, qui présente (ci) son travail, modestement puisque sous forme de "questions à la photographie", mais néanmoins avec force. Ils démontrent ainsi (toute la vigueur de cet art encore très nouveau qu'est l'art photographique.

Concours autoportraits

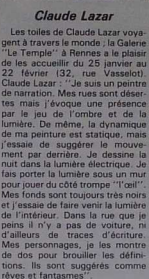
Le Concours d'Autoportraits organisé par l'Association "Racines pour demain" se poursuit. A mi-parcours, une quarantaine d'artistes de toutes disciplines, originaires du Grand-Ouest, se sont inscrits. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 8 février. A cette date, les peintres, dessinateurs, sculpteurs, graveurs intéressés devront avoir déposé un maximum de 5 œuvres (tous modes d'expression confondus) qui seront exposées en avril 1986 dans le hall du Crédit Agricole de Vannes.

Un jury de plasticiens et de membres de l'Association désignera les deux meilleures œuvres. Le premier prix est une somme de 2 000 F, complétée par 200 affiches de l'œuvre, imprimées au nom de son auteur, et des films de la sélection couvreur. Le second prix, un montant de 1 000 F.

Rens. : "Racines pour demain", avenue de Kéranguen, 56000 Vannes (97 40 66 00).

Mémoires de la mer

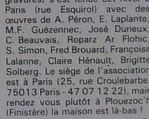
L'exposition qu'a tenue au Théâtre de Rennes Armel Pellierin est toute d'intensité et d'intelligence. Dans un remarquable mariage des formes, des couleurs, des volumes et des données, les produits de la mer sont si donner sous le talent de cet architecte une pensée particulière aux "Mémoires de la mer". Quelques galets, quelques bois issus des naufrages, quelques données de sel, de mer et de ciel et la vie poétique s'est mise à battre pour dire le rapport permanent de l'homme à la nature, à la vie ! Il n'est pas seulement nécessaire de se pencher sur l'image à ce Golfe du Morbihan, site étrange et enchanteur ou s'émerveiller clochers embrumés, Rots solitaires et vasières démodées. Du fugitif instant figé par les caprices de la lumière, de la brume ou de l'eau, reste parfois une image, quelquefois un souvenir, toujours un parfum d'émotion. Yannick Le Bouclican, assistant d'université à Angers, pratique la photographie depuis 10 ans.



Armel Pellierin cher sur les gravées de par chez nous pour avoir dire l'essentiel, il y faut encore l'intérieur, l'âme. Et de cette âme, Armel Pellierin a su faire jaillir l'émotion de l'homme dans des constructions d'une vitalité rare. André-Georges Hamon.

Letering Noz...

Grâce à Marie-Françoise Guézenec, la "petite lumière de la nuit", depuis 1974, ne s'éteint pas (parce que c'est un ver luisant ?...). Grâce aussi, bien sûr, au généreux Lionel La Barze et aux autres responsables José Dureux et Brigitte Solberg. Une exposition sans prétention mais de très haute tenue artistique (peintures, aquarelles, sculptures, gravures) s'est tenue cet hiver à Paris (rue Guiselin) avec des œuvres de A. Péron, E. Laplante, M.F. Guézenec, José Dureux, C. Beauvais, Rozap Ar Floc'h, S. Simon, Fred Brouard, Françoise Lalanne, Clara Hénault, Brigitte Solberg. Le siège de l'association est à Paris, 25, rue Croulebarbe, 75013 Paris - 47 07 12 22, mais rendez vous plutôt à Plozeuc'h (Finistère) la maison est là-bas ! P. Le G.



Jusqu'au 15 janvier au Théâtre de Rennes, rétrospective des œuvres de François Gaubert, né en 1914, décédé dans la capitale bretonne en 1981, un artiste qui avait su la profondeur mystérieuse des choses et du monde.

Bruissements ensoleillés

Yannick Le Bouclican présentera 40 photographes couleurs du 15 janvier au 15 février à la Galerie Diaph, 23, rue du Temple de Blois à Saint-Jacques de la Lande. Son titre "Bruissements ensoleillés" rappelle d'un recueil de poèmes écrit par lui à l'âge de 10 ans. Hommage par le verbe et maintenant par l'image à ce Golfe du Morbihan, site étrange et enchanteur ou s'émerveiller clochers embrumés, Rots solitaires et vasières démodées. Du fugitif instant figé par les caprices de la lumière, de la brume ou de l'eau, reste parfois une image, quelquefois un souvenir, toujours un parfum d'émotion. Yannick Le Bouclican, assistant d'université à Angers, pratique la photographie depuis 10 ans.

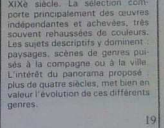


Dessins hollandais et flamands de Leyde

Pour la première fois, les œuvres du Cabinet des Dessins de l'Université de Leyde font l'objet d'une grande exposition : après une présentation cet automne à Paris, à l'Institut Néerlandais, les précieux dessins inaugurent une "tournee" de trois ans qui les conduira dans les grands musées d'Europe et des Etats-Unis. Ils sont présentés au Musée des Beaux-Arts de Rennes du 15 janvier au 17 mars.

L'exposition se compose d'environ cent dessins hollandais et flamands du début du XVIe siècle au XIXe siècle. La sélection comporte principalement des œuvres indépendantes et achevées, très souvent richissimes de couleurs. Les sujets descriptifs y dominent : paysages, scènes de genres, portraits.

Jusqu'au 15 janvier au Théâtre de Rennes, rétrospective des œuvres de François Gaubert, né en 1914, décédé dans la capitale bretonne en 1981, un artiste qui avait su la profondeur mystérieuse des choses et du monde.



CALENDRIER DES EXPOSITIONS

Nous envoyons les annonces d'exposition pour le 6 du mois précédent.

BREST - Bibliothèque centrale : exposition sur la saie - Galerie Saluden : Georges Evano - Palais des arts jusqu'au 11 - Yves Joussé, peintures : Grégoire, le 1930-1950, gouaches de Gitz Johansen. A partir du 17 - Karel Le Goarnig à Brest, 20 ans de peinture - la révolution 1789-1794, 250 documents originaux.

LAMBALLE - 30, rue Charles Cartel : Mauretto, aquarelles et huiles.

LORIENT - Espace l'Orient : paysages, spectacle ou évènement (œuvre du FRAC).

MORLAIX - Musée des Jacobins : Bertrand Braval, peintures et dessins ; Jacques Marjot, sciences et techniques d'hier et d'aujourd'hui.

NANTES - Le Globe : tapisseries de Françoise Biet - Musée Dobrée : les premiers graveurs français - Musée d'histoire naturelle : les crustacés, sciences et techniques d'hier et d'aujourd'hui - Palais de la Bourse : les forges du pays de Châteaubriant - Gal. Artigos : Le Faune - Forum Pommeroye : du théâtre à la marionnette, photos de Nicolas Treut - Château des Ducs de Bretagne : archéologie sous marine.

PARIS - Galerie du XVII^e, 104, quai de la Tour : exposition Paris Bretagne, peintures, pastels et dessins de René Ruy - Gal. Gérard Lezabé, 2, rue Brisemiché : Michèle Barangé, peinture - 54, rue de Boilechasse : corps, dessins et peintures de

PONT-L'ABBÉ - Galerie 89, rue Jean Le Berre : voir la nature, photos de Chantal Connan, Michel Coffé, Jean-François Rossage.

QUIMPER - Galerie Artém : Brigitte Le Pavec - Arts et Civilisations : avant-garde hongroise - Posters - posters - Gal. Van Hove : Jean-Yves Madoe - Gal. Saluden : affiches polonaises - Gal. Seize : Neveu - Galerie de l'Épée : les peintures de la galerie - Bibliothèque municipale : la préhistoire et l'enfant - Musée des Beaux-Arts : mégalithes en Bretagne.

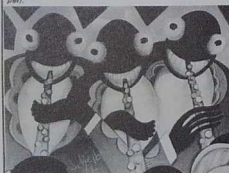
RELECC-KERHUON - Siège du CMB : le portrait-tatae Mac Avoy.

RENNES - Musée de Bretagne : les Bretons et Dieu - Archives départ : aux quatre vents du monde, découvertes et colonisation - Musée des Beaux-Arts à partir du 16 : dessins hollandais et flamands de Leyde - MJC Grand Cordel jusqu'au 17 : Yannick le Paternon : à partir du 20 : Catherine Helvét - Théâtre : hommage à François Garnier - Galerie du Temple du 25 janvier au 22 février : Claude Lazzar.

ST-JACQUES DE LA LANDE - Galerie Diaph du 15 janvier au 15 février : brassements ensoleillés, 40 photos collées de Yannick Le Boullcaut.

VANNES - Cohue : rythmes, installations de Michel Bernard - Palais des congrès du 30 janvier au 21 février : 46 salon des photographes du Pays Vannetais - Crédit Agricole, av. Keranguen : aquarelles de Raoul Decker.

L'avant-garde hongroise - les musiciens, gouache vers 1920 de Hugo Schubert (Gal. Arts et Civilisations à Quimper).



Une exposition passionnante : LES BRETONS ET DIEU

Tous les conservateurs des musées d'histoire et d'ethnographie de Bretagne, regroupés dans l'Association Buzeh, ont rassemblé leurs collections pour réaliser une grande exposition : "Les Bretons et Dieu". Les meilleurs spécialistes de l'histoire religieuse et de l'histoire des mentalités en Bretagne se sont associés à ce projet. Deux années de collaboration ont permis la réalisation d'une exposition itinérante riche de plus de 300 objets et documents graphiques ou iconographiques, qui est d'abord présentée au Musée de Bretagne à Rennes jusqu'au 16 février.

Du 16^e siècle à nos jours, l'exposition découpe l'histoire en 3 grandes périodes. Jusqu'à 17^e siècle, une religion proche du peuple mais souvent entachée de pratiques peu catholiques. Au 17^e siècle, le grand choc des missions qui aura un retentissement énorme par-delà la révolution jusqu'au 20^e siècle, enfin la période récente sur laquelle nous interroge l'exposition.

Du 16^e siècle aux Missions

Les changements ne se font pas cependant violemment et les pratiques les plus anciennes continuent à se perpétuer dans les périodes suivantes : celle par exemple qui, au 16^e siècle, consiste à fouter la statue d'un saint ou à la noyer lorsque les vœux du fidèle n'ont pas été exaucés ; - ou celle du Mel Beniguet, mallet bien qu'on pose sur le front des mourants pour les aider à passer un cap difficile.

Objets fascinants ou curieux pour nos yeux mais qui, restitués dans leur contexte, éclairent le 16^e siècle et les époques qui l'ont précédé. L'unité très forte de la paroisse s'exprime le plus fièrement dans les baniers mais aussi dans la construction des clochers, chacun voulant en avoir un plus haut... jusqu'à l'effondrement, sans compter, à l'occasion des pardons, les bagarres homériques auxquelles les curés n'hésitent pas à participer.

L'exposition insiste sur la spécificité bretonne comme, par exemple, le culte de la mort qui est évoqué par les ossuaires, les boîtes à crâne ou la personification de l'Ankou.

Missions et comportements politiques

Le clergé n'hésitera pas à s'appuyer sur la crainte de la mort pour reprendre en main le sentiment religieux. C'est le choc de l'effort missionnaire qui va être l'œuvre d'hommes exceptionnels tel Julien Maunoir. Leur but : provoquer chez les fidèles un choc qui les conduise à remettre en question leurs croyances assimilées à des apports diaboliques, mais aussi purifier les mœurs. Face à un public en partie illettré, les missionnaires inventent un matériel didactique original : ils résument leur enseignement en composant des cantiques placés sur des musiques déjà connues et surtout créent les célèbres *Taolennou ar mision*, tableaux de mission, toiles allégoriques, dont l'exposition présente des exemplaires particulièrement intéressants.

Elle montre aussi comment, au-delà de la mission, le clergé entretient les leçons dans la vie quotidienne : catéchisme, confession, prière dominicale, images, livres (en breton) et même les



Même les tabelliers étaient saucissonnés.

retirées auxquelles participent des milliers de Bretons.

En 1789, le clergé paroissial va souvent appuyer les premières réformes de la Révolution, mais la rupture l'emporte vite, les clivages vont s'enraciner durablement entre une tradition blanche et une tradition bleue dont les comportements politiques actuels gardent encore les traces.

Le 19^e siècle consacre l'apogée de l'encadrement clérical, pardons et pèlerinages sont réactés avec l'appui du chemin de fer, et c'est aussi le sommet du macabre breton, générateur d'une impressionnante décoration, de splendeurs cérémonielles.

Le religieux aujourd'hui

Par la suite, et tout au long du 20^e siècle, l'Église va jouer un rôle essentiel dans la vie économique, assurant le passage au modernisme à travers des institutions diverses, sans compter son rôle dans la vie politique ou l'engagement en faveur de la monarchie jusqu'à la fin du 19^e siècle glisse vers la démocratie chrétienne incarnée par des personnages comme La Mettrie, Turmel ou Renan. Le conflit des deux sensibilités donne lieu à des épisodes spectaculaires et des luttes quotidiennes dont l'exposition retrace l'essentiel.

Et aujourd'hui ? Le déclin ? remise en cause ? diversification ? s'interroge l'exposition. Le diagnostic de l'effondrement n'est pas acquis. De solides permanences se manifestent, à commencer par les grands rites de l'existence.

Portrait du vénérable P. Montfort, missionnaire

La 23^e monographie consacrée aux villes et localités de Bretagne poursuit la série des repères réalisés depuis une dizaine d'années par les Éditions Jeanne Laffitte. Il s'agit de la réimpression de "Notre vieux Kemper".

Kemper, dont le nom signifie confluent, a été francisé en Quimper, et comprend sous l'ancien régime six paroisses dont quatre à l'intérieur des remparts et deux extra-muros. On a du mal à imaginer combien une ville d'importance moyenne comme Kemper peut être riche d'histoire. Il n'est pas permis d'ignorer que les députés grandins décrétés d'arrestation par la Convention, s'y sont cachés une quinzaine de jours avant de s'évader par bateau, car leur peuple appartenait à la grande histoire, mais les événements moins connus qui constituent la petite histoire sont aussi passionnants et souvent plus pittoresques. Que donc à Kemper sait que son champ de force a été aplani par un bataillon d'infanterie suisse, qu'en 1789, des soldats



REIMPRESSIONS

Les derniers corsaires malouins

L'abbé F. Robidou traite ici des "derniers" corsaires malouins et de leurs courses, de 1793 à 1814, sous la République et le Premier Empire. Un décret de la Convention, date du 31 janvier 93, avait en effet autorisé, dès le début de la guerre, tous les citoyens français à armer en course. Il en fut de même en l'an XI, aussitôt après la rupture entre Napoléon et l'Angleterre. Les corsaires malouins s'étaient rendus célèbres aux siècles précédents par leurs expéditions et les descendants ne se firent pas priver pour abandonner la pêche et le négoce auxquels ils avaient dû se résigner après l'abolition officielle de la course. (Ed. Jeanne Laffitte, 390 p. in 8. Réimpression de l'édition de 1919).

L'Histoire de St-Brieuc

Il y a cent ans, Jules Lamare faisait paraître son "Histoire de la ville de Saint-Brieuc" qui couvre la période qui s'étend du 1^{er} au XIX^e siècle. Ce livre déjà réédité il y a quelques années fut vite épuisé car il était toujours demandé comme ouvrage de référence. Il vient d'être réimprimé. Cette étude expose l'histoire de Saint-Brieuc d'une manière aussi complète que possible et indique comment les divers systèmes politiques ont compris les libertés municipales. On voit successivement ces libertés naître et se développer, du XVI^e au XVI^e siècles, sous la monarchie des États ; décroître, du XVII^e siècle à 1815, sous la monarchie absolue, la dictature révolutionnaire et l'Empire ; reprendre un progrès lent, mais continu, de 1815 à 1870. La partie médiévale est moins développée que la période moderne et contemporaine, mais nous apprenons l'origine de la ville qui doit son existence à Bricaut. D'une famille illustre d'Irlande, du pays de Cœur ou de la Cornouaille, il fut converti par le missionnaire saint Germain d'Auxerre qui l'emmena en France et l'ordonna prêtre. Après des missions évangéliques dans sa patrie et dans l'Armorique, il fonda dans ce pays un monastère fameux qui fut l'origine de la ville de Saint-Brieuc ; il mourut vers 502. (403 p., Broché 250 F - Relié 350 F. Ed. Jeanne Laffitte, BP 1903, 13225 Marcellé).

Une réédition de "Notre vieux Kemper"

condamnés à la prison pour violence en état d'ivresse n'ont pu être mis au cachot, parce que le cachot contenait un cadavre sale, et qu'en 1810, sur ordre de Napoléon, la Commune dota d'une bourse de six cents francs le mariage d'un ancien soldat de soixante-trois ans avec une roseuse qui en avait quarante-deux ? Faire revivre tout un passé attachant et parfois surprenant implique de longues et minutieuses recherches à travers les archives. Jean Savina était de ces érudits locaux pour qui il n'était pas de plus grand plaisir que de dépouiller les vieux documents et d'en faire resurgir les images d'un temps révolu. Il en traita des articles remarquables pour des revues, des bulletins de sociétés savantes et des quotidiens. Soudainement, ils n'affirmèrent jamais rien qui ne fut établi par des textes et rendant dans toute son

LES BRES

par YANN POILVET

POCHOTHEQUE

★ **LE LIVRE DE POCHE - La Résistance** - Les passions des témoins, par Anthony Burgess ; un roman truculent, échelonné avec un trio qui fait l'inattendu - *L'enfant chat*, par Béatrix Beck ; émouvante histoire de la vieille dame et d'une petite chatte qui parle - *L'écho lointain de l'orage*, par Doris Lessing ; de la liberté amoureuse au mariage (deux tomes) - *Les fantômes de Xaviera*, par Xaviera Hollander ; de quoi nourrir les vôtres. - *La chesse est ouverte*, par David Osborn ; pour trois Américains "comme il faut", chaque année, le jeu préféré pour quelques jours de vacances, c'est d'enlever puis traquer jusqu'à la mort un jeune couple - *Opus pistorum*, par Henry Miller ; du sexe à outrance sous les toits de Paris - *Le commissaire dans la truffière*, par Pierre Magnan ; qui donc a tué et saigné ces hippies paumes ? - *118, rue Terminal*, par Alain Absire ; la double vie d'un boxeur-voyeur - *L'amni de cœur*, par Jean-Pierre Ferrère ; un petit message et c'est l'engrenage... adultères, amours homosexuelles, meurtres...

authentifié la vie de la cité depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'à la belle époque.

En 1950, la Société des Amis de Jean Savina a rassemblé un certain nombre de ses articles en un ouvrage qui formait un véritable panorama de l'histoire anecdotique de Kemper et de ses habitants. C'est ce livre, devenu introuvable, qui a fait l'objet de cette réédition. On y verra évoluer aussi bien le célèbre nabab René Madec, et sa parentèle qui héros quinquennis d'un siège de Trocadéro, que les meurtres du cite pour nous le visage de Kemper d'aujourd'hui dont on retrouve encore aujourd'hui beaucoup de traces. Ce sera une découverte pour les Quimperois eux-mêmes mais aussi pour tous les visiteurs qui s'adent notre jolie capitale de Cornouaille.

Les assemblées galloises

L'édition 1986 des assemblées galloises se déroulera à Concoret du 14 au 21 juillet. Comme tous les ans, sont organisés des stages d'initiation et de perfectionnement sur les différents aspects de la culture galloise de Haute Bretagne : le gallo, langue britto-romane, musique galloise, danses galloises, architecture du milieu rural.

De nombreuses animations sont également au programme, notamment des sorties et des soirées : poésie, chant, musique...

HISTOIRE

Barbotte mon duc

Le livre d'Étienne Gacше présente comme les mémoires de l'abbé Yann de Landevenec lui-même, écrits au X^e siècle, et retraçant jour après jour la reconquête de la Bretagne sur les barbares normands par le jeune Alain Le Grand, venu d'Angleterre où il avait été envoyé en exil. Alain Barbotte se mit à la tête des Bretons soulevés à l'appel de l'abbé Yann. Récit émouvant et passionnant, d'une étonnante vérité, à la fois pathétique et familier, qui nous introduit dans l'intimité de ses combattants, de ses héros et fait revivre cette période décisive de notre histoire comme si nous y étions. Le débarras, la prise des places fortes normandes : Dol, St-Brieuc, Plourival, puis Nantes et le début de la reconstruction du pays, désormais libre mais entièrement dévasté. Cet ouvrage est la plus belle commémoration, et certainement la plus authentique de cet anniversaire de la fondation de l'abbaye de Landevenec que nous avons célébré cette année, si profondément liée à notre histoire, deux fois détruite, toujours renaisante. Y.B.R. (Auto-édition, 200 p., 44 F. Franco 64 F. Chef l'auteur : E. Gacше, Trans-sur-Erdre, 44440 Riaillé).

Autour de la Roche Bernard au début du XX^e siècle

En Bretagne, dans le sud du Morbihan, la vie et les traditions paysannes racontées par ceux qui les ont vécues. Ce livre d'Herve Dream recense des nombreuses heures de conversation avec les anciens qui avaient dans leur mémoire les faits et gestes de leur jeunesse. On se rappelle de la maison, des grands travaux à la ferme, des traditions, des foires et des marchés, de la naissance, du mariage, de la mort, des contes et des légendes... Il faut voir ce livre comme un recueil de souvenirs saurés de l'oubli, une mise à jour de recherches sur la tradition orale, au moment où l'on constate que les paysans ont très peu écrit sur eux-mêmes. (Ed. Dazum, 36, rue de Montcautour, BP 164, Loudéac - 96 28 95 48).

★ **Petite histoire des COLONIES ET MISSIONS FRANÇAISES**, par Henri Servien. Illustrations de R. F. Follet. Voici l'histoire abrégée des cinq siècles de la présence française outre-mer ; pour la première fois, cette synthèse, accompagnée de nombreuses notices, textes d'époque et tableaux synoptiques, est présentée sous la forme d'un album illustré. C'est un peu le film des aventures coloniales et missionnaires, avec des portraits, des anecdotes, des dessins et des sources. Le livre des souvenirs de nombre de familles (Ed. de Chiré - un volume de 21 x 27, 190 pages, 8 pages hors texte en couleurs, 72 illustrations, 18 cartes et plans. Prix 180 F. Franco de port par correspondance, pour toute commande signalant le nom de ce journal à D.P.F., Chiré-en-Montreuil, 86190 Vouillé).

YANN BREKILEN (320 pages in 8 - Broché - 140 F - Relié - 250 F - tirage limité à 300 ex.)

Envoiennoù

Parus pour la première fois en 1944, les souvenirs de Taldir-Jaffrenou étaient depuis longtemps épuisés et oubliés. C'est pourtant un des livres les plus intéressants qu'il m'ait été donné de lire en notre langue et il a gagné, avec le recul, une dimension historique surprenante. Difficile pour nous, en effet, d'imaginer cette Bretagne d'il y a 80 ans ! La Basse-Bretagne des petites villes et des campagnes, encore presque monolingue, si proche de nous puisque nos parents ou nos grands-parents l'ont connue, et pourtant assez lointaine pour nous offrir un presque total dépaysement. Avec ses souvenirs de collège et ses souvenirs d'étudiants à Rennes, qui ne manquent ni de drôlerie, ni d'humour, Taldir-Jaffrenou fait revivre les débuts de ce qu'il est convenu d'appeler le "mouvement breton", cet "Emsav" qu'il a marqué jusqu'à la Grande Guerre du sceau de sa personnalité. Orateur, homme d'action et homme de relations, il a participé ou est à l'origine de bien des initiatives, utiles certes, mais qui nous semblent aujourd'hui timides : "Union Régionaliste Bretonne" ("Kevredigez Vroadel Breizh"), "Breuzier ar Stuerdient Breton" ("Association des Étudiants Bretons"). Il a contribué plus que personne à renouer les liens avec les Celtes d'Outremer. Ce livre, plein de charme, vivant et sincère, est un précieux témoignage sur une période de notre Histoire où nous voyons défilier, comme en un miroir, outre celle de son auteur, bien des personnalités attachantes, en premier lieu le grammairien François Vallée, Y.B. du B. ("Einvorennoù... ur c'hrennard, un deskard, ur soudard", Ed. Mouladurioz Hor Yezh).

VERCINGÉTORIX

Le privilège des universitaires émérites, c'est qu'ils sont obligatoirement pris au sérieux, même quand ils écrivent des textes d'histoire qui sont d'autres plumes ne prêtent pas à sourire. C'est la réflexion qu'on ne peut manquer de se faire quand on lit l'ouvrage consacré par le professeur Jacques Harmand à Vercingétorix. Tout le volume est consacré à exposer ce que ne dit pas à démontrer, car ce qui manque à l'archéologue, c'est la démonstration que Vercingétorix était aux ordres de César et ne s'est engagé dans la Guerre des Gaules que pour entraîner toutes les armées gauloises dans le piège que le général proconsul avait l'intention de leur tendre. En fait, la théorie n'a même pas le mérite de la nouveauté : je l'ai déjà lue dans des brochures publiées par de joyeux fétus. Ce qui est nouveau, c'est la caution universitaire donnée par Jacques Harmand à leurs éculadures. Recrute tout le *De Bello Gallico* en partant du postulat que Vercingétorix et César étaient, c'est-à-dire, c'est un exercice relativement facile et Harmand s'en acquitte avec beaucoup de science. Il ne serait pas plus difficile d'écrire une histoire de Jeanne d'Arc en supposant que la Pucelle était une "laque" au service des Anglais ou une histoire de la Seconde Guerre Mondiale basée sur la pétition de principe qu'Hitler aurait été, en réalité, un agent de Staline. On peut tout affirmer, mais il faut justifier ses affirmations. Jacques Harmand ne cherche pas à le faire, fort du principe qu'étant professeur d'université, on doit le croire sur parole. En ouvrant son livre, j'étais bouillant de curiosité, me demandant bien quels raisons de travail ses camarades allaient attribuer à Vercingétorix et comment il

ROMANS

★ EPAVES, par Julien Green - Un jeune bourgeois découvre soudain qu'il est un lâche : la femme qu'il n'a pas eu le courage de sauver de la noyade est-elle morte ? Toute sa vie désormais est marquée par l'angoisse, la peur (Ed. du Seuil).

SPORTS

★ "Mémoires du sport", tel est le beau titre que Georges Pagnoud avait choisi début 1984 pour une nouvelle collection d'ouvrages qu'il voulait hors des sentiers battus, et dont il ne connut que le premier numéro. Ce journaliste qui appartenait à l'histoire du reportage sportif (co-fondateur de "Miror-Sprint", "Parisien Libéré" et "But et Club") devait décider en juin 1984, la veille du départ du Tour de France à 67 ans, il était né en Bretagne et voulait à son pays et à ses champions une passion sans ride marquée dans "Gouding". Grâce à son fils Christian, à Robert Ichah, à Alain Azhar, de nouveaux volumes paraissent au rythme de 6 par an (après les Six Jours, la Coupe de France, les Jeux, la Boxe...). Des récits de faits mal connus, oubliés, un grand respect des hommes champions. Nostalgie, non, mais cette certitude que l'histoire sportive est un relais, une avancée de l'histoire humaine dont on se doit de ne pas oublier les pionniers. D.T.

(Exclusivement sur abonnement - 6 numéros 150 F. - "Mémoires du Sport", 6, rue des Epinettes, 75017 Paris).

PRACTIQUE

Employeurs et salariés

Ce livre de Suzanne Lannière est un ouvrage précieux pour la vie sociale. Du bulletin de paie au certificat de travail, on y aborde clairement les droits, les devoirs, les démarches administratives et bien d'autres sujets. C'est un véritable outil de travail pour tout employeur. Les contrats-types et formulaires-guides proposés sont toujours accompagnés des commentaires nécessaires à leur application. (Ed. du Puits Fleuri, 22, av. de Fontainebleau, 77850 Hericy. 82 F. + 10 F. de port).

Les clefs de la revitalisation

L'auteur, Désiré Mérien, enseignant en biologie, préoccupé par le problème de la maladie, fut amené à s'intéresser aux méthodes naturelles de santé et, particulièrement aux idées hygiénistes diffusées aux Etats-Unis. Il s'est efforcé d'établir une synthèse personnelle d'un mode de vie sain, dans le cadre environnement qui est le nôtre : celui des pays industrialisés. Après une vingtaine d'années de pratique de l'hygiène vitale, il a créé une structure enseignante destinée à propager ses idées : Le Centre d'éducation Vitale Nature et Vie à Lorient.

L'objectif de son ouvrage n'est pas d'imposer, mais de proposer. Chacun des techniques abordées, dont certaines sont inédites, constitue une clef qui permet de franchir une étape en direction de la santé (Ed. Dangles).

Les lectures de Yann Brekilien

allait expliquer que César ait fait partir éponymeusement dans un cachot cet agent qui l'avait si fidèlement et si efficacement servi. Hélas ! il se garde bien de fournir la moindre explication et nous laisse sur notre faim. En définitive, son livre n'a même pas le mérite d'être drôle. (Jacques Harmand, Vercingétorix, Ed. Fayard).

L'ENTOURLOUPÉ

Le roman picaresque est un genre qui semblait passé de mode. Un auteur canadien vient de lui redonner vie. En réalité, le roman d'Yves Beauchemin, journaliste à Radio Québec, intitulé *L'Entourloupé*, a déjà été publié dans ce pays natal en 1974, sous le titre encore plus savoureux *L'Enfroussou*, mais il était resté inconnu en France. Il ne marque pas d'originalité, voire par moments de véritable cocasserie. Les personnages sont hauts en couleur et ce ne sont pas des acrypuques qui s'efforcent. Le héros, toujours à court d'argent et pas trop regardant sur l'honnêteté des moyens pour s'en procurer, se trouve contraint, à la suite d'un malencontreux concours de circonstances, de prêter la main à une opération malhonnête pour le compte d'un député crapuleux. L'affaire tourne mal et le député, naturellement, le laisse tomber et tire son épingle du jeu, de telle sorte que notre nigaud se voit condamner à trois ans de prison. A sa sortie, il n'a plus qu'un idée, c'est de se venger. Avec quelques camarades plus pittoresques les uns que les autres, il enlève le député et le retient captif pendant de longues semaines. Etant donné la personnalité

de l'otage, l'affaire prend une dimension nationale, fait la une de l'actualité et mobilise des milliers de policiers et de militaires. La fine équipe l'emporte pendant longtemps mais finit par être trahie par un malade et l'aventure se termine tragiquement. *L'Entourloupé* n'est pas un chef d'œuvre ; il y a des passages qui manquent de vigueur, d'autres qui versent dans la grossièreté, et surtout on n'éprouve pas assez de sympathie pour les personnages pour paliper au récit de ce qui leur arrive et être suspendu jusqu'au bout sans déplaisir. (Yves Beauchemin, *L'Entourloupé*, 270 pages, Ed. Jean Calvez, 82 F.).

LES TALUS D'HERBE FOLLE

Je ne crois pas que si j'avais été à la place de Jean Picolet, j'aurais écrit *L'Entourloupé*, car il ne manque pas en Bretagne de manuscrits qui le valent ou lui sont supérieurs et n'arrivent pas à trouver éditeur. Par contre, je n'aurais pas hésité un quart de seconde à publier, comme il l'a fait, le recueil de nouvelles de Jeanne Huas. *Les Talus d'herbe folle*. C'est un régali ! L'art de la nouvelle, on a raison de le dire et de le répéter, est ce qu'il y a de plus difficile en littérature. Jeanne Huas le pratique avec une virtuosité éblouissante. Toutes ses nouvelles sont autant de joyaux merveilleusement ciselés. Mais quel exercice diabolique, pour un critique, que de rendre compte d'un recueil de nouvelles, surtout quand il est très bon,

la fête et Les spectacles

Pierre Debauche à Rennes : le pari d'un homme de spectacle !

Une nouvelle ère pour la Maison de la Culture de Rennes et pour le Centre Dramatique National de Bretagne. Une même direction, un choix nouveau d'orientations, une image razzante, voilà en quelques mots ce qu'apporte dans sa gouvernance ce vieux pistard de la scène, le talentueux Pierre Debauche que l'on connaît bien en Bretagne pour un certain nombre de réalisations, des qualités artistiques et un souci de rigueur dans la gestion. A peine trois petits pas à Rennes et le voilà lancé dans une nouvelle aventure. Une aventure en forme de pari. Un de plus !

Tout me vie j'ai suivi ce que disait Vilar : "Qui est dans la salle ?". Je vais donc travailler avec les comités d'entreprises, les unités d'enseignement, etc. Il faut donner envie de travailler ensemble et ne pas être mystérieux, il faut vendre la mèche, ouvrir les portes, donner les secrets.

A.M. - Vous êtes avant tout un homme de théâtre. Quelle place va prendre ce théâtre dans cette Maison du fait du rattachement du Centre Dramatique à votre direction ?

P.D. - Les projets sont aussi importants pour la salle de la Parcheminerie que pour celles de la MCR. D'abord on va tâcher de finir la salle Vilar, qui a eu un problème acoustique et un manque de profondeur sur le plateau, pour en faire un lieu théâtral compétitif au niveau national. Et puis il y a un projet dont j'ai envie de parler tout de suite. Je suis allé à Saint Gilles du Mené où j'ai été accueilli à bras ouverts. Nous allons y faire un Festival car je crois que les MC doivent sortir un peu de chez elles.

Des créations

A.M. - Vous venez à Rennes comme directeur, pédagogue, animateur mais aussi comme créateur.

P.D. - Tout à fait. Je vais monter : "Ah Dieu que la guerre est jolie" parce qu'il y a vingt ans que je l'ai fait et que j'ai de nouvelles envies. Mais le projet qui me tient à cœur, et qui sera une co-production avec Chaillot et la Belgique, c'est de monter "L'École des Bouffons" de Michel de Ghelderode avec commande d'une partition musicale et sur scène des musiciens et des danseurs professionnels (j'espère que ce sera la groupe de Gigi) et des acteurs. Il y a là tout un projet de création qui rassemble les forces vives de la MC de Rennes.

A.M. - Vous êtes un "spécialiste" de Ghelderode. Qu'est-ce qui vous fascine chez lui ?

P.D. - Je suis d'origine belge et j'étais son ami. Ce qui me passionne chez lui c'est un rendez-vous avec mon enfance. Car lorsque nous l'avons joué, il y a vingt ans et plus, nous étions de jeunes compagnies sans moyens et je pense que l'on massacrera son théâtre à force de vouloir trop bien faire. Et dans mon "grand âge" j'ai envie de faire vivre Ghelderode pour de vrai !

En Bretagne, inventer... avec les gens

A.M. - La Bretagne dans votre action ?

P.D. - Plusieurs projets sont à l'étude. En Ille-et-Vilaine, dans le Mené, à Lorient, du côté de Quimper. Il faut respecter les envies des gens et prendre de l'enracinement. Je ne vais pas par exemple inventer le Festival du Mené tout seul. Cela va se faire avec des responsables politiques, d'associations, les gens. Après ce sera l'histoire. C'est cela l'aventure humaine et il y a toujours une part d'inconnu.

A.M. - Quels seront vos rapports avec les troupes théâtrales de Bretagne.

P.D. - Les meilleurs possibles. Ils seraient excellents si j'avais les budgets souhaitables, mais nous sommes en période de vaches maigres. Cela dit, je m'entends fort bien avec les troupes professionnelles de Bretagne et au coup par coup - parce que je n'ai pas les moyens d'une



réelle politique d'accueil - je ferai tout ce qu'il sera possible.

A.M. - Vous avez dit que vous étiez venu sur un pari. Lequel voulez-vous gagner ?

P.D. - Le seul pari qu'un homme de spectacle puisse faire c'est que son prochain spectacle soit réussi. Cela suppose un rendez-vous de plaisir et de signification. Premier pari. Le second c'est de travailler le plus vite possible avec toute l'équipe de la MC sur des projets de création importants. Plus on va se définir sur des paris artistiques, plus on sera près de la vérité.

Comme si j'avais 20 ans

A.M. - Vous venez avec votre philosophie et votre ambiance spécifique.

P.D. - C'est vrai, mais j'apporte aussi une expérience de gestionnaire, une capacité juridique, une envie. C'est tout bêtement le professionnalisme. Et j'ai envie de faire comme si j'avais vingt ans et que ce soit magnifique. Je n'ai pas d'autres philosophies que celles de l'amitié et du plaisir.

A.M. - Ce plaisir peut-il se donner dans une Maison de la Culture ?

P.D. - Le titre de Maison de la Culture est ambigu. La culture appartient à chacun, c'est sa pensée. Je préférerais sincèrement que cela s'appelle "Au Bon coin" ! Mais je vais trouver un titre à ce théâtre. Je tiens à ce que la culture appartienne à tout le monde. Lorsque je fais travailler un artiste créateur ou que je travaille moi-même sur le plateau, ce n'est pas suite à un vote : je travaille comme artiste. Si c'est bien les gens seront contents ; sinon je recevrai des tomates...

A.M. - Vous n'en avez pas reçu beaucoup...

P.D. - Ça arrive. Ce serait étonnant que quelqu'un qui serait sûr de réussir son coup. Sur un spectacle on peut se planter. C'est cela le prix des choses. Sinon chacun vivrait comme un équilibriste qui trébucher. Ce ne serait pas convenable.

A.M. - Cet équilibriste là ne vous ressemble pas...

P.D. - Mon Dieu, non !

Propos recueillis par
ANDRÉ-GEORGES HAMON

EWROI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution.



Les Rigodailles 86 à Rennes

Rigodailles est l'un des nombreux mots qui désignent la fête. Il ne pouvait pas être mieux choisi pour désigner cette manifestation qui réunit dans un joyeux cocktail plus de 250 musiciens, conteurs, chanteurs, danseurs, poètes, dessinateurs, comédiens... La Maison de la Culture de Rennes est envahie pour l'occasion. Six scènes sont animées en permanence et tous les espaces sont investis. Pour sa quatrième édition, les Rigodailles doublent la mise puisqu'elles se dérouleront sur deux jours, 70 heures de spectacles seront ainsi proposées pendant lesquelles les participants se succéderont tous les demis-heures sur scène.

Une des originalités des Rigodailles, et sans doute une des raisons de leur succès (plus de 3 000 personnes l'an passé), réside dans le fait que les spectateurs peuvent aller librement d'une salle à l'autre, d'un spectacle à un autre au gré de leurs goûts.

On annonce déjà la participation des musiciens de l'ensemble, Genepi, Gwé, des conteurs Alain Le Goff, Eugène Cogrel, Albert Poullain... Des comédiens d'Ar Vro Bagan... L'édition 86 portera son effort plus particulièrement sur la harpe celtique avec la collaboration de Telemour Vreizh vers la musique de composition et d'inspiration bretonne : Roparz, Lamirault, Paul Le Flem. Feront également partie de la fête un des meilleurs chanteurs du pays basque - Beniat Acharyr ainsi qu'un griot africain.

(Samedi) 1^{er} février 17 h à 3 h du matin, dimanche 2^{ème} février 12 h à 19 h - Pour les deux jours en réservation : 75 francs.

3^e concours international de harpe celtique

Deux concours, création, improvisation et interprétation, réservés aux harpistes ou harpeurs non débutants, seront organisés à Dinan le samedi 5 juillet ; ils se dérouleront en public. Organisés dans le cadre du Festival de Dinan, ils ont pour but de promouvoir la harpe celtique et d'encourager la création et la diffusion de la musique celtique contemporaine écrite pour cet instrument.

Rens. : Concours International de Harpe Celtique, Hôtel de Ville, 22100 Dinan - 96 39 22 43.

Trophées Bowhill et Hermine

Les 8 et 9 février à Saint Vincent sur Oust, pour la 8^e fois consécutive se tiendront à Ti Kendalc'h "les Trophées", manifestation de grande renommée dans le monde musical breton. Ce concours de solistes, d'ensembles, de bagadado, est avant tout une occasion de rencontre, de confrontation. Il veut mettre en valeur le travail des sonneurs, promouvoir la recherche tant en musique bretonne qu'écossaise. Cette année, un nouveau concours est créé, celui des sonneurs de Cercle, ouvert à tous les musiciens qui sonnent pour accompagner des groupes de danseurs. Deux sonneurs au minimum doivent interpréter une danse de leur terroir plus une danse libre. Rens. : Ti Kendalc'h (99 91 28 55).

PROGRAMMES

CÔTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC - C.A.C. - 9 janvier : "Tour du monde en 80 voix" avec Yves Lecoq, Robert Castel et Lucette Sabquet (salle Louis Gouffroy, 20 h 30) - 13 "L'atelier Beaumanoir" par M. Gilles Olivier (Amphi, 18 h) - 18 "Prof Pinpin et son funk noz" (20 h 30) - 21 "Compagnie" de Beckett avec Pierre Dux (20 h 30) - 24 "Oc le narquois et Oriane l'effrayé" par la Compagnie Brumachon (20 h 30) - 30 "La danse de mort" de Strindberg, mise en scène par Claude Chabrol et interprétée par Michel Bouquet (20 h 30) - 1^{er} février : Jesse Garon - 3 et 4 : "Dans le ventre de la baleine Pinocchio" par Amoros et Augustin (lie 3 à 14 h 30, lie 4 à 14 h 30 et 20 h 30) - 8 : Les chœurs de Soïra (20 h 30) - 11 "Rossignol" par la Compagnie Régine Chopinot (20 h 30).

Les Gras 1986 à Lannion

DU SAMEDI 8 AU MERCREDI 12 FÉVRIER
Samedi 8 à 20 h 30, Gare SNCF, arrivée de Mallargé, suivie d'une retraite aux flambeaux et d'une première soirée dansante avec concours de travestis.

Dimanche 9, de 11 h à midi : Aubade par les Musiciens en folie de Cholet. De 14 à 17 h, grand défilé à travers la ville ; départ de Saint-Élivet, dislocation quai d'Aiguillon. De 17 à 19 h, bal gratuit. A 21 h, 26 soirée dansante.

Lundi 10, de 15 à 17 h - bal à papa - gratuit - pour les anciens, avec concours de vases et tangos. A partir de 15 h : course des garçons de café à travers la ville, nombreux prix. En fin d'après-midi : animation musicale dans plusieurs cafés et restaurants.

Mardi 11, à 15 h : défilé des enfants - de l'hôpital à la salle municipale, suivi du bal des enfants. A 21 h : Grand bal de clôture.

Mercredi 12, à 20 h : noyade de Mallargé, quai d'Aiguillon.
Bals assurés par les orchestres : le samedi 8, Die Alten Kameraden ; le dimanche 9, Liverpool ; le mardi 11, Liberty.

Fête foraine, parking de Viarmes, du 1^{er} au 16 février. Ouverture le samedi à 17 h.
Dans le cadre des Gras, grande vente sacrifiée dans le centre-ville, le samedi 8 toute la journée.
Un grand thème pour les Gras 1986 : Les transports d'autrefois !!

FINISTÈRE

QUIMPER - du 20 au 25 janvier : "Bain de foule douche obligatoire" par le Théâtre de l'Arpenteur (Théâtre) - les 29, 30 et 31 : Marc Jolyvet (Atelier des halles) - 3 février : Le Chœur des fermiers bulgares (Cathédrale à 21 h) - 14 "Derrien les Stars" variétés (Théâtre municipal à 21 h).
BREST - 26 janvier : Guarnet String Quartet (Beethoven) - 30 Ballet du Siroïus.

Le 1^{er} festival breistrois du court métrage

Fort du succès de la seconde nuit du court métrage, la ville de Brest transforme "cet essai" en festival : ce premier festival breistrois du court métrage français se déroulera les 25, 26 et 27 avril.

La salle lance un appel aux producteurs et réalisateurs de court métrage à y participer nombreux. Quatre jours couvriront ces journées : pour le meilleur film, le meilleur scénario, un "spécial public", pour la meilleure interprétation.
Rens. et inscr. : Service accueil animation de la ville de Brest - Danielle Lejeune, tél. 98 00 87 90.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES - Théâtre de la ville - les 11 et 12 janvier : "Rêve de Valès" (opérette, 20 h 30 le 11 et 15 h 30 le 12) - 13, 24, 26 et 28 : Les rendez-vous de l'Opéra. Coss Fan Tutte (20 h 30, sauf le 26 à 15 h 30) - 15 : Une heure avec le Conservatoire (18 h) - 16 : Academy of St-Martin in the Fields (20 h 30) - 29 "La Berlioz" tournée Baret avec Patrick Préjean, Claire Maurier et Michel Le Royer - 1^{er} février : "Les pêcheurs de perles" (opérette, 20 h 30) - 2 fév. Claude Kahn, piano (17 h) - 4 : concert jazz avec le Big Band Martial Solal (20 musiciens, 20 h 30) - 25, 26 et 28 : danse avec notamment les Nederlands Dans Theater - du 29 janvier au 15 février : "Embrassons nous Follaville" d'Eugène Labiche (Parcheminerie, 20 h 30) - 29 : Juliette Gréco (20 h 30) - les 30 et 31 : "Les apparences trompeuses" par la Comédie de St-Etienne (20 h 30) - 31 : Jean Kergrist "Le clown informatic" (Université, 20 h 30) - les 1^{er} et 2 février : "Les ripodailles" (chanteurs, danseurs, musiciens gallo et bretons) - les 6, 7 et 8 : Rock avec Stephan Eicher (20 h 30) - les 7, 8 et 9 : Créations "News" par le Théâtre Chorégraphique de Rennes (20 h 30 le 7, 21 h le 8 et 17 h le 9) - 11 : Rock, Lyod Cole dans The Compositions (20 h 30) - 12 : Lakem Shantari, chanteuse indienne.

Maison de la Culture - Jusqu'au 25 janvier

"L'artiste de la fin ou la fin d'un champion" par le Théâtre de l'instant (Théâtre de la Parcheminerie, 20 h 30) - 11 : Concert Karl Bacuit et Tohu (21 h) - 17 : Jazz avec le Big Band Martial Solal (20 musiciens, 20 h 30) - 25, 26 et 28 : danse avec notamment les Nederlands Dans Theater - du 29 janvier au 15 février : "Embrassons nous Follaville" d'Eugène Labiche (Parcheminerie, 20 h 30) - 29 : Juliette Gréco (20 h 30) - les 30 et 31 : "Les apparences trompeuses" par la Comédie de St-Etienne (20 h 30) - 31 : Jean Kergrist "Le clown informatic" (Université, 20 h 30) - les 1^{er} et 2 février : "Les ripodailles" (chanteurs, danseurs, musiciens gallo et bretons) - les 6, 7 et 8 : Rock avec Stephan Eicher (20 h 30) - les 7, 8 et 9 : Créations "News" par le Théâtre Chorégraphique de Rennes (20 h 30 le 7, 21 h le 8 et 17 h le 9) - 11 : Rock, Lyod Cole dans The Compositions (20 h 30) - 12 : Lakem Shantari, chanteuse indienne.

Fest-noz Agro Roazhon

Fest-noz le 26 février à l'AR, 43, rue de St Brieg à Roazhon avec Bécot Ruz et les sonneurs de la région.

FOUGÈRES - 17 janvier : Concert Tro baroque Haïneld, Téléman, Couperin (Urbanistes, 21 h) - 23 : Hisses la voile, conférence (Espace 3, 21 h) - 24 : "Les chaussures de Madame Gillet" par la Compagnie Pierre Trapet (Espace 3, 21 h) - 1^{er} février : Chœurs de Soïra (Espace 3, 21 h) - 7 : Assises d'épouvantails, conteurs (Urbanistes, 14 h) - 8 : "Contes et Musique" (Urbanistes, 21 h) - SAINT-MALO - 15 janvier : Concert des Elèves du Conservatoire (Palais des Congrès) - 17 "A mort l'arbitre" (Centre Allendé) - 31 : The Blues Brothers par le Théâtre de l'Étiquette (Palais des Congrès).

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES - O.P.P.L. - 1^{er} février : Michel Becquet, trombone, sous la direction de Jeno Rehak (Auditorium, 21 h).

Maison de la Culture - du 9 au 11 janvier : Patrick Dupont et ses stars de l'Opéra de Paris (Espace 44) - 15 : Academy of Saint-Martin in the Fields (Espace 44) - du 16 au 18 : "Compagnie" de Samuel Beckett avec Pierre Dux (Espace 44) - le 30 et 31, du 1^{er} au 7 février et du 9 au 13 : "Chantrelle" d'Edmond Rostand avec Michel Le Royer, Caroline Sihol et Jean-Paul Faré (Espace 44).

CHATEAUBRIANT - 4 février : Michel Becquet sous la direction de Jeno Rehak.
LA TURBALLE - 18 janvier : Jean Neveu, animation jazz.
SAINT-BARTHÉLEMY - 1^{er} février : Concert J.S. Bach sous la direction de Marc Soustrot (21 h).

MORBIHAN

VANNES - 14 janvier : Jeune ballet de France (13 h 45, P.A.C.) - 15 : "La bande à Dorval" et les "Évadés de la Planète des singes" (P.A.C., 14 h 15) - 16 : Le Nil sauvage, connaissance du monde (P.A.C., 17 h 15 et 21 h) ; Conférence sur la démythification de l'informatique (I.U.T., 14 h 30) - 17 : "Ensemble de chambre de l'Academy of Saint-Martin" in the Fields (P.A.C., 21 h) - 21 : mois d'opéra de Mozart (Ateliers musicaux de la ville de Vannes, 20 h 30).

Une belle, noble et légitime création : Y.V. Perrot, la mort d'un prêtre

La troupe bretonnante "Ar Vro Bagan" présente depuis décembre son nouveau spectacle "Yann Vari Perrot, la mort d'un prêtre", un saint de notre siècle que certains se sont acharnés à vouloir salir...

Yann Vari Perrot est né en 1877 de parents agriculteurs ; ordonné prêtre en 1903, il est vicaire à Saint-Vougay jusqu'à la guerre qu'il passe sur le front en qualité d'infirmier. Des sa jeunesse Perrot milite pour la Bretagne, sa langue et la foi, tel est l'idéal qui va guider toute son existence. En 1905 il a fondé le Bleun Brug, mouvement culturel et religieux ; en 1911 il est

nommé directeur de la revue religieuse *Fais ha Breiz* (Foi et Bretagne) qu'il animera jusqu'à sa mort. Après la grande guerre il est vicaire pendant 10 ans à Ploguennevel avant d'être nommé recteur à Skrivago où il restera 13 ans. Il poursuit avec ténacité son apostolat de prêtre et de militant breton, malgré les difficultés qu'il rencontre : Skrivago n'est pas réceptive à la religion catholique ; bien souvent il reçoit de sérieuses mises en garde de son évêque Mgr Duparc qui lui reproche ses idées automatisées. En 1943 l'abbé Perrot est assassiné alors qu'il revient d'une de ses petites chapelles dissimulées dans la campagne. Qui a-t-on visé ? le prêtre ? le militant breton ? l'anticommuniste ?

Y.V. Perrot, farouchement opposé aux ennemis de la Bretagne et de la religion catholique, manifeste un esprit de tolérance vis-à-vis des militants bretons, repoussant néanmoins les théories neo-païennes et fascisantes de certains. Attaché aux valeurs traditionnelles de la Bretagne, ou la foi se marie à la langue bretonne, il combat sans répit la laïcisation de la société et le marxisme qu'il érige en épouvantail dans sa revue *Fais ha Breiz*. 40 ans après, la mort de l'abbé Perrot soulève encore des passions. La création existe toujours dans les esprits entre Yann-Vari Perrot et la milice qui a accablé abusivement son nom après sa mort.

La pièce

Malgré les polémiques haineuses et artificielles

"Les jeunes loups de la danse 1986"

"Les jeunes loups de la danse" sont encore au rendez-vous de l'année 1986, mais sur trois journées. Après les recherches sur la scénographie et le lien des autres arts avec la Danse, comme le Cinéma, la BD, les Arts Plastiques et le Théâtre, les jeunes chorégraphes semblent s'intéresser à toutes les limites du corps, revenant à ce qui fait l'essence de la danse : le geste.

Les jeunes loups seront un reflet de cette démarche.

Corps entravé dans la dernière création de Claude Brumachon ou de Maribé Le Doaré, et les costumes influent sur le mouvement, le génét et réinventent de nouvelles formes.

Corps libre jusqu'à la virtuosité dans le lyrisme des chorégraphes de Jiri Kylian ou Nacho Duato, pour le Junior Group of Netherlands dans Theater, dans le comique des situations gestuelles de Laurie Booth, dans la simplicité et la joie de danser de Michel Kelemens, dans le clin d'œil de Marcia Barcellos et Eric Larrodon.

Corps insolite dans le travail d'Anne Martin. Corps sublimé dans le travail d'ombres et lumières du photographe anglais David Buckland.

Nous avons donné rendez-vous à deux disciplines : la gymnastique rythmique et sportive et le trapèze qui interpellent la danse, la subvertissent ou la prolongent et donne matière à réflexion.

"Les jeunes loups de la danse", c'est aussi une semaine cinématographique avec six films différents qui mettront la virtuosité de Fred Astaire à l'insolite des salles de body building et d'aérobic.

Soyez au rendez-vous de la danse, les 24, 25 et 26 janvier à Rennes.

ANNETTE BREUIL LE ROUX



Ph. Philippe BRESSON

Bain de foule

J'ai d'abord cru à un canular. Plus je me suis aperçu qu'il n'était rien et que si la vie continuait. Alexandre Palmis avait bien droit d'exister dans son souci de faire vivre des univers équestres originaux. Par contre je n'ai moi qui ne sais que médiocrement nager - jamais cru à la réelle mise en eau de la Maison de la Culture de Rennes. Il faut bien faire dans la boutade de temps à autres. Alors que restes-il de la pièce - ce n'est pas le mot, du spectacle - d'Hervé Lelardoux ? Un moment d'intense réflexion sur la vie et son contraire, sur le tout et le rien, sur l'intérieur et l'extérieur. Je pourrais être très méchant pour ce spectacle sans réel intérêt, objet d'un bain de non-foule, mais je voudrais tout de même retenir un souci onirique de l'auteur, un besoin de capter l'étrange dans les réactions quotidiennes, une philosophie du monde généreuse et contrastée, mais jamais l'eau ne monte dans la piscine new-look conçue par Alexandre Palmis pour noyer les délires et faire naître l'idéal. Dans ce Bain de Foule, il manque avant tout et le foule et l'eau purificatrice (Théâtre de l'Arpenteur).

Feydeau brûlé les planches

Avec le spectacle Feydeau révisé par la Compagnie du Dauphin de Saint-Malo, il y a de quoi passer un bon moment de détente. Au programme deux courtes pièces "Fou la Mère de Madame" et "N'te promène donc pas toute

neuf" pour un moment de boulevard du meilleur effet. Ici, on fait dans le gros trait, dans l'a peu près, le goût n'est pas toujours du meilleur choix, mais, que voulez-vous, "ça" fonctionne, ça tourne, ça rit et le public en redemande. La comédie est ici reine dans son dynamisme naturel et le rebondissement attendu des situations. A la Parcheminerie, Feydeau a brûlé les planches grâce, notamment, à Isabelle Pirié parlante dans "Mais n'te promène donc pas toute nue" et à Pierre Gondard toujours aussi remarquable, mais ce feu là ne laissera pas de brûler permanamment.

Transmusicales...

Je n'ai pas suivi l'ensemble de la programmation des Septimaines rencontres transmusicales, mais

Bain de foule (ph. Philippe Bresson)

Associés aux Transmusicales : l'autre de danse. Ces spectacles n'ont pas eu l'heur de drainer l'an-publie de la Salle de la Cité vers la Maison de la Culture. Si le spectacle de la Compagnie Grand Magasin - "Midi" mérite de rester dans le silence de l'oubli tant il manque d'intérêt à tous les niveaux, celui de la Compagnie Lalala Human Steps - Human Sex... démontre un dynamisme certain. Alors, des Transmusicales en 86 ? Pourquoi pas, mais pour quoi faire. Monsieur Lang (Monsieur Tarzain II) devrait trouver l'ouverture d'un dialogue avec le public. Son apparence pour le rock en serait peut-être chargée.

ANDRÉ GEORGES HAMBON

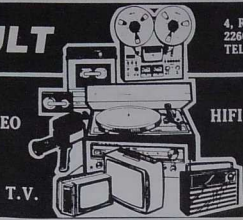
GRIMAULT

4, RUE NOTRE DAME
22600 LOUDEAC
TEL. : 96 28 00 84



IMAGE
et
SON

VIDEO



HIFI

MICRO
INFORMATIQUE
RADIO



Jean-Claude LE CERF
TOUTES ASSURANCES
INCENDIE - VIE - RETRAITE
MALADIE
PROTECTION JURIDIQUE

14, bd Victor Etienne - Tél. 96 28 32 61
22601 LOUDEAC Cédex

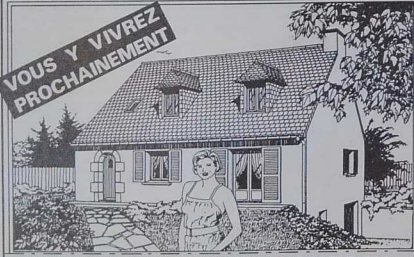
3, rue René Guitten - 22230 MERDRIGNAC - Tél. 96 28 48 92

SOMMAIRE

- En attendant une nouvelle croissance par Yves Ropers
- Un centre hospitalier moderne
- Une salle de sports à caractère régional par A. Morcel
- On cultive du tabac à Loudéac, par A.E. Poilvet
- Le centre A.F.P.A. : une spécificité régionale
- Un hippodrome très fréquenté
- St-Maudan : une progression grâce à Loudéac, par Jean-Yves Harnois
- Reflexion et concertation en pays de Loudéac, par Didier Chouat

Pour avoir une maison comme celle là, avec un prêt vraiment exceptionnel

HAMEAU DU TIERNEZ - rue de Tiernez à LOUDEAC



JE DESIRE RECEVOIR GRATUITEMENT VOTRE DOCUMENTATION Loudéac

NOM : _____
ADRESSE : _____
TEL. : _____

téléphonez au:
96.94.04.72

Cette maison, elle existe, elle est en cours de finition. Elle est disponible pour vous au Hameau de TIERNEZ et nous aimerions vous la présenter.

Cette maison vous surprendra par son environnement, son prix, et son financement exclusif.

N'attendez plus pour vous informer !



Bâtisseurs Sociaux de Bretagne

33 rue Abbé GARNIER BP 203
22003 SAINT-BRIEUC

LOUDEAC

En attendant une nouvelle croissance

Comme d'autres villes en cette période de crise, Loudéac a cherché à préserver les importants acquis de son expansion récente : à les consolider et à les améliorer. Simultanément ont été et sont mis en place nouvelles possibilités d'accueil en vue d'une autre progression.

La priorité a donc été donnée aux investissements en maîtrisant au mieux les dépenses de fonctionnement afin de maintenir ou d'accroître la capacité d'auto-financement nécessaire pour éviter tout excès d'endettement.

Ainsi au cours des années 1982 - 1983 - 1984, la moyenne annuelle des investissements communaux s'est élevée à 63 millions, soit 1 958 F par an et par habitant. Quand on compare ce chiffre à la moyenne nationale qui, pour notre catégorie démographique s'est élevée à 1 143 F en 1983 on mesure l'importance de notre effort et son impact sur l'activité économique de la ville.

Nous avons fourni cet effort en conservant ces deux dernières années le même taux communal pour nos impôts locaux. En même temps nous avons très peu recouru à l'emprunt pendant cette période d'intérêts élevés, évitant ainsi de devoir continuer à payer ces intérêts élevés au cours de nombreuses années à venir alors que la désinflation permet maintenant d'emprunter à moindre coût.

DES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS
Plus que dans d'autres villes l'effort d'investissement s'imposait à Loudéac pour deux raisons essentielles :

- gros bourg peu équipé, devenu ville champignon, Loudéac avait vu sa population augmenter de 81 % de 1962 à 1982. Malgré d'importantes réalisations, notamment dans les domaines de la voirie et des constructions scolaires, de nombreux infrastructures et équipements de base correspondant à son développement manquaient encore.

- En raison de la rapidité de la croissance, l'activité Bâtiment et Travaux Publics était, toutes proportions gardées, très forte et, sans prétendre vouloir la maintenir au niveau atteint vers 1981, la Municipalité a cherché à la soutenir le plus longtemps possible dans les limites de ses moyens.

Le premier objectif du plan urbanisme a été de faciliter tous les accès de la ville et d'éliminer l'engorgement croissant du centre. Malgré les difficultés provenant de la convergence vers l'Eglise des principaux axes de circulation et de l'étroussée des rues anciennes, cette circulation a été rendue très fluide et facile par de multiples travaux qui ont grandement transformé la ville : élargissement de rues, nombreux parkings, ronds-points à l'anglaise, aménagement de places, jalonnement, etc.

Le deuxième objectif a été de mettre à la disposition du public, de Loudéac et de l'extérieur, des lieux de réunions plus spacieux et agréables car le Foyer municipal ne pouvait plus suffire.



PAR YVES ROPERS

Ce fut l'occasion de transformer le solide bâtiment qui abritait l'ancienne prison en une construction de caractère, abritant deux belles salles de 200 places chacune. S'y ajoutent, à proximité, deux autres salles pouvant recevoir une cinquantaine de personnes chacune.

Enfin une salle omnisports polyvalente de 1 500 m² vient d'être achevée et pourra abriter les grands rassemblements jusqu'à la réalisation de la salle du futur Centre Culturel dont l'étude est très avancée.

Chaque ville, pour des raisons diverses, se découvre la vocation de Ville de Congrès, Loudéac est également du nombre. L'expérience prouve, s'il en était besoin, qu'elle a un bon argument pour cela : sa position au centre géographique de la Bretagne sur un excellent axe routier fait que nos salles sont très demandées et nos installations sportives également. La Municipalité entend répondre à ces besoins et en faire un des moteurs de notre développement.

Dans le domaine culturel, la bibliothèque municipale a pu s'installer, début 1985, dans un immeuble aménagé de façon très fonctionnelle. 430 m² y sont réservés au public dans un cadre agréable.

De même les travaux d'aménagement d'un vaste immeuble qui a été affecté à l'Ecole de Musique se sont terminés en septembre dernier et plus de 300 élèves peuvent maintenant en profiter.

D'autres réalisations récentes, telle la construction d'un immeuble pour la Sécurité Sociale témoignent de l'importance de l'action municipale sur le plan urbanisme.

A cela il convient d'ajouter les très importants travaux d'agrandissement et de rénovation du Centre Hospitalier décrits dans un autre article.

Tout cela a été accompagné par de gros investissements en matière d'assainissement et de voi-

rie car Loudéac, avec près de 300 km de rues et de routes, a de quoi faire dans ce domaine !

Dans un proche avenir la construction de la rocade ouest va être entreprise. Sont également programmés un foyer pour personnes âgées près du centre ville et divers équipements sportifs.

Toutes ces réalisations en s'ajoutant aux autres activités économiques existantes dans la commune ont contribué au soutien de l'emploi et du niveau de vie, tout en améliorant l'environnement et en préparant l'avenir.

UNE SOLIDARITÉ NÉCESSAIRE

De quoi cet avenir sera-t-il fait ? Loudéac avec ses 8 021 hectares est en soi un petit "Pays" dans lequel une agriculture diversifiée et dynamique cohabite harmonieusement avec une industrie qui, en pourcentage, occupe nettement plus d'actifs par rapport à la population que la moyenne départementale ou bretonne.

L'Une et l'autre malgré des difficultés ont mieux résisté à la crise qu'en maints endroits.

Nous n'ignorons pas pour autant que nous faisons partie d'un Centre Bretagne qui, à nouveau, se vide rapidement de sa population. Le nombre des consommateurs diminue et le commerce s'en ressent.

Nous nous sentons et nous nous voulons solidaires de cette vaste zone centrale où avec quelques autres villes nous commençons à faire figure d'oasis qui voient approcher le désert. Cette zone, malgré les efforts déployés en divers endroits, n'a pas encore trouvé les structures et les moyens d'un développement global et durable.

L'Opération Intégrée de Développement de la Bretagne Centrale que les responsables de la Région négocient actuellement avec les instances de Bruxelles comblera-t-elle la lacune existante ?

C'est à souhaiter que une action suffisamment vaste, généralisée et prolongée s'avère nécessaire pour suppléer aux insuffisances des actions locales qui n'en demeurent pas moins très utiles.

Dans cet esprit nous sommes partie prenante dans toute structure qui pourrait conduire à un vaste rassemblement pour bâtir l'avenir de la Bretagne Centrale, car le développement souhaité a tout à gagner à s'appuyer sur les quelques pôles existant déjà qui, de leur côté, seront confortés par un environnement à l'expansion.

YVES ROPERS
Maire

Pavillons
innotech
26, rue de Moncontour
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 26 12

Un centre hospitalier moderne

En septembre dernier l'inauguration d'un nouveau bâtiment médo-technique de plus de 1 100 m² utilisables, pourvu d'équipements très modernes, a marqué une étape importante dans le développement du Centre Hospitalier. Ce développement était indispensable pour

répondre aux besoins d'une population en expansion galopante depuis 25 ans. Au début des années 70, l'Hôpital Hospice étiré et insuffisamment équipé n'offrait plus un cadre suffisamment vaste et fonctionnel aux malades, au corps médical et au personnel.

Il ne fut pas facile d'obtenir que l'expansion économique et démographique de la ville soit accompagnée d'une expansion parallèle des investissements, tant matériels qu'humains, dans le domaine hospitalier.

Cependant en 1972 débutait une longue période de transformation quasi complète et d'agrandissement considérable de l'Hôpital et, jusqu'à ce jour, rénovations et constructions nouvelles n'ont cessé de se succéder avec comme étapes principales :

- 1972-1973 : construction d'une unité de soins de 90 lits pour personnes âgées.
- 1976-1977 : construction d'un bâtiment de 120 lits pour personnes âgées.
- 1977-1978 : construction d'un bâtiment pour la Chirurgie, la Pharmacie et l'Administration.
- 1979 : Renovation d'un bâtiment pour la Médecine.
- 1981 : Ouverture d'un Service d'Accueil Urgence et modernisation de la radiologie. Etc...

UN NOUVEAU BÂTIMENT MÉDO-TECHNIQUE

Ce développement et l'importance du service de Chirurgie qui, après l'intégration des 48 lits de la clinique voisine, atteignait 80 lits, rendait indispensable la construction d'un bâtiment médical technique moderne et spacieux. Les autorisations administratives furent obtenues en 1981 et en 1982 un plan de financement de 13 000 000 de F recevait les approbations nécessaires. La poursuite du projet subit cependant plusieurs mois de retard car la politique de rigueur que le Gouvernement commençait à mettre en application supprima certains moyens de financement classiques mais, grâce à la Région, à la Caisse des Dépôts et Consignations et à la Caisse d'Épargne de Loudeac, les travaux purent démarrer en 1984.

Actuellement les diverses composantes du Centre Hospitalier ont pu être ordonnées de façon rationnelle autour du nouveau plateau technique central. L'ensemble forme un établissement moderne bien équipé, disposant de 434 lits et où travaillent 336 personnes. Ainsi maintenant, l'équipement de l'Hôpital est en harmonie avec la croissance de la Ville et est en mesure d'aider à son développement futur et à celui de la région par les soins qu'il peut dispenser.

batteries

FULMEN



GROUPES FRIGORIFIQUES SIFO STATION AGREEE

Z.I. des Parpareux LOUDEAC

Tél. : 96 28 31 87

BOSCH

EQUIPEMENT AUTOMOBILE



IMPERIAL EASTMAN STATION DE FLEXIBLES HYDRAULIQUES

festival

L'HYPERMARCHÉ de LOUDEAC



21, boulevard de la Gare

Tél. 96 28 00 08



BAR - RESTAURANT

«Le Marignan»

REPAS POUR 40/50 COUVERTS

Tél. : 96 28 94 90

Route de Rohan - 22600 LOUDEAC

Ouvert midi et soir

Fermé Samedi - Ouvert dimanche



optique surdité

D. CLEC'H

35, rue Cadéjac
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 03 30

Une salle de sports à caractère régional

Cité économique du Centre Bretagne, Loudeac, autour de laquelle gravitent près de 25 communes, vient de se doter d'une salle de sports qui fait honneur aux loudeaciens.

Cette salle dont le montant s'élève à 3 600 000 F peut accueillir sept cents à huit cents personnes, permet toutes disciplines en salle y compris le saut à la perche ; certaines manifestations sportives régionales sont envisagées par l'Office Municipal des Sports. Il est également souhaité que des manifestations organisées par les différentes fédérations puissent se dérouler dans notre ville.

Dans le cadre de notre programme de développement sportif, nous souhaitons que notre ville devienne un centre régional. La programmation en ce qui concerne la réalisation d'une piste d'athlétisme est en bonne voie, autour de cet ensemble s'articuleront divers équipements pour les activités de plein air.

La mise en place d'un centre d'hébergement pour sportifs est également demandée ; celui-ci pourrait accueillir en stage les sportifs de toute la région.

"Loudeac centre régional du sport" c'est l'un des souhaits qui me tient le plus à cœur et nous disposons pour cela des équipements indispensables pour cette réussite.

Notre salle de sports permet provisoirement et accessoirement des manifestations extra-sportives du type spectacles populaires ainsi que des réunions importantes. La capacité d'accueil pour ces manifestations dépasse les 1 200 places assises.

Dans le même ensemble, nous préparons également un programme pour la réalisation d'un Centre Culturel qui sera, pour Loudeac, la grande réussite de ces cinq dernières années. La "Passion" organisée par l'Etoile Sportive Saint

Maurice sera d'une autre dimension. Nous pourrions recevoir des spectacles de variétés et des troupes théâtrales.

Avec ces deux grandes réalisations, Loudeac se trouvera projeté dans le domaine du culturel et du sport, sources de richesses économiques et culturelles.

A. MORCEL
Maire-adjoint
Charge des Sports



Une capacité d'accueil de 800 à 1 200 places

LIBRAIRIE DES ECOLES

8, av. des Combattants - LOUDEAC - Tél. 96 28 01 01

- Imprimerie - Papeterie
- Fournitures de bureau
- Articles fantaisie
- Travaux manuels...

Pavillons

innotech

26, rue de Moncontour
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 26 12



GRIMAULT ÉLECTRICITÉ

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
BATIMENT INDUSTRIE
— ATELIER DE RÉPARATIONS —

INSTALLATEUR



...une EQUIPE à votre SERVICE

4, rue Notre-Dame
1, rue de La Chèze
22600 LOUDEAC
Téléphone 96 28 00 84

LOUDEAC

Spécialité
Les branches mortes de la forêt de Loudéac
DANIEL - Contact - Tél. 96 28 00 25
EXPORTATIONS DANS TOUTE LA FRANCE

Pâtisserie
CONFISERIE - SALON DE THÉ

E. Daniel

3, place de l'Eglise - Place du Général de Gaulle
LOUDEAC
Tél. : 96 28 00 25

Nos Spécialités : *Saint-Nicolas - Amandines*
Petits-Fours
Les Branches Mortes de la Forêt de Loudéac
Entremets - Glaces et Sorbets
Galettes Bretonnes - Spécialité : Le Kouign-Amann



306 chevaux, 6 cylindres
Injection directe, maxi couple, turbo à air refroidi
R 310 : économie et muscle

R310 RENAULT répond.

CONCESSIONNAIRE
RENAULT
Véhicules Industriels

CALLIGÉ s.a.
Route de Pontivy - B.P. 137
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 17 99 Téléc 950 105



banque de bretagne
UN APPUI SÛR.

LOUDEAC	28, rue de Pontivy	96 28 00 30
PLEMET	Rue du 6 Août	96 25 66 02
MUR DE BRETAGNE	Rue Léon Lecerc	96 28 51 79

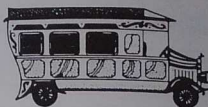


Ets H. Michard s.a. Concessionnaire
Place du Général de Gaulle
B.P. 10 - 22601 LOUDEAC Cédex
Tél. 96 28 00 07

RENAULT

VENTE : Véhicules Neufs et d'Occasion
Pièces d'Origine et Accessoires
RÉPARATION - MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE

BRETAGNE
EXCURSIONS



VOYAGES
COLLIER

France et Etranger

45, rue de la Chèze
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 22 13

La Belle Epoque



Pizzeria Creperie
GRILL

16, rue de Pontivy
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 34 98

FERME DIMANCHE MIDI

Pavillons

innotech
26, rue de Moncontour
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 26 12

LOUDEAC

On cultive du tabac à Loudéac

Le sol breton se prête très bien à la culture du tabac : l'expérience est faite dans plusieurs régions et à Loudéac notamment, cela marche particulièrement bien.
Cela fait une dizaine d'années qu'André Marigo s'est lancé dans le brun et depuis 1981, la demande ayant évolué, il récolte du blond. Une activité qui, croyez-le, est loin d'être négligeable.
A.M. - C'est une activité annexe pour vous ?
La culture du tabac est saisonnière et pour moi elle vient compléter le métier d'agriculteur qui est le mien.
A.M. - En quoi le sol breton est-il bon pour le tabac ?
Tous les sols ne sont pas bons. Il faut une terre sableuse, sans trop d'argile. Cela ne réussit

pas sur un sol trop riche. Ici, c'est parfait.
A.M. - Quelle surface cultivez-vous ?
J'ai 3 h 52 semées en tabac blond et je récolte environ 2,7 tonnes/hectare.
A.M. - Est-ce une culture difficile à réussir ?
Il y a beaucoup de travail entre le semis qui est le point de départ et le triage des feuilles qui est pour nous la dernière opération avant le départ pour la coopérative. Si tout s'est bien passé, on arrive à un bon rendement d'une part et à une bonne qualité du tabac d'autre part.
A.M. - Expliquez-nous une culture de tabac blond.
Le semis se fait vers le 15 mars en pépinière, sous châssis en sol désinfecté. Nous semons des minuscules graines : 16 000 graines par gramme.

Le plant est bon à transplanter lorsqu'il a la taille d'un plant de chou. A ce moment, il est mis en plein champ. Au bout de 60 jours, il a atteint 2 m et la cueillette peut commencer. Mais pour cela, il est nécessaire que les feuilles soient à maturité, c'est-à-dire qu'elles aient une certaine coloration. On les cueille alors par deux. Comme un pied compte 14 feuilles, on fait sept cueillettes par récolte sur une période qui s'étale du mois d'août au mois d'octobre. Quand elles sont cueillies, ces feuilles sont mises dans des tours à fuel qui peuvent contenir chacune 2,5 tonnes de tabac vert. Il en ressortira 300 kg de tabac sec. Dès que les feuilles ont suffisamment séché, ce qui prend 5 à 6 jours, elles sont triées selon la qualité : 1^{re}, 2^e et 3^e choix. Bien entendu, on a intérêt à avoir le maximum de 1^{er} choix puisque ce tabac-là nous est mieux payé. Quand le tri est fait, on envoie ces feuilles à la coopérative Poitou-Bretagne qui se charge de la commercialisation.

A.M. - Avez-vous besoin de beaucoup de main d'œuvre pour ce travail ?
Notre cas est peut-être différent car nous travaillons en famille ou avec les voisins, mais il est certain que pour planter et récolter il faut du monde. Nous comptons environ 700 heures de travail à l'hectare. Même avec du matériel.
A.M. - On imagine que si vous en faites depuis si longtemps, cela doit être rentable ?
Pour nous, c'est la moitié de notre revenu. Je vous ai dit que nous étions payés selon la qualité du produit : s'il est de premier choix, il nous est payé 34 F/kg ; s'il est de 3^e choix, c'est 6 ou 7 F/kg. Cela fait une grosse différence. Chez nous, nous faisons environ 68 % en premier choix mais nous connaissons d'autres producteurs qui atteignent 80 % de 1^{er} choix.
A.M. - Comment se fait-il que vous ne soyez pas plus nombreux à pratiquer cette culture ?
Ce n'est pas encore une culture courante ; les gens hésitent à se lancer. De plus, nous sommes éloignés de services techniques et cela peut présenter un inconvénient. J'ai eu l'occasion de rencontrer des agriculteurs intéressés mais qui ne veulent pas franchir le pas. Pourtant, il y a des besoins et donc un créneau à occuper.

A.E.P.



Le tri des feuilles de tabac



Tout pour le bâtiment
Ets GRISSEAU

Tél. 96 28 00 03

Magasin détail : rue du Dr Robin

CHASSE - PECHE - COUTELLERIE
LE DOUAREC-DANIEL

4, place de l'Eglise - 22600 LOUDEAC
Tél. : 96 28 04 99

Spécialiste de la pêche
MER - RIVIERE
ETANG

Membre du club
mouche PEZON
et MICHEL



caseih

AGRO SERVICE DISTRIBUTION
TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES
NEUFS ET OCCASIONS
VENTES - ATELIERS - MAGASINS

Siège social
ROUTE DE LORIENT
56304 PONTIVY CEDEX
TEL. 97 25 24 39
Locataire Gérant de S.A. AUDRAIN



Succursale
RUE DU DOCTEUR PLESSE
22600 LOUDEAC
TEL. 96 28 00 49

FABRIQUE DE CUISINES



**Jean-Luc
DANET S.A.**

Atelier et exposition :
Z.A. St-Bugan, LOUDEAC
Tél. : 96 28 02 88

Cuisines - Coins repas
Tables - Chaises
Meubles de salles de bain

LES CAVES DE ST-NICOLAS

**VINS FINS
EN DIRECT DES VITICULTEURS**

APERITIFS - CHAMPAGNE - SPIRITUEUX - SCOTCH
WHISKIES - BIÈRES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES -
EAUX MINÉRALES ET GAZEUSES - JUS DE FRUITS -
CIDRES

Boulevard des Peupliers, Rocade rte de Pontivy-Rennes
22600 LOUDEAC - Tél. 96 28 39 48

VENTE SUR PLACE AU DÉTAIL - LIVRAISON À DOMICILE
COLLECTIVITÉS - Présentation Spéciale Cadeaux

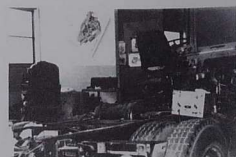
DES FORMATIONS DIVERSIFIÉES

A.M. - Votre spécialité est de former des conducteurs routiers mais aussi des mécaniciens, des tôliers... ?

Notre vocation est en effet la formation à tous les métiers touchant à l'automobile. Cela peut être la conduite marchandises sur porteurs jusqu'à 19 tonnes, voyageurs et marchandises jusqu'à 19 tonnes, grands routiers sur tous véhicules. Pour les sections de réparation, il y a deux sections de réparation automobile, deux sections de motoristes-essence et diesel, une section de tôlerie-carrosserie et une de réparation de machines agricoles. Nous allons ouvrir prochainement un atelier pour la peinture-carrosserie sur poids lourds et véhicules de tourisme. Nous allons nous équiper d'une cabine de peinture très sophistiquée et être ainsi les seuls en France à proposer cette formation pour la peinture poids lourds.

A.M. - Combien de stagiaires accueillez-vous par an ?

Toutes activités confondues, nous avons formé en 1984, 503 stagiaires au centre. Leur



Un atelier du centre

LE CENTRE A.F.P.A. :

une spécificité régionale

temps de passage varie selon la formation choisie. Il faut ajouter pour cette même année 215 stagiaires en formation continue. Si l'on totalise le nombre de stagiaires accueillis depuis la création de l'établissement, ils sont plus de 5 500 à être venus ici.

A.M. - De quel secteur géographique ?
Les statistiques montrent que le recrutement est, dans sa majorité régionale : en 1984, 76 % des stagiaires venaient de Bretagne.

A.M. - Vos efforts portent maintenant sur la spécialisation ?

Nous continuons d'assurer une formation traditionnelle de conducteurs et autres métiers touchant notamment la réparation, mais il est vrai que notre souci est de diversifier les formations. Nous nous sommes en effet aperçus que l'on formait peut-être trop de routiers par rapport aux besoins de la région. Si l'on veut que nos stagiaires trouvent une place en sortant d'ici, il ne faut qu'ils arrivent tous sur le marché du travail avec le même bagage. Nous avons donc entamé une réflexion pour déterminer les secteurs où les débouchés sont possibles.

À titre d'exemple, nous avons organisé récemment un stage "accompagnateur de tourisme" réservé à l'organisation de voyages (passage à la frontière, réservations d'hôtels...). À Penros-Guirec, nous avons fait une spécialisation "moteurs marins" et nous savons que la quasi totalité des stagiaires a trouvé à se placer. Voici deux exemples parmi d'autres. Ce sont des actions conjoncturelles que nous menons en collaboration avec des organismes tels que l'A.N.P.E. Il nous arrive même de dépasser le strict cadre de nos compétences en mettant en place des stages de comptabilité, de bureautique, etc. Nous avons monté, il y a quelque temps, un stage "crez votre emploi" pour celui qui veut se mettre à son compte.

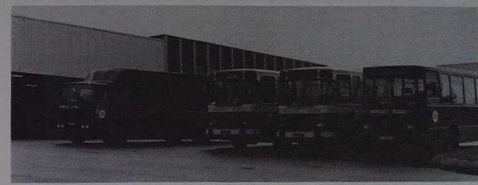
Notre principale préoccupation est d'être à l'écoute du monde du travail dans lequel doivent entrer nos stagiaires et c'est pourquoi nous accordons beaucoup d'importance aux relations que nous pouvons avoir avec le milieu professionnel ; nous sommes à l'écoute de ses besoins ; nous pouvons tout à fait bien organiser un stage spécifique à la demande d'une entreprise.

A.M. - Vous êtes vous aussi à l'heure de la décentralisation ?

Tout à fait et nous n'hésitons pas à nous déplacer là où est le besoin. Nos exigences sont minimes puisqu'il nous faut simplement un atelier et une salle de cours. C'est nous qui fournissons le personnel enseignant que nous recrutons à l'intérieur même du centre ou que nous sollicitons à l'extérieur.

A.M. - Qu'est l'avenir à votre avis ?
Nous constatons que la spécialisation paie ; nous souhaitons, par conséquent, continuer dans ce sens. Nous refusons de former de futurs chômeurs et nous prenons les moyens qu'il faut pour donner à nos stagiaires toutes les chances de trouver un emploi lorsqu'ils quittent notre centre.

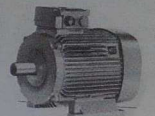
A.F.P.



Bobinage Armoricain
21, rue Laverne, 22600 LOUDEAC
S.A.R.L.

Tél. : 96 28 01 78

Bobinages - Réparation et Vente de Moteurs
et Matériel électrique



A SANTÉ NATURE
Produits diététiques et de beauté naturels
(Pauline Bazin, Méssegué, Rémy Laure, Plantes, Gélules, etc...)
Rayon sportifs
GELÉE ROYALE PURE et FRAICHE
Bd Victor Etienne LOUDEAC Tél. 96 28 35 81



Louis XV - Régence
Louis XIV - Louis XIII

Meubles Hilliou
Nationale 164
22530 MUR-DE-BRETAGNE
Tél. 96 28 51 82



Ensembles d'Art Breton
fabriqués dans nos ateliers
CREDIT possible sur tous nos meubles

Un hippodrome très fréquenté

A Loudéac, les courses de chevaux attirent chaque année un public toujours aussi nombreux. Le dimanche et le lundi de Pâques, 15 jours avant Pâques et 8 jours après sont des rendez-vous que bien des turfistes et même des simples amateurs de course ne voudraient manquer à aucun prix. La prestation est assurée de qualité, les prix très attractifs... Loudéac a la cote dans le milieu du cheval. Ceux qui sont à la tête de ces importantes manifestations viennent de tous horizons. Pour certains, c'est la passion du cheval, pour d'autres celle des courses. Ils sont réunis au sein de la Société des courses, une association loi 1901 où ils se retrouvent régulièrement pour organiser ces réunions qui portent les couleurs de la ville bien au-delà de ses limites puisqu'on vient aux courses de Mayenne, de Manche... "Notre souci est de maintenir un bon niveau, dit Jackie le Vacon. C'est vrai que Loudéac a bonne réputation et que tant au niveau des paris mutuels que des entrées, nous sommes très bien placés". Un succès qui n'est pas venu tout seul : les efforts pour entretenir l'hippodrome et améliorer les structures d'accueil (des tribunes pour 3 600 personnes avec un pari mutuel électronique incorporé, des mesures de sécurité pour le public) sont payants et le public répond présent. Il sait, de plus, qu'il assistera à un spectacle de qualité avec de nombreux partisans et des épreuves intéressantes. Trois spécialités sont courues à Loudéac : le trot, le plat et l'obstacle. Autre élément qui joue dans la réputation de l'hippodrome, ce sont les prix, particulièrement alléchants : un million de NF pour les 4 résumés. Résultat : 10 000 entrées et 250 millions de paris mutuels en 1985. "Nous réussissons à maintenir le cap", dit Jackie le Vacon.



Trot, plat et obstacle

A l'heure actuelle, la question se pose de savoir s'il faut créer une 5^e réunion : "cela coûte cher d'organiser une course : environ 250 000 F. Le contexte ne semble pas favorable. Il faut également trouver environ 40 personnes pour ce jour-là".

Projet par contre plus sérieux, c'est d'obtenir pour 1987 la Coupe d'Or à Loudéac. Cette épreuve d'obstacles qui comporte des stapes dans toute la France est un excellent coup de publicité pour la ville qui l'accueille : "nous refaisons notre parcours d'obstacles pour le mettre au gré des professionnels et nous espérons bien être retenus pour l'année prochaine".

En attendant, on commence à préparer les prochaines réunions qui auront lieu les 16, 30, 31 mars et 6 avril.



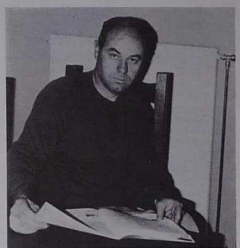
PRETS ?
tout près...

Bd de la Gare et rue Notre-Dame
LOUDEAC

ELECTRICITE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
Robert RAULT
22600 SAINT-CARADEC - Tél. : 96 25 01 22
RADIO - T.V. - MENAGER - PHILIPS - THERMOR

St-Maudan : une progression grâce à Loudéac

St Maudan, commune de 660 hectares comptait 400 habitants au début du siècle, l'agriculture a toujours été la seule (ou presque) activité (avec deux ou trois artisans dont les activités



étaient étroitement liées à l'agriculture, et des cafés-épiceries). En 1970, la commune ne comptait plus que 274 habitants (chiffre le plus bas jamais atteint) et la chute de population ne se serait pas arrêtée là sans d'une part l'explosion industrielle de Loudéac avec création de nombreux emplois, et d'autre part la création par la municipalité de St Maudan d'un lotissement communal. Je me dois de rendre hommage aux deux principaux artisans de ces deux facteurs de progrès qui ont été le Dr Etienne, maire de Loudéac, et Marc Robin, maire de St Maudan en 1970.

Francis Créhin et son équipe ont poursuivi l'urbanisation, tranche par tranche, et nous avons depuis 1983 continué dans cette voie et aujourd'hui nous avons, sensiblement, retrouvé la population de 1900, soit 400 habitants.

Compte tenu de cette poussée de population, des réalisations d'infrastructures sont apparues indispensables (acquisition d'un bâtiment pour une 3^e classe en 1982, construction d'une salle polyvalente en 1984, avec cantine scolaire). Nos réalisations ont été décidées, étudiées, dans un climat d'entente et de désir de réussite. Ces con-



ditions sont indispensables pour qu'un Conseil fasse du bon travail.

La réflexion et l'entretien de notre voirie communale constitue une très lourde charge pour notre budget, c'est un souci permanent.

Enfin je ne peux pas ne pas signaler une anomalie qui pourrait avoir des conséquences graves, c'est l'exclusion de la zone sensible de Bretagne Centrale des cantons de Loudéac et Pontivy.

Trente-six cantons sont aidés par la Région, ceux de Pontivy et Loudéac ne profitent pas du budget de la Région, n'est-on pas en train de priver les deux locomotives du Centre Bretagne d'une partie de l'énergie indispensable pour le maintien de l'acquit et le développement de notre région ?

JEAN-YVES HARNOIS
Maire de St Maudan

Réflexion et concertation en Pays de Loudéac

PAR DIDIER CHOUAT

Depuis près de 15 ans, la crise a modifié en profondeur les données de toute politique de développement régional et d'aménagement du territoire.

Le temps des grandes décentralisations industrielles est passé et les graves difficultés que connaît la téléphonie dans le Trégor montrent bien les faiblesses des opérations réalisées à un moment donné d'une évolution technologique.

D'une certaine manière, si l'économie du pays de Loudéac résiste relativement mieux aux désordres provoqués par la crise, c'est sans doute parce que, globalement, ses entreprises industrielles sont plus étroitement liées aux activités traditionnelles - agricoles - du secteur.

Cette meilleure stabilité contribue à limiter de manière sensible la progression du chômage. C'est ainsi qu'à la fin du mois d'octobre 1985, le nombre de demandeurs d'emploi recensés à l'ANPE de Loudéac ne représentait que 9,1 % de la population active, contre 11,1 % à Lannion, 11,4 % à Dinan, 12,1 % à Guingamp et 12,6 % à St-Brieuc (moyenne départementale : 11,7 %).

Ainsi, s'il est vrai, au cours des deux dernières années, que le chômage a parfois progressé plus vite dans le bassin d'emploi de Loudéac que dans le reste du département, le taux atteint à la fin de l'année 1985 demeure sensiblement inférieur à ce qu'on observe dans le reste du département.

Pour autant cette situation demeure fragile et nous ne sommes pas à l'abri de difficultés qui peuvent surgir là où on ne les attend pas.

C'est ainsi qu'au cours de l'été 1985 on a pu craindre pour l'avenir de l'entreprise Olida installée à Loudéac.

La presse s'en est fait largement l'écho : le groupe Olida-Caby avait cumulé d'importants déficits sur plusieurs exercices et avait besoin d'un apport de capitaux pour éviter le démantèlement. Après de longues négociations avec plusieurs partenaires possibles, c'est le groupe MIMRAN, spécialisé dans l'agro-alimentaire en Afrique, qui a accepté de s'associer à Olida.

Cette association, si elle ne met pas fin au plan de restructuration d'Olida engagé sur plusieurs mois, confirme l'unité de Loudéac comme principal lieu de fabrication des jambons, ce qui constitue une garantie pour l'avenir.

Cet exemple récent montre l'intérêt que présente le renforcement du secteur agro-alimentaire dans notre région.

- Comment utiliser et valoriser les atouts locaux ? - Comment surmonter les difficultés liées à la situation géographique (l'enclavement) ? - Comment tirer profit des aides possibles ?

Cette dernière question peut constituer le point de départ d'une réflexion.

Depuis des années, les cantons de Bretagne Centrale bénéficient d'aides spécifiques de l'Etat et de la Région : subventions à certains équipements communaux, taux renforcé pour les divers primes à l'industrialisation, par exemple.

Cette politique conduit inévitablement à un certain "saupoudrage" de crédits, ce qui ne permet pas de mener une véritable politique de développement.

En outre, en distinguant trop nettement les cantons classés en zone sensible et ceux qui ne le sont pas, on aboutit à des distorsions qui pénalisent la Bretagne intérieure tout entière. C'est ainsi que les cantons de Loudéac et de Pontivy sont exclus de toute aide financière au titre de la Bretagne intérieure, ce qui pénalise les petites communes rurales de ces deux cantons et, au bout du compte, affaiblit les villes dont chacun reconnaît qu'elles doivent constituer des pôles de développement.

Le projet d'Opération Intégrée de développement (O.I.D.), en cours d'étude, devrait permettre de corriger ces insuffisances.

De quoi s'agit-il ?

La Communauté Européenne s'engage, dans le cadre d'une O.I.D., à consacrer d'importants moyens financiers à la réalisation d'équipements structurants. C'est le contraire du saupoudrage. Ainsi le projet d'O.I.D. pour la Bretagne intérieure prévoit-il le financement d'infrastructures importantes :

- modernisation de l'axe routier central (R.N. 164) (Zones de dévasement à réaliser sur 25 % du trajet) - extension de la desserte en gaz naturel - aménagement des canaux - création d'équipements accompagnant le développement économique (pour la formation par exemple).

Ce projet d'O.I.D. a reçu publiquement l'aval du Président de la République à deux reprises en Bretagne : à Rennes le 1^{er} février et à Plessala le 7 octobre dernier.

Cet appui gouvernemental est indispensable et il explique que la Commission Européenne ait officiellement retenu ce projet au début du mois de décembre.

Dès maintenant les études sont pouvoir commencer et, si les délais et les engagements financiers sont respectés, les réalisations devraient commencer dans un an environ.

Chacun comprend qu'il s'agit là d'une chance à saisir pour le pays de Loudéac.

Ces équipements structurants, notamment la route centrale, devraient permettre à Loudéac, comme à Pontivy, Carhaix et Ploufret, de jouer pleinement un rôle de pôle d'animation économique au bénéfice des zones rurales qui les entourent.

C'est là que la relation "ville-campagne" prend tout son sens.

Pavillons
innotech
26, rue de Moncontour
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 26 12

RENFORCER LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE
Dans le pays de Loudéac, comme dans le reste de la Bretagne intérieure, il convient de répondre aux questions d'avenir :

LOUDEAC

Soutenir les communes rurales sans se précipiter des villes serait aussi dangereux que de faire l'inverse.

Il convient de rechercher toutes les formes de complémentarité et de partenariat.

BIENTÔT UNE CHARTE INTERCOMMUNALE

Dans le pays de Loudéac, il existe déjà au moins une structure de coopération intercommunale. Il s'agit du "Pays d'Accueil de l'Ouest et du Lié" qui œuvre dans le domaine touristique.

Cette structure officielle, agréée par la Fédération Régionale des Pays d'Accueil, regroupe la plupart des communes des cantons de Loudéac, La Chêze, Plouguenat et Uzel.

Son président, M. Angouard, Conseiller Général de La Chêze, a pris l'initiative, l'été dernier, d'engager une réflexion sur une forme plus élaborée et plus globale de coopération : les chartes intercommunales.

Les réunions d'information viennent seulement de commencer et il est trop tôt pour préjuger des résultats. On peut toutefois imaginer que l'ensemble des élus des quatre cantons concernés tiendront compte des exemples de coopération qui se développent dans les zones voisines.

C'est ainsi qu'à la fin du mois de novembre, les 21 communes du Mené ont saisi l'occasion du 20ème anniversaire de leurs structures existantes pour signer une charte intercommunale qui constitue leur axe de coopération pour les années à venir.

Plus à l'ouest, les cantons de la région de Ros-trenon ont entrepris l'élaboration d'un contrat de pays avec le souci prioritaire de lutter contre la léthargie économique qui frappe le sud-ouest du département.

Ces exemples, pour ne citer que ceux connus dans le département des Côtes-du-Nord, montrent combien l'idée de coopération intercommunale a progressé et progresse en Bretagne intérieure.

Il ne fait pas de doute que, pour les années à venir, face à tous les partenaires possibles, du Département à l'Europe, en passant par la Région et l'Etat, seules seront prises en compte les propositions et les demandes émanant de groupes de collectivités engagées dans des projets communs.

La taille cantonale elle-même insuffisante et "le pays", ou le groupement de pays pour certains projets, constitue la bonne dimension.


Il ne s'agit pas de céder à un mode mais de prendre en compte une réalité économique, géographique et culturelle.

Puisse l'année 1986 constituer pour le pays de Loudéac l'an 1 de la réflexion et de la concertation permettant d'aboutir à la mise en place de structures et de projets d'aménagement et de développement.

DIDIER CHOUAT
Député des Côtes-du-Nord
Conseiller Général de Loudéac

Pour votre sécurité sur la route, nous veillons à l'essentiel.

CARHAIX Route de Rostrenon Tél. 09 93 05 84
DINAN Z.A. des Alleux Tél. 90 39 01 18
GUINGAMP Z.I. de Gribces Tél. 96 43 90 82
LANBALE Route de France Tél. 90 31 03 11
LANDIVISAU 7, allée de la Croix Tél. 98 08 13 88
LANNION Route de Perros Tél. 90 48 44 11
LOUDEAC Z.I. de Keraguél Tél. 90 28 05 73
SAINT-BRIEUC 32, rue Emile Zola Tél. 90 94 07 33



DESSERREY PNEUS

les mutuelles du mans

Cabinet Claude LE BIHAN
Michel PASCO

TOUTES ASSURANCES
ouvert tous les jours

Tél. 96 28 00 72 35, rue de Cadéac (angle rue Bigrel)
B.P. 19 - 22601 LOUDEAC Cédex

GARAGE du BOURGEON

Jacques JOSSELIN

Agent OPEL LA MAÎTRISE DE L'INNOVATION



STATION TOTAL
Boulevard des Peupliers
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 94 82

OPEL KADETT

DASTUM :
13 années au service de la culture bretonne

Dastum est une association Loi 1901 créée il y a maintenant 13 ans par des bénévoles passionnés de culture bretonne.

Dastum se définit comme un Fonds de Documentation sur la Culture populaire en Bretagne. Ce fonds sert de base à des activités diverses telles qu'édition, diffusion, recherche, animation et enseignement. L'association intervient dans le sens de la sauvegarde et du prolongement de cette Culture en mettant à la disposition du public une vaste mémoire organisée (écrite, sonore, audiovisuelle, iconographique) faisant appel aux technologies nouvelles (classification, fichiers informatiques, bases de données, enregistrement numériques).

Dans le souci de conservation et de mise à disposition du public de ce fonds documentaire, Dastum s'est dotée de structures de conservation : une médiathèque à Loudéac et une médiathèque à Redon, des centres de documentation à Rennes et à St Yves Buby (56).

Dastum a acquis au bout de ces 13 années une reconnaissance tant au niveau national qu'international. Sa grande particularité est d'avoir su, par sa souplesse, associer des équipes de bénévoles, musiciens, scientifiques et le grand public avec un souci permanent de collecte, traitement, analyse et restitution du patrimoine.

La médiathèque est située 36, rue de Moncontour à Loudéac - Tél. 96 28 95 48. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi sur rendez-vous.

Pavillons

Innotech

26, rue de Moncontour
22600 LOUDEAC
Tél. 96 28 26 12

sports

Public et passion : «je tue il» ?

TENNIS
Jérôme Potier : finie la galère !

Jérôme Potier existe toujours. De l'ai rencontré dans les colonnes des pages sportives.

Les lecteurs d'Armor magazine connaissent le cas de ce Rennais, ancien sociétaire du TCF Patton, que des qualités originelles de sur-doué annonçaient en 1980 comme un espoir de niveau international du tennis français. Bénéfice de titres en cadets et juniors, il atteignait en 1981 la 11ème place mondiale en seniors et semblait promis assez vite au 5ème rang.

Des blessures, des déboires personnels, une inaptitude à accepter les us et coutumes du milieu pro qui associe une ambiance feutrée et une concurrence féroce, et Jérôme Potier plongeait dans les profondeurs du classement, aux alentours de la 400ème place.

Surprise. Bonne surprise. Son année 1985 aura été très satisfaisante. Bien classé dans le circuit d'hiver Dunlop (4ème), vainqueur du Tour de France d'été Mallorca, il était présent à Roland Garros en 1/16ème de finale (3ème tour) où il est vrai Yves Lendel le massacra sur le central. Les résultats sont revenus et avec eux les gains et l'aide des sponsors qui permettent d'engager les frais nécessaires à une participation au circuit international.

Moral retrouvé, finances plus confortables, mariage très prochain, Jérôme Potier stabilisé pour le moment à la 120ème place mondiale peut espérer une brillante année 86. Il n'a que 23 ans. Le classement de la FFT qui le fait passer au 5ème rang (11ème en 84) et le situe en catégorie "1ère série internationale" dont conforter sa confiance.

La Nantaise Catherine Sure se maintient en 1ère série internationale et conserve sa 5ème place.

Nantes le 2 ou 9 février
LE CIRCUIT D'HIVER

Au cœur de la mauvaise saison, la semaine de tennis offerte par le Stade Nantais Université Club dans ses installations du 74, boulevard des Anglais à Nantes, est toujours un moment douillet et chaleureux. Et une tradition heureuse entretenue depuis 1976 par Raoul Margat, factif président de la section tennis et le Président général du SNUC, Marcel Pagné.

Le circuit d'hiver comportera cinq étapes du 26 janvier au 2 mars successivement à Douai, Nantes, Meudon, Lyon et un "Masters" à Biarritz où seront regroupés les 16 premiers du classement général.

La formule du circuit satellite d'hiver est devenue une institution pour le tennis français. On y rencontre des jeunes désireux de marquer leurs premiers points pour le classement mondial IATP ou des joueurs déjà cotés qui après malheur ou maladie reviennent à la compétition par le biais de ce circuit.

Ces dernières années on a vu à Nantes des joueurs en pleine ascension comme Noah, Lendl, Mac Namara, Potier, Lecotte ou de valeurs confirmées tels Fevber, Proisy, Occléop, Portes.

La dotation pour les 5 semaines sera de 75 000 dollars. Une épreuve de double toujours très jouée du public sera organisée également. L'après-midi manœuvres "portes ouvertes" pour les scolaires. Les finales auront lieu le dimanche après-midi 9 février, l'ensemble des gradins est chauffé. Les rencontres en semaine ont lieu à partir de 17 h.

DANIEL TREHIC

Le circuit d'hiver au SNUC. Ici Denis Neogelin (ph. D.J.)

Le désir et le réel

Les deux quotidiens locaux soutiennent et soutiennent en supporters ("L'Esclair", "Presse-Océan") la cause des Canaris. Mais la moitié de la population lit la page sportive départementale du géant "Ouest-France" dont le ton est plus

Le football pro à Nantes n'a pas été un sport pionnier. Le FCN n'est professionnel que depuis 1945 alors que le premier championnat date de 1932 et que le Stade Rennais s'y associa d'emblée. Nantes, ville ouverte, possédait de ce fait un important public potentiel. Pourtant lorsque Stefan Zweig dans les années 20 vint à Nantes sur les traces de Joseph Fouché auquel il va consacrer une biographie, il est frappé par l'apparence, l'ambiance, l'esprit bourgeois de la cité. Et il est vrai qu'avant 1939 les sports bien représentés étaient surtout d'hiver : voile, athlétisme, tir, moto-nautisme, aviron, aviation... et rugby pour lequel on construisit le Stade Malakoff qui, de meurtre en meurtre, devint "Marcel Saupin". C'est après 18 ans d'attente et une existence plusieurs fois menacée (encore en 1960 !) que le FCN accéda à la 1ère division pour entrer en religion européenne sur la pointe des pieds en 1965. Mais le public a gardé sa méfiance devant ces rencontres cosmopolites aux quinquilongtemps il n'a pu être conivé. Le vieux Stade Saupin, malgré Tottenham, Dukla, Athletics Madrid, Benfica ou Inter, n'a jamais fait le plein.

Et l'on avait annoncé trop tôt 38 000 fidèles pour ce FCN Parizian qui en a réuni 30 000. Comme si l'on gardait décidément à Nantes devant ces rencontres "étrangères" la culpabilité secrète, inconsciente et inavouable du temps où l'aventure lointaine (le commerce négatif) faisait la fortune de la ville par l'activité du port. Surtout d'analyste post-freudien ? Alors quoi ?

Pour affronter l'Europe, il faut être certain d'abord de son identité locale. Et à Nantes, où beaucoup encore sont partagés entre l'authenticité patrimoniale historique bretonne et l'influence ligérienne confortée par une structure administrative, on a dû faire de vassiller à un souffle de l'effet. Nantes, pays nantais, n'est-ce pas assez ?

Le projet a été déposé à la Mairie de Saint-Brieuc pour un stade de pistes de randonnée pour patins à roulettes : équivalent des stades de ski de fond avec kilométrage de pistes, classement par ordre de difficulté, point de rencontre des patineurs, à l'usage de tous les patineurs : écoles, clubs, associations, particuliers...

Il n'existe, en effet, actuellement aucun endroit adéquat pour la pratique du patinage à roulettes de randonnée et la réalisation de ce projet parachèverait l'image de Saint-Brieuc comme véritable capitale nationale du patinage à roulettes.

FCN Parizian... but de Burechaga... Dans un instant 30 000
Cinqcents spectateurs attendent l'arrivée de Nicolas-Michel Ducouret.



LOUDEAC ★ FIN

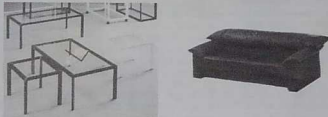
C.E.B.

Chaque mois
armor magazine
est en vente dans les Maisons de la Presse de la région
Demandez-le

Le Bijou
PREVOTEAU

Un charme en plus

RELAX habitat
MOBILIER
• Contemporain • Pin • Rotin



PLOERMEL, 14, rue des Douves - T. 97 93 64 34

SALLE D'EXPOSITION
scac
MATERIAUX

PLOERMEL
Boulevard des Trente
Tél. : 97 74 01 50

GUER
Z.I. de New-York
Tél. : 97 22 06 81

du LUNDI au SAMEDI midi

Tous les matériaux de construction, bois, isolation, menuiseries, couverture, outillage, carrelage, revêtements de sols, etc...



Ets PIEDERRIERE

56430 MAURON
Téléphone 97 22 60 46



TOUTE LA PRÉFABRICATION

MAISONNETTES - GARAGES
ABRIS BETON ou BOIS
POULAILLERS - CLAPIERS
CLOTURES vente et pose
PORTAILS



Entreprise GUIMARD

B.P. 6 — 33, faubourg Saint-Michel
56140 MALESTROIT - Tél. 97 75 11 56
TRAVAUX PUBLICS
CARRIERE DE GANDOUIN ST-MARCEL

Dans votre ville...



CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE

...l'esprit d'équipe



L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

S.A. au Capital de 60.000.000 de F.

ENTREPRISE ELECTRIQUE et TRAVAUX de GENIE CIVIL

Siège social :
29, rue de Rome - PARIS (8^e)

Direction régionale :
12, rue du Loquidy - NANTES

Lignes Electriques et Postes
Installations Electriques Industrielles
Instrumentation - Automatismes - Informatique
Conduites - Eau - Assainissement - Gaz
Tuyauteries Industrielles
Bâtiments - Ouvrages d'Art

CENTRE DE PLOERMEL

Le Bignon - 56800 PLOERMEL
Téléphone 97 74 01 21

CENTRE-EST BRETAGNE

SOLIDARITE ET TENACITE POUR FORCER LE DESTIN

Il est important d'examiner le chemin parcouru pour nous assurer des meilleures chances de réussite pour l'avenir.

En dix-huit ans, le Centre Est Bretagne (52 communes aujourd'hui) a franchi bien des étapes.

Comme l'ensemble de la Bretagne Centrale, notre "pays" voyait sa population diminuer de recensement en recensement.

Il était urgent de réagir afin d'inverser le mouvement, d'où en 1967 l'idée d'Yves du Halgouët de créer le syndicat intercommunal Centre Est Bretagne pour forcer le destin.

Il semble que nous ayons réussi, puisque les résultats du dernier recensement (1982) montrent enfin une stabilisation de la population.

Pourtant nous devons faire attention car les chiffres sont parfois trompeurs. En effet, si l'on prolonge les "tendances", selon un document de l'INSEE le Pays de Ploermel connaîtra, d'ici à l'an 2000, une nouvelle baisse de population d'environ



PAR MICHEL GUÉGAN

1 000 personnes, en raison de la diminution du nombre des naissances et de la poursuite de l'émigration.

C'est pourquoi l'emploi demeure plus que jamais notre première préoccupation.

Notre solidarité et notre ténacité peuvent nous permettre de gagner.

Solidarité et ténacité, deux mots qui doivent guider notre action quotidienne, qui

donnent un sens encore plus fort à notre combat pour le développement économique et social de notre région.

La solidarité nous l'avons prouvée, élus et chefs d'entreprises en allant ensemble, 150 d'entre nous, le 17 avril 1985 au Sénat présenter notre "pays" aux administrations, à la presse, à des bureaux d'études et des cabinets conseils, à des investisseurs potentiels... ou encore lors de l'opération portes ouvertes dans des entreprises le 27 septembre 1985.

La mise en place d'un syndicat mixte avec les chambres consulaires (agriculture, commerce-industrie, métiers) nous permettra de la concrétiser chaque jour.

La négociation avec le Crédit Mutuel de Bretagne d'une convention de 48 000 000 (4 milliards 800 millions de centimes) sur la période du 1^{er} janvier 1986 au 31 décembre 1989 va également dans ce sens.

La ténacité est également fondamentale. Il faut avoir le courage d'avancer aujourd'hui une idée qui peut paraître un peu utopique et qui pourtant deviendra un jour réalité.

Il est indispensable de semer aujourd'hui pour pouvoir récolter demain. La "brève histoire" du Centre Est Bretagne le montre clairement puisque nous avions parlé de Contrat de Pays dès octobre 1972, de Programme pour la Bretagne Centrale dès mars 1972 également, d'Opération Intégrée de Développement dès avril 1980...

Leur concrétisation a été possible grâce aux précieux appuis que nous avons reçus au niveau de l'Etat, de la Région, du Département et particulièrement celui de M. Raymond Marcellin, ancien ministre, député du Morbihan, président du Conseil Régional de Bretagne, président du Conseil Général du Morbihan, que j'ai remercié très officiellement au nom de la population du Centre Est Bretagne lors de notre opération de promotion le 17 avril 1985 au Sénat.

Nous devons continuer dans cette voie. Les idées ne manquent pas et nous examinons attentivement toutes les suggestions.

Oui, notre travail en commun, notre persévérance dans l'action nous permettront de dynamiser le Centre Est Bretagne et de forcer le destin.

MICHEL GUÉGAN
Maire de La Chapelle Carré
Président du Syndicat Intercommunal Centre Est Bretagne

Sommaire

- Solidarité et ténacité pour forcer le destin, par Michel Guégan
- 17 avril 1985 : au Sénat, une étape importante
- Portes ouvertes dans les entreprises
- 48 millions pour la Bretagne Centrale
- Les O.P.A.R.C.A. : en faveur du commerce et de l'artisanat
- La Région apporte son soutien au C.E.B., par Loïc Bouvard
- Le C.E.B. doit participer pleinement à l'opération intégrée de développement, par Josselin de Rohan
- Exporter vers la Chine ? Comment faire ? par Charles Thyss
- L'Agence Technique Régionale : des nouveaux locaux, une nouvelle dynamique
- Caruhel : éditions et musique
- Sondage au Pays de Maunon, une interview de Claude Dréano par Anne-Edith Poilvet
- Concoret : entre le passé et l'avenir, les racines et l'ouverture
- L'arboretum : un site touristique
- Malestroit, mille ans d'histoire

LE COBH

Restaurant ouvert jusqu'à 24 h.
Hôtel en cours de classement ** NN
Rue des Forges - PLOERMEL - Tél. 97 74 00 49

17 avril 1985 au Sénat une étape importante

L'opération de promotion du Centre Est Bretagne, le 17 avril 1985 au Sénat, a connu un incontestable succès et demeure une étape importante dans la vie du syndicat intercommunal.

Oui, les 150 élus et chefs d'entreprises étaient particulièrement fiers de présenter leur région et ses atouts à plus de 600 invités dans les Salons René Coty au Sénat.

La présidence de Raymond Marcellin, ancien ministre, député du Morbihan, président du Conseil Régional de Bretagne, président du Conseil Général du Morbihan, l'accueil chaleureux et les encouragements de M. Alain Pöher, président du Sénat qui fête ce jour-là ses 76 ans, la participation de nombreux parlementaires bretons dont les sénateurs du Morbihan : Christian Bonnet (ancien ministre), Henri Lebrton et celle de Pierre Méhaingne, ancien ministre, député et président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, donnaient un éclat particulier à cette action de promotion réalisée avec les chambres consulaires (agriculture, commerce-industrie, métiers) et le concours du Conseil Régional de Bretagne.

Le montage audio-visuel préparé par Yvonning Gicquel, directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, les différentes interventions, la solidarité des élus et chefs d'entreprises du Centre Est Bretagne, sont autant d'éléments qui ont frappé les participants.

Si des contacts intéressants ont été pris au

cours de la soirée, les véritables "retombées" ont toujours lieu plus tard.

Nous en avons déjà au niveau de la presse audio-visuelle et de la presse écrite.

De même, des contacts existent depuis avec des perspectives de marchés, y compris à l'exportation. C'est ainsi que des emplois peuvent être maintenus et d'autres créés.

Deux actions, dont il sera question dans un autre article, sont une suite logique à notre journée du 17 avril :

• L'opération portes ouvertes dans des entreprises du Centre Est Bretagne le 27 septembre 1985

• l'intervention de M. Charles Thyss, ancien directeur international au Crédit Commercial de France, sur l'exportation en Chine et dans les pays socialistes le 25 octobre 1985.

Nous pensons également que le montage audio-visuel pourra être présenté dans différentes manifestations à caractère économique ou commercial et qu'il est nécessaire d'envisager le jumelage du Centre Est Bretagne avec d'autres régions.

Tout en faisant mieux connaître notre "pays" à l'extérieur, l'opération de promotion au Sénat a également prouvé notre cohésion, notre solidarité, notre ténacité.

C'est pourquoi le 17 avril est une étape importante dans la vie du Centre Est Bretagne, une chance que nous devons "exploiter" au mieux pour préparer l'avenir.

Portes ouvertes dans les entreprises

Des entreprises du Centre-Est-Bretagne ont ouvert leurs portes récemment non pas au public mais aux élus. Caucyi, en effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne sont pas forcément les mieux informés et l'initiative de Maurice Métais, chef d'entreprise, donc particulièrement concerné, a été la meilleure. "Nous voulions amener les élus à découvrir les entreprises non agro-alimentaires et leur montrer que la région abrite des unités dont ils ne connaissent pas l'activité".

Ainsi de nombreux élus ont pris la route le 27 septembre au matin pour cette journée marathon qui les a conduits dans les différents cantons du Centre-Est-Bretagne : chez Legris (canton de Guer), la Société Bretonne de Galvanisation (Malesroit), Valory 5 (Ploermel), Marcadé (La Trinité Porhoët), l'Atelier d'usinage (Malesroit), Clergeau (Josselin), et SATS (Mauron). Parfois, les chefs d'entreprises ont présenté à la fois leur production, leur personnel et parfois leur "technicité". Des visites riches d'enseignements qui ont été complétées par des interventions très appréciées. On peut citer celle de M. Bourret, président du Club des Créateurs d'entreprises du Morbihan, celle de M. Bandras, directeur de S.A.T.S., et enfin celle d'un responsable de la Chambre de Commerce et d'Industrie vous parler de l'activité économique en pays de Ploermel.

Pour Maurice Métais, le promoteur de cette manifestation originale, "le Centre-Est-Bretagne a un patrimoine industriel qu'il faut conserver et mettre en valeur". C'est ce que les élus ont vécu ce jour-là.

Franc succès donc pour cette journée qui connaît un prolongement cette année avec l'organisation d'une nouvelle rencontre, dans le secteur agro-alimentaire cette fois.

Guy PRAT

Sanitaire — chauffage central
Installation pompe à chaleur, agréé EDF
Electro-ménager — Accessoires de salle de bain
1, rue de la Mare Faraud
56800 PLOERMEL
Tél. : 97 74 07 88

Quelques dates

1967 : Création du Syndicat Intercommunal Centre Est Bretagne (C.E.B.).

1971 : Le C.E.B., zone-test Rénovation Rurale.

1972 : Colloque sur le développement rural, lancement des idées - Contrat de Pays - Programme de développement de la Bretagne Centrale.

1975-1976 : Contrats de Pays avec l'Etat et la Région.

1977 : Obtention des aides au taux maximum pour la création des emplois.

1980 : Candidature auprès de la Communauté Européenne pour une Opération Intégrée de Développement, l'étude de faisabilité était obtenue en 1985 par le Conseil Régional pour les 36 cantons de Bretagne Centrale.

1983 : Candidature pour être zone d'emplois ou zone franche. Lancement avec la Direction Départementale de l'Équipement de Développement, l'étude de faisabilité est obtenue en 1985 par le Conseil Régional pour les 36 cantons de Bretagne Centrale.

1984 : Contrat de Pays d'Accueil.

1985 : • 17 avril : Opération de promotion : 150 élus et chefs d'entreprises, au Sénat, accueillent plus de 600 invités.

• 27 septembre : Opération "Portes ouvertes" dans des entreprises.

• 5 octobre : Décision de transformer le Centre Est Bretagne en syndicat mixte avec la participation des Chambres économiques (agriculture, commerce-industrie, métiers).

• 25 octobre : Journée sur l'exportation.

• Novembre-décembre : Négociation avec le Crédit Mutuel de Bretagne d'un prêt de 48 millions (4 milliards 800 millions de centimes) pour la période du 1^{er} janvier 1986 au 31 décembre 1989.

48 millions pour la Bretagne Centrale

Le Syndicat Intercommunal Centre Est Bretagne a signé le 20 décembre 1985 à La Trinité-Porhoët une convention avec le Crédit Mutuel de Bretagne. Celle-ci porte sur l'attribution d'un prêt de 12 millions par an sur la période du 1^{er} janvier 1986 au 31 décembre 1989, soit un total de 48 millions de francs. Au cas où le montant annuel de 12 millions ne serait pas utilisé au cours d'un exercice, il y aura la faculté de le reporter sur l'exercice suivant.

Les fonds seront affectés par tiers : au financement des investissements à caractère économique et au logement ; au financement des investissements à caractère touristique ; au financement des besoins traditionnels des Collectivités.

Ce concours du CMB s'insère dans l'action qu'il désire mener pour le développement de la Bretagne Centrale.

Les O.P.A.R.C.A. : en faveur du commerce et de l'artisanat

Dans notre précédent numéro spécial "Pays de Redon", nous avons défini ce que sont les O.P.A.R.C.A. et les avantages que commerçants et artisans peuvent en attendre.

Le Centre Est Bretagne, dès 1986, va pouvoir à son tour bénéficier de ces Opérations Programmées d'Amélioration et de Rénovation du Commerce et de l'Artisanat (O.P.A.R.C.A.). Aussi sans entrer dans le détail exposé dans nos colonnes le mois dernier, nous allons en rappeler ci-dessous les grandes lignes.

QUATRE OBJECTIFS

Les objectifs des O.P.A.R.C.A. sont les suivants :

1 - Rendre plus attractif le tissu commercial et artisanal des zones les plus défavorisées de la région.

2 - Favoriser la reprise des fonds commerciaux et artisanaux.

3 - Susciter une dynamique commerciale entre commerçants et artisans d'une zone dont le premier s'étend à un ou deux cantons.

4 - Soutenir l'activité des entreprises du bâtiment en leur apportant un marché supplémentaire de travaux.

DES ACTIONS POUR LES PETITES ENTREPRISES

Toutes les petites entreprises commerciales (inscrites au registre du commerce) et artisanales (inscrites au répertoire des métiers) avec quelques exceptions, dont les professions liées à la restauration et à l'hôtellerie, peuvent être concernées par ces actions.

Il faut qu'elles acceptent de participer à un programme concerté d'animation, mené conjointement par les Pouvoirs Publics, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres de Métiers.

DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES

- Garantie d'une étude économique du projet.

- Participation financière pour les frais engagés au-delà d'un éventuel maître d'œuvre pour la conception architecturale du projet.

- Subvention à hauteur de 40 % des travaux hors taxes engagés, avec un plafond subventionnable de 200 000 F.

Les O.P.A.R.C.A. sont dotées d'un montant de 1 800 000 F par an et par département, soit pour la région Bretagne :

• 3 600 000 F de l'Etat

• 1 800 000 F de la Région

• 1 800 000 F des 4 départements bretons.

LES INTERVENTIONS SUR LE CENTRE EST BRETAGNE

1986 - Mauron, La Trinité-Porhoët.

1986-1987 - Malesroit, Guer.

1987-1988 - Josselin, Rohan.

1988 - Ploermel.

Antenne Chambre de Métiers Ploermel, 1, rue du Val, 56800 Ploermel. Tél. 97 83 62 06.

Antenne Chambre de Commerce et d'Industrie Ploermel, 1, rue Porte d'en Haut, 56800 Ploermel. Tél. 97 74 03 84.

A.R.I.A.R.C.A., 32, boulevard Victor Etienne, 22600 Loudéac. Tél. 96 28 13 34.

La Région apporte son soutien au C.E.B.

PAR LOÏC BOUVARD

Le Conseil Régional apporte un soutien particulièrement efficace aux communes du Centre Est Bretagne.

Le conseil chaque jour, étant Rapporteur Général du Budget du Conseil Régional.

Qu'il me soit permis de citer les actions les plus importantes de la Région en faveur de notre "pays".

Nous avons bénéficié des premiers contrats de pays financés par la Région, pour un montant de 1 240 000 F s'ajoutant à l'aide de l'Etat. C'était en 1976.

La politique de la Bretagne Centrale mise en place en 1981 est particulièrement efficace pour l'aménagement et l'amélioration de nos communes. 38 d'entre elles en ont bénéficié pour financer 138 opérations d'un montant de subventions de 9 200 000 F auquel il faut ajouter une participation de la Région de 5 080 000 F pour les hôpitaux de Ploermel et de Josselin et de 3 060 000 F pour l'aménagement de la route Ploermel-La Trinité Porhoët. Il s'agit donc d'un total de 17 340 000 F au titre de cette politique.

Le contrat de pays d'accueil nous apporte un concours très précieux dans le domaine du développement et de l'animation touristiques. Depuis juillet 1984, c'est un montant de 1 102 960 F dont 371 860 F pour l'aménagement de trois hôtels-restaurants et 731 100 F pour la réalisation d'opérations communales.

Le Fonds d'Aménagement Urbain Régional (F.A.U.R.) permet la réalisation de places, d'espaces publics, l'acquisition et l'aménagement de locaux polyvalents. 7 communes en ont bénéficié pour un montant de 918 418 F.

Le PRECOREB (Prêt Complémentaire de la Région) apporte un soutien financier à la réalisation d'opérations communales.

Le C.E.B. doit participer pleinement à l'opération intégrée de développement

PAR JOSSELINE DE ROHAN

En 1979, la Communauté Economique Européenne a lancé l'idée d'Opération Intégrée de Développement pour des micro-régions plus particulièrement défavorisées en Europe.

A plusieurs reprises, cette question a été évoquée lors des assemblées générales du Centre Est Bretagne, tant par Yves du Haisouët que par Michel Guégan.

Raymond Marcellin, ancien ministre, député du Morbihan, président du Conseil Régional de Bretagne, président du Conseil Général, a négocié avec la commission européenne afin que l'ensemble des 36 cantons de la Bretagne Centrale, dont fait partie l'ensemble du C.E.B., soit retenu pour une Opération Intégrée de Développement.

La D.A.T.A.R. a accepté de présenter ce dossier à Bruxelles. Il vient d'être retenu pour une étude de faisabilité.

Cette étude consistera d'une part, en un diagnostic sur la situation actuelle de la Bretagne Centrale et d'autre part, en des propositions concernant des équipements et des investissements à réaliser pour favoriser le développement de cette zone géographique.

Région Bretagne) a facilité le développement de la construction il y a quelques années, puisque 43 personnes en ont obtenu un pour un montant de 1 294 000 F.

Les primes régionales à l'amélioration de l'habitat ont favorisé la rénovation de 107 maisons d'habitation pour un total de subventions de 1 134 572 F.

Nous ne pouvons omettre de signaler l'aide à la construction de 18 locaux artisanaux ou industriels dans dix communes pour un montant de 2 603 000 F, ainsi qu'à la commercialisation des terrains qui sont des éléments importants pour la venue ou l'extension d'entreprises qui elles ont bénéficié soit de la Prime Régionale à la Création d'Entreprise, soit de la Prime Régionale à l'Emploi, soit de la Prime à l'Aménagement du Territoire.

Si l'on tient compte des aides accordées aux différents syndicats intercommunaux, on peut affirmer que la totalité des communes du C.E.B. a bénéficié du concours financier de la Région.

Le montant des sommes engagées dans notre "pays" est important, il a permis d'aider à la réalisation d'équipements qui favorisent le développement économique et social.

Cet effort de la Région se poursuivra certainement dans les années à venir, notamment avec la mise en place de l'Opération Intégrée de Développement.

LOÏC BOUVARD

Député du Morbihan
Conseiller Régional

Rapporteur Général du Budget de la Région

JOSSELINE DE ROHAN

Sénateur-Maire de Josselin
Conseiller Général
Bretagne Centrale

Il s'agit des toutes premières orientations que le C.E.B. doit discuter et compléter dans les mois à venir afin de présenter un programme cohérent qui doit être bénéfique pour notre secteur.

Il s'agit des toutes premières orientations que le C.E.B. doit discuter et compléter dans les mois à venir afin de présenter un programme cohérent qui doit être bénéfique pour notre secteur.

Il s'agit des toutes premières orientations que le C.E.B. doit discuter et compléter dans les mois à venir afin de présenter un programme cohérent qui doit être bénéfique pour notre secteur.

Il s'agit des toutes premières orientations que le C.E.B. doit discuter et compléter dans les mois à venir afin de présenter un programme cohérent qui doit être bénéfique pour notre secteur.

Il s'agit des toutes premières orientations que le C.E.B. doit discuter et compléter dans les mois à venir afin de présenter un programme cohérent qui doit être bénéfique pour notre secteur.

Il s'agit des toutes premières orientations que le C.E.B. doit discuter et compléter dans les mois à venir afin de présenter un programme cohérent qui doit être bénéfique pour notre secteur.

Il s'agit des toutes premières orientations que le C.E.B. doit discuter et compléter dans les mois à venir afin de présenter un programme cohérent qui doit être bénéfique pour notre secteur.

S.C.P. LOÏC MOUTIEZ et MICHEL YVES RIO Notaires associés

8, boulevard du Pont Neuf
B.P. 18 - 56140 MALESTROIT
Téléphone 97 75 20 01

Fermé le Samedi

A VENDRE

BOHAL
Lotissement Communal
9 lots de 899 M² à 1242 m²

MALESTROIT
Lotissement Communal
Reste 10 lots de 949 m² à 1674 m²

MALESTROIT
Faubourg La Madeleine
Maison de caractère de type F8
avec jardin

MALESTROIT
Rue Sainte-Anne
Corps de bâtiments avec dépendances et jardin. Peut convenir pour restaurant

Pour tous renseignements s'adresser à l'Office Notarial



La banque
régionale
à votre service

PLOERMEL - GUER
JOSSELINE - MAURON

PROCHAINES ASSEMBLÉES
GALLÈSES

du 14 au 20 juillet 86

Pour tout renseignement, écrire aux Assemblées Gallèses, Maison de Bretagne Gallèse, le Bourg, 56430 Concoret ou téléphoner chez Louis Barbier - 97 22 63 72.

Exporter vers la Chine ? Comment faire ?

Nous avons tous applaudi à la conclusion en mars dernier de l'accord entre la Province chinoise de Shanghai et la Région de Bretagne - car c'est le type même de ce qui devrait toujours se faire en matière de commerce extérieur : procéder à la base et de façon pragmatique, plutôt que de conclure solennellement de grands accords-cadres qui risquent bien souvent de demeurer des espaces vides.

Désormais, les entreprises bretonnes peuvent et doivent se soucier de préparer le terrain à l'exportation. En ce qui concerne le marché chinois il faut redoubler de précaution dans l'action que l'on se propose de mener, la Chine étant vraiment un cas très particulier.

Les lignes qui suivent comportent, nous l'espérons du moins, quelques suggestions ou indications utiles.

Tout exportateur en puissance doit, bien entendu, faire au départ une sorte d'examen de conscience : le marché chinois étant difficile, cet examen s'impose d'autant plus.

DES QUESTIONS ESSENTIELLES

• Le chef d'entreprise a-t-il vraiment la volonté de se placer à l'exportation ? Nous voulons dire par là que si la création d'un chiffre d'affaires export risque d'entraîner les forces vives de l'entreprise ou risque de rester un secteur marginal, ditons 5 à 10 % seulement du total, il vaut peut-être mieux tourner (momentanément) la page.

• L'entreprise a-t-elle bien apprécié le fait qu'il faut se placer dans un cadre de perspectives à long terme ? Il ne s'agit pas (surtout avec des partenaires chinois) d'envisager quelques "coups de fusil" puis d'abandonner. Il faut savoir que l'effort nécessaire devra être assez long, qu'il ne faudra surtout pas se décourager si l'écho ne revient pas tout de suite. Les Chinois apprécient la manifestation de la ténacité et des sentiments amicaux. A cet

égard, quelles que puissent être les lourdes et contraignantes structures du commerce extérieur (et malgré les allègements de la décentralisation provinciale, somme toute assez récents) il demeure que la personnalité des dirigeants locaux, commerciaux ou techniciens, continue de transparaître. L'action d'un cadre, directeur d'une "corporation" ou d'une unité industrielle, est réelle ; on peut fort bien avoir, à la suite de négociations prolongées et donc décevantes, l'impression d'un manque d'intérêt des interlocuteurs. L'expérience prouve que, si vous n'intéressez pas les Chinois, les discussions s'arrêteront très vite ; le simple fait qu'elles se poursuivent est matière à encouragement.

• Le produit que l'on cherche à placer est-il commercialement compétitif, techniquement au point, disponible en quantités suffisantes.

• Enfin, a-t-on intégré dans les conditions de vente le délicat problème du transport (la Chine est lointaine...), d'un éventuel service technique après-vente (pièces de rechange notamment).

En se posant cette question, d'ailleurs, nous avons fait d'emblée l'impasse sur le "tout-début" : la prise de contact.

UN CLIENT EXIGEANT

L'organisation du commerce extérieur en Chine est assez complexe et la décentralisation économique entreprise par le gouvernement de M. Deng Xiaoping est mise en œuvre avec prudence ; certains régions sont plus développées et autonomes que d'autres. Toutefois, la région de Shanghai - qui intéresse plus particulièrement la Bretagne - est l'une des plus dynamiques, bénéficiant d'une tradition dans le négoce international.

Il reste que, pour évoluer dans les méandres des organisations qui peuvent devenir des partenaires, il n'est pas mauvais de disposer d'un fil d'Ariane - ce que procure le service de l'ambassade. Au risque de

paraître inorthodoxe il est même préférable de ne pas se fier aux représentants français officiels en poste sur place, qui nous ont paru inefficaces. En revanche, ignorer les services commerciaux chinois à Paris serait une erreur tactique certaine.

A ces considérations assez générales, il faut ajouter que la présentation d'une offre doit être faite avec grand soin. Les acheteurs potentiels chinois sont friands de tous les détails techniques et des données chiffrées. C'est, en effet, pour eux un élément important de décision et leur permet des comparaisons utiles. La Chine est un marché où l'on ne vend pas, mais qui choisit d'acheter là où la comparaison le conduit.

Généralement l'offre doit être rédigée en anglais, la langue de communication la plus répandue en Chine. Cela n'exclut pas que des discussions orales puissent se dérouler par le truchement d'un interprète, directement de français en chinois.

Plus familièrement, il faut rappeler, en conclusion, que l'image de marque de la "maison France" en Chine impose des précautions, car le Français est réputé :

- ami de la Chine, culturellement évolué et gastronomiquement qualifié pour apprécier la cuisine chinoise...
- mais aussi beaucoup moins sérieux comme partenaire que l'anglo-saxon ou l'allemand (technologie moins moderne, moins bon commerçant, moins sûr en matière de délais de livraison, de qualité, et surtout plus cher !). Il y a là des légendes tenaces, c'est certain, mais aussi, hélas ! le reflet d'expériences vécues, parfois très anciennes et donc traditionnelles. Le Chinois a une "mémoire d'éléphant" : il n'oublie pas les mécomptes subis, mais surtout les amis.

CHARLES THYSS

Etude, Conseil, Commerce
et Coopération

Un abonnement à

Armor magazine...

vous y avez pensé ?

ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

L'Agence Technique Régionale : de nouveaux locaux, une nouvelle dynamique

Depuis six ans, l'A.T.R. a pris un essor considérable, à tel point que depuis le 15 janvier 1985 elle s'est installée dans des bâtiments aménagés par le Conseil Général du Morbihan. "Les Carmes" à Ploërmel. Ces locaux plus importants et mieux adaptés étaient déjà en partie utilisés dès 1984 pour entreprendre du matériel.

L'A.T.R. est dirigée par un Conseil d'Administration qui préside Mme Sauvet, vice-présidente du Conseil Régional.

FAVORISER LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'A.T.R. a pour objet de contribuer à la mise en œuvre de tous moyens techniques de nature à favoriser les activités culturelles en Bretagne. Elle a notamment pour mission :

- La gestion et la maintenance d'un parc de matériel à la disposition des collectivités locales, des associations et organismes pour leurs manifestations culturelles.

- L'assistance technique à ces mêmes collectivités et organismes divers.

- La formation d'animateurs professionnels ou bénévoles et la mise en place de matériel destiné à la favoriser.

- L'installation de matériel loué ou prêt pouvant aider à la conservation vivante du patrimoine (têtes ou autres formes d'animation).

- La création et la diffusion de documents et produits culturels (films, disques, cassettes, reproduction...).

Ainsi donc, prestataire de services, loueur de matériel, disposant aussi d'un personnel qualifié pour promouvoir la culture et les sciences, l'A.T.R. se doit d'être dotée de moyens techniques qui n'ont cessé de croître depuis sa création.

Son parc de matériel, en excellent état, est en effet important. Il est évalué à 3 800 000 F, y compris les dépôts de Brest (au P.A.C.) et de Nantes (au Centre Audiovisuel de Loire-Atlantique). Car, ne l'oublions pas, l'A.T.R. couvre 5 départements.

La location est actuellement fixée au tarif de 59 F par jour et par 10 000 F (prix d'achat) de matériel. Elle s'ouvre sur une gamme très variée : sonorisation, enregistrement, vidéo, audiovisuel, éclairage, expositions (vitrines), panneaux, spots, prises de vues.

Depuis deux ans, l'A.T.R. a participé à la réalisation de quelques productions demandées par des Musées ou des Conseils Généraux. Ainsi a-t-elle contribué à la présentation de deux films : l'un sur la Grande Trompette de Locronan, l'autre sur le Festival "Son et Lumière" de Châteaugiron. Elle a également tourné pour le Musée de St-Marcel, le Parc d'Armorique et un autre film souhaité par le Conseil Général du Finistère pour la promotion de ce département.

L'A.T.R. est également appelée à se pencher, à participer à la réalisation d'expositions "Les Mégalithes en Bretagne", "Le livre en Bretagne", etc...



L'A.T.R. BRETAGNE :
LA 1ère DE FRANCE

LA CONSERVATION
DU PATRIMOINE

L'activité de l'A.T.R. impose, aujourd'hui, un budget annuel de 2 000 000 de F. Il est remarquable que dans ce total l'auto-financement puisse figurer au taux de 65 %, le reste étant couvert par les subventions des Conseils Régionaux.

Cette rentabilité en matière culturelle, qui s'explique par un champ d'action particulièrement vaste, place l'A.T.R. de Bretagne en tête des autres agences de France.

L'intérêt et la qualité des services de l'A.T.R. de Bretagne qui lui ont donné une réputation grandissante : en 1985 elle a en effet assuré 600 spectacles différents (contre 375 en 1980 et 500 en 1982), fournissant son matériel à tous les festivals de la région, à des troupes chorégraphiques et théâtrales, à divers municipalités, à des établissements scolaires.

Son activité porte, en outre, sur des conseils en vue de l'installation de salles de théâtre ou de classes de danse.

Ajoutons enfin qu'elle organise des stages d'initiation aux moyens audiovisuels.

Mais l'A.T.R. se veut évidemment aussi inscrite à la conservation vivante du patrimoine en aidant par des moyens techniques les mouvements culturels ou collectifs en mesure d'apporter des idées d'activités.

Ce souci de conservation du patrimoine trouve d'ailleurs une application directe dans le centre même de Ploërmel, aux Carmes, où des archives de documents vont enfin pouvoir être consultées dans des salles climatisées équipées de coffres spécialement conçus pour cette destination.

Sous la direction de Philippe Lesellier, l'A.T.R. se prépare ainsi à vivre de nouvelles années de prospérité. Si l'effort déployé pour la constitution d'un parc matériel de choix doit maintenant se stabiliser, elle entend poursuivre et développer sa mission en suivant attentivement l'évolution et l'orientation des techniques sans cesse renouvelées dans un monde en constante transformation, soumis à des bouleversements rapides nés des recherches de l'homme et des rivalités économiques internationales.

SCIERIE EXPLOITATION FORESTIÈRE
Palettes de manutention - Caisses à légumes
Palox à fruits - à légumes



Ets MARCADE S.A.R.L.

56490 EVRIGUET - Tél. : 97 22 82 06

Achat de bois sur pied toutes essences

CARUHEL : éditions et musique

Une nouvelle maison d'éditions est née. Son nom : Caruhel, qui évoque tout simplement le lieu-dit où habite son créateur en Guillac.

C'est en effet dans ce coin retiré que Yann Dour a décidé de s'installer pour "promouvoir les musiques traditionnelles et populaires". Pour l'instant, c'est l'accordéon diatonique qui lui donne la matière. Trois livres sont déjà parus : "Musiques pour accordéon diatonique", "20 morceaux québécois" et "20 duos pour accordéon diatonique". Les deux derniers sont accompagnés de cassettes. Mais il n'exclut pas plus tard d'éditer d'autres ouvrages sur le violon ou quelque autre instrument traditionnel.

"En tant que sonneur et aussi professeur d'accordéon, je ressentais fortement l'absence de références écrites et surtout de répertoire". Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, Yann Dour s'est mis à composer et ses ouvrages sont le fruit de son travail.

Mais "l'œuvre de sa vie" n'est pas encore sortie ; ce sera une méthode d'accordéon diatonique en plusieurs volumes. Une première en Bretagne et en France également. Un soutien pédagogique sans doute important pour tous ceux qui sont amenés à donner des cours. La méthode de Yann Dour, sans qu'elle doive être considérée comme une contrainte, sera un outil de travail appréciable, pour eux comme pour les autodidactes.

Depuis huit ans qu'il donne des cours, Yann Dour se rend compte que la progression devient difficile dès lors qu'il manque une méthode rigoureuse et un répertoire varié. L'accordéon diatonique reste un instrument dit populaire et c'est sans doute une bonne chose. Mais pourquoi n'acquiescerait-il pas des galons et ne pourrait-il pas faire bon ménage avec d'autres instruments ? La question est posée et une réponse sera peut-être apportée si des expériences comme celle qui est menée depuis le 1^{er} janvier à Ploermel réussit. Il vient en effet de se créer à l'école de musique municipale un secteur traditionnel où Yann Dour enseigne l'accordéon diatonique.

"C'est vrai que là, c'est toute une scolarité musicale qui est engagée et qu'il faut travailler avec une certaine rigueur". C'est en fait une nouvelle vision de l'instrument qui naît : "l'une n'exclut pas l'autre ; l'une est spontanée, l'autre plus structurée. Les deux peuvent cohabiter".

Yann Dour entend d'ailleurs pratiquer ces deux approches de l'instrument : c'est ainsi qu'à Caruhel, chez lui, il a monté une école où il initie ses élèves à la technique et à la théorie musicale. Les cours sont décentralisés avec des ateliers à Guillac, à Ploermel et à Bréhand-Loudéac.

Apprendre mais pour quoi faire ? Là est la question car les débouchés apparaissent limités : des concours comme Monterfil ou la Bogue d'Or



à Redon permettent aux musiciens des confrontations. Pour la première fois, le Kan ar Bobl va proposer cette année une catégorie soliste accordéon diatonique : "cette épreuve d'une certaine envergure pourrait être un bon facteur d'émulation pour ceux qui pratiquent l'accordéon".

Pour motiver ses élèves, Yann Dour compte également sur un projet qui devrait échoir aux Tombes de la Nuit 1986 : la présentation d'un Big Band d'accordéons diatoniques qui offrira uniquement des morceaux de composition personnelle. Une sacrée promotion pour l'instrument. Pas de fausse note permise !

A.E.P.

SONDAGE AU PAYS DE MAURON

UN ENTRETIEN AVEC CLAUDE DREANO

Il n'y a plus de secret en pays de Brocéliande : Viviane a tout révélé. Elle est allée les voir ces agriculteurs, ces commerçants, ces ouvriers du canton de Mauron pour savoir ce qu'ils étaient, ce qu'ils faisaient, ce qu'ils souhaitaient. Tout a été soigneusement noté et maintenant, tout le monde est au courant. Le canton s'est mis à nu, commune par commune.

Ce conte n'en est pas un et Viviane n'est pas une fée mais une enquêtrice du très sérieux institut de sondage quinquipérois Optima-Concepts. Et l'histoire est des plus sérieuses.

L'idée de ce sondage est vieille de deux ans ; à l'époque, les élus du SIVOM cherchaient à définir les grandes lignes d'orientation pour les années à venir et se demandaient ce qui pouvait apparaître prioritaire pour leurs administrés. Afin de mieux répondre à leurs besoins, il a été décidé de leur en faire à eux-mêmes la demande ; c'est ainsi qu'au printemps dernier, 700 personnes des différentes communes du canton ont été "sondées" et que leurs réponses ont fait l'objet d'un rapport détaillé". "C'est pour nous un document précieux", dit Claude Dreano, président du SIVOM du canton le plus dépeuplé du Morbihan (— de 6 000 habitants) et maire de Mauron.

A.M. - Pourquoi avoir fait ce sondage ?
Claude Dreano - Depuis que je suis élu, je me suis toujours posé deux questions : que veulent les Mauronais et que leur manque-t-il ? Ce sondage apporte en quelque sorte la réponse au niveau du canton. Les objectifs de cette opération sont de plusieurs natures :

- Apporter aux élus et responsables du SIVOM une photographie non déformée des opinions profondes des habitants du pays de Mauron et sur ses problèmes actuels ;

- Faire le point d'une manière très complète en cours de mandat ;

- Déterminer les lignes de forces sur lesquelles notre pays peut développer son action ;

- Identifier les facteurs de cohésion et les forces centrifuges du SIVOM du Pays de Mauron ;

- Vérifier l'identification de ce SIVOM auprès de la population ;

- Mesurer le degré d'attraction économique, culturel et commercial des grosses communes satellites (Ploermel, St Méné, Josselin, Rennes) ;

- Redonner un souffle nouveau au commerce local ;

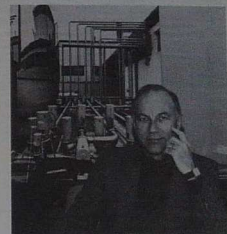
- Déterminer les axes de valorisation du SIVOM dans sa communication avec l'extérieur ;

- Tester quelques idées pouvant conduire à de grands projets.

Vous le voyez : c'est en fait une base de réflexion pour conduire des actions permettant la revitalisation de la région.

Si nous avons choisi d'interroger la population, c'est que celle-ci nous semblait la mieux placée pour dire elle-même ce qu'elle veut. C'est aussi un moyen de la mobiliser et de l'associer aux décisions qui pourront être prises.

A.M. - Et cette population, comment a-t-elle réagi ?
C.D. - Au moment du sondage, certains ont été nettement réticents. Mais peu à peu, nous nous sommes aperçus qu'ils saisissaient tout à fait bien l'opportunité de cette étude et alors, ils ont accepté de se remettre en cause. Le jour où nous avons présenté les résultats, la salle était comble et le public très intéressé. Nous avons également trouvé une formule originale et agréable en publiant les résultats sous forme de bande dessinée.



A.M. - Les petites communes ne sont-elles pas les laissées pour compte et Mauron la commune qui tire la couverture ?

C.D. - Il y a une réalité démographique, c'est que la commune de Mauron compte à elle seule 3 365 habitants sur les quelque 5 000 du canton. C'est dire que Mauron représente véritablement le centre d'attraction et que c'est là que tout se passe. Je ne souhaite pas en tant que président du SIVOM que Mauron tire la couverture, mais il faut dire que Mauron est bien centré dans le canton et que ses équipements peuvent profiter à l'ensemble.

Mon souhait, ainsi que celui des autres élus, est d'éviter les querelles de clocher et faire en sorte que les programmes mis en place soient complémentaires et non concurrents. Il faut que les investissements servent l'intérêt général plutôt que des intérêts particuliers.



Ça bouge avec la SERVIPAL

A quelques km de Ploermel, Sérent, une commune qui fleurit bon l'esprit Gallo de ce Centre-Bretagne. Mais c'est surtout une commune qui

depuis quelques années connaît une remarquable croissance économique grâce à ses usines. Parmi celles-ci : la SERVIPAL. C'est en 1981 que

Gérard Guicheteau installe un atelier de fabrication de palettes, zone artisanale des Ajongs d'Or sur une superficie de 5 000 m² et emploie au début 2 ouvriers. Grâce au dynamisme de ce jeune patron, SERVIPAL grandit rapidement. A ce jour une superficie de 18 000 m², 25 employés et deux camions. Mais SERVIPAL, c'est désormais une multitude de services : réparations des palettes, un marché de l'occasion revisité, un service d'études en matière de manutention et d'emballage...

UNE SCIERIE ENTièrement INFORMATISÉE

En janvier 86, la SERVIPAL aura une scierie entièrement informatisée. La société aura alors une surface de deux ha dont 2 800 m² de bâtiments couverts et dix ouvriers en plus. Objectif : revaloriser le bois du pays et diversifier la production ; bois pour construction de charpente, maisons à ossature bois, etc., et améliorer le produit brut par des traitements et des aboutages. De plus cette scierie permettra à la SERVIPAL, section fabrication de palettes, de pouvoir se développer et de supprimer ses importations.

Gérard Guicheteau, un homme qui, en quelques années, a su mener à bien ses projets, et qui continue à bouger à l'image de ce pays qui est bien décidé à s'en sortir, en se prenant en charge, et qui n'hésite pas à monter à Paris, au Sénat, pour se faire connaître et se faire entendre.

PALETTES CAISSES PALETTES NEUVES RECYCLAGE DE PRODUITS

Exploitation Forestière
Scierie

servipal

Z.A. DES AJONGS D'OR

BP 16 56460 SERENT

97 75 92 16

Usines à SERENT
ET NANCY

Société Armoricaine de Traitements de Surfaces

Traitement des Surfaces

SABLAGE - METALLISATION
PEINTURE INDUSTRIELLE
ENTRETIEN DES RECIPIENTS POUR
PRODUITS PETROLIERS
PIECES DE ROBINETTERIE



Siège social et ateliers :

St-Léry - 56430 MAURON — Tél. : 97 22 61 57

A.M. - Qu'avez-vous appris, vous élus, de ce sondage ?

C.D. - Nous voyons maintenant plus précisément à quels équipements donner la priorité et ce questionnaire a permis également d'affiner la vocation de ces structures. Pour vous donner un exemple, nous savons maintenant que le premier équipement souhaité est la construction d'une salle polyvalente avec cinéma. Nous ne nous étions pas rendus compte auparavant que ce cinéma était aussi important pour les gens.

A.M. - Cette salle sera une des premières réalisations de l'après-sondage ?

C.D. - La décision sera prise par le SIVOM au début 1986. Il est probable qu'elle sera construite à Mauiron où un terrain est disponible. Quant à la capacité d'accueil, elle pourra se situer entre 400 et 800.

A.M. - On remarque que le pourcentage d'agriculteurs est inférieur à 20 % dans le canton mais que 29,43 % des interrogés pensent malgré tout que l'avenir du canton est dans l'agriculture. Qu'en pensez-vous ?

C.D. - C'est vrai que si la population agricole diminue, on ne peut pas négliger ce secteur. Nous pensons que l'avenir peut se trouver dans

l'agro-alimentaire. Nous voudrions jouer cette carte de la transformation et de la recherche de produits nouveaux.

Il ne faut pas oublier non plus que la priorité des priorités est le maintien de l'emploi existant, voire la création de nouveaux. A notre époque, cela devient difficile.

A.M. - Vous accordez beaucoup d'importance à la mobilisation de la population : comment peut-elle se traduire ?

C.D. - Pour moi, le développement d'un pays passe par le travail des élus mais aussi par la participation d'équipes extra-municipales. Je vois cette mobilisation tournée dans deux directions : d'une part, l'action économique et sans doute la création d'un comité d'expansion ; d'autre part, la mise en place d'un office socio-culturel et d'un office des sports qui soient représentatifs de la vie associative.

A.M. - Ce seront vos prochaines actions à Mauiron ?

C.D. - Ce sont, à mon avis, les axes dans lesquels il nous faut maintenant aller.

Propos recueillis par ANNE-EDITH POILVET

Points de repère

★ Le canton de Mauiron enregistre un déficit dans les tranches d'âge comprises entre 25 et 50 ans. Cela en fait un canton âgé plus âgé que la moyenne départementale et même régionale.

★ Par contre, le chômage y est inférieur au reste de la Bretagne : 8,45 % pour le canton ; 13,5 % pour le Morbihan ; 11,9 % pour la Bretagne.

★ En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles, les ouvriers et employés représentent 21,15 % de la population alors que les retraités sont 26,71 % et les agriculteurs 18,86 %.

★ Les sondés sont d'accord pour dire que les commerçants du canton sont accueillants mais que la vie y est chère, que les artisans font bien leur travail. Par contre, ils déploient un manque d'animation et l'absence d'activités pour les jeunes.

CONCORET

Entre le passé et l'avenir, les racines et l'ouverture

La commune de Concoret est située au nord-est du Morbihan ; elle jouxte au nord, à l'est et au sud les communes de Gaël, Muel et Paimpont, en Ille-et-Vilaine, et à l'ouest la commune de Mauiron, chef-lieu de canton. Par ailleurs, elle n'est qu'à quelques kilomètres de Loscouët-sur-Meu et d'Iliffaut, appartenant toutes deux au département des Côtes-du-Nord.

Cette situation au carrefour de trois départements a été déterminante dans la décision des défenseurs du gallo d'y acheter une maison et d'y implanter définitivement les Assemblées galleses.

Jean Aubert, agriculteur et maire de Concoret, a bien voulu répondre à nos questions.

SORCELLERIE ET CONCORET

Armor-magazine - D'où vient ce nom de Concoret ?

Jean Aubert - Concoret, c'est Kon-Kored, le pays des sorciers, des fées. Les derniers vœux

sorciers ont aujourd'hui disparu mais nous avons toujours un village qui porte le nom de la rue Eon, en souvenir de l'ancien moine Eon de l'Étoile considéré par la papauté comme hérétique, et ce village est appelé encore le village des sorciers.

A.M. - A quelle époque a été fondée la paroisse de Concoret ?

J.A. - D'après les mémoires d'un prêtre réfractaire caché à Concoret pendant la période révolutionnaire, l'abbé Guilloin, les religieux de St Meen auraient bâti un oratoire à la Croix-Bouchard au VII^e siècle. Bien sûr l'occupation humaine est plus ancienne puisqu'on trouve plusieurs mégalithes sur la commune, en particulier à Point-Clos. Les moines de St Meen sont venus en fait essayer de christianiser une population qui a pendant des siècles conservé ses croyances primitives. On sait de manière certaine que c'est vers l'an 850 que fut érigée une chapelle à l'emplacement de l'église actuelle et que le service en fut confié aux moines de St Meen.

A.M. - Comment a évolué la population de Concoret ?

J.A. - Jusqu'en 1914 la population dépassait 1 100 habitants ; après la guerre 14-18, ce chiffre a été en constante diminution, à l'exception d'une légère progression entre 1968 et 1975. Au dernier recensement la population n'est plus que de 668 habitants, ce qui est peu lorsqu'on sait qu'il y a eu jusqu'à 1 500 personnes à vivre au XIX^e siècle et que durant la dernière guerre mondiale il y avait plus de 2 000 habitants, en comptant les ouvriers du camp militaire.

DES CHANDELLES MAL ALIMENTÉES

A.M. - Comment expliquez-vous cette baisse de la population ?

J.A. - Il m'arrive assez souvent de dire que nos petites communes rurales s'éteignent comme des chandelles mal alimentées. Après la guerre, on a eu besoin de main d'œuvre dans les villes et beaucoup de jeunes de mon âge sont partis travailler à Paris. Avec l'érosion du milieu agricole on peut à peu près les artisans liés au travail de la terre, comme les boulangers et les charbons. Des commerçants sont ensuite partis.

A.M. - Quelle est la situation actuelle ?

J.A. - Sur une centaine de fermes, il n'en reste plus qu'une quarantaine. Nous avons par ailleurs une entreprise de travaux publics et carrières qui emploie cinquante personnes et une entreprise de maçonnerie avec vingt ouvriers. A cela, il faut ajouter un plâtrier, un menuisier, un plombier-chauffagiste tenant station d'essence, un mécanicien agricole, un boucher-charcutier, un boucher-traiteur, un boulanger-épicerie et une épicerie faisant dépôt de pain.

A.M. - Et les cafés ?

J.A. - Je sais que ceux qui ont connu les Assemblées galleses de Piskédiaec ont regretté ici l'absence de bistros. En fait il existe cinq licences mais leurs propriétaires n'ouvraient pas toujours régulièrement. Les choses viennent cependant de changer puisqu'un café a été ouvert récemment et que l'hôtel-restaurant Maxime dispose désormais d'un bar indépendant.

LE SOMMEIL DE LANCELOT ET L'ÉVEIL CULTUREL

A.M. - S'agit-il du chant du cygne ou au contraire d'un renouveau ?

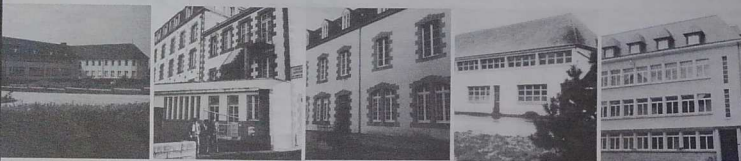
J.A. - On peut parler d'un renouveau dans quelques mois vu l'installation d'un mécanicien agricole et maugré la maison de Bretagne Gallesse. Nous pensons avoir maintenant stoppé le déclin : il faut désormais construire l'avenir, tout en respectant le passé.

A.M. - Ce passé constitue-t-il un atout touristique ?

J.A. - Incontestablement. Le château de Comper, en Concoret, est l'un de nos vieux châteaux qui abrite le dernier sommeil de Lancelot du Lac. Un autre chêne séculaire situé au hameau de la rue Eon ne tient plus que par son écorce. Il y a aussi les milliers d'espèces de l'Arboretum planté par les Allemands durant l'occupation. Nous avons enfin de nombreuses maisons anciennes datant des XVIII^e et XIX^e siècles ; construites en pierres de schiste pourpre.

A.M. - Quelle est l'importance des Assemblées galleses pour une petite commune comme Concoret ?

Groupement Polyvalent Rural Privé du Centre Bretagne



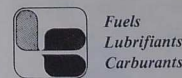
Offre les formations suivantes :

- LYCEE AGRICOLE PRIVE «LA TOUCHE» - 56801 PLOERMEIL Cédex - Tél. 97 74 00 55**
 - ★ C.A.P.A. «Employé d'Élevage»
 - ★ B.E.P.A. «Agriculture-Elevage»
 - ★ Second de Détermination préparant au Bac D', B.T.A.G., B.T.A.O., (CEA) - B.T.A. Modulaire
 - ★ Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S.) Option «Productions Animales»
- LYCEE AGRICOLE PRIVE «LES SAINTS-ANGES» - Kerlebos - 56306 PONTIVY - Tél. 97 27 97 44**
 - ★ C.A.P.A. «Employé d'Élevage»
 - ★ B.E.P.A. «Agriculture-Elevage»
 - ★ 1^{re} d'Adaptation conduisant au Brevet de Technicien Agricole, option CEA - B.T.A. Modulaire
 - ★ Troisième d'Accueil (préparation à l'entrée en BEPA)
- COLLEGE D'ENSEIGNEMENT RURAL PRIVE MIXTE, 3, av. de Guibourg - 56800 PLOERMEIL - Tél. 97 74 01 81**
 - ★ Troisième d'Accueil (préparation à l'entrée en BEPA)
 - ★ B.E.P.A. : «Economie Familiale et Rurale» Option : Accueil en milieu rural.
 - «Distribution et Commercialisation des Produits Agricoles» (DI.CO.P.A.)
- COLLEGE D'ENSEIGNEMENT RURAL PRIVE, 20, place Dr Queinnec - 56140 MALESTROIT - Tél. 97 75 12 49**
 - ★ C.A.P.A. «Employé d'Entreprise Agricole et Para-Agricole» (Employée Familiale)
 - ★ B.E.P.A. «Economie Familiale et Rurale», Option «Auxiliaire Sociale».
- COLLEGE D'ENSEIGNEMENT FEMININ RURAL PRIVE, 2, rue L. Briend - 56120 JOSSELIN - Tél. 97 22 23 11**
 - ★ C.A.P.A. «Employé d'Entreprise Agricole et Para-Agricole».
 - a) - Employée Familiale — b) - Vente au détail des Produits Agricoles.



Jean Aubert (à gauche), maire de Concoret, présentant les différentes essences de l'Arboretum

Ets Jean DANIEL LOYAT



Fuels
Lubrifiants
Carburants

Tél. :
97 93 01 18

Faites votre plein à toute heure du jour ou de la nuit à la station

AUTOMAT

Rue Sénéchal Thuault
56800 PLOERMEIL

Renseignez-vous Tél. : 97 74 18 18
Vous vous servez, vous paierez plus tard
LAVAGE AUTOMATIQUE

C.E.B.



J.A. - Elle est capitale. Si on parle maintenant beaucoup de Concoret, c'est grâce aux Assemblées galleses. Il y a bien sûr la semaine estivale d'animation mais aussi des réunions de préparation durant toute l'année et cela va encore s'accroître maintenant que Bretagne Gallèse a acheté une maison en plein bourg pour y installer son siège. Tout cela donne des activités à la commune et fait marcher le commerce puisque les animateurs de la culture gallesse ont décidé de faire tous leurs achats sur place. On me demande aussi de plus en plus souvent des renseignements sur Concoret et après la visite de l'arboretum dans le cadre des dernières Assemblées galleses, j'ai refait plusieurs visites guidées pour des petits groupes.

UNE TRADITION D'ACCUEIL

A.M. - Quelles structures avez vous mis en place pour accueillir ceux qui voudraient résider quelque temps à Concoret ?

J.A. - A côté de l'hôtel-restaurant Maxime, il y a notre vaste camping "Le val aux Fées" qui permet de séjourner à des conditions avantageuses avec en face le merveilleux site de la Haute Forêt de Brociliande. Nous avons aidé les animateurs de l'auberge de jeunesse de Choucan qui devait fermer et nous sommes heureux de constater aujourd'hui qu'elle est ouverte en permanence.

A.M. - Ne souffrez-vous pas d'être à l'écart de tout axe routier important ?

J.A. - Nous sommes situés sur deux anciennes routes très importantes, celle allant à Rennes à Pontivy par Mauron et le chemin départemental n° 773 allant de Gaël à Saint-Nazaire. A mi-chemin entre la Manche et l'Atlantique, nous sommes très facilement accessibles par ceux que les axes surchargés Rennes-St-Brieuc et Rennes-Vannes rebutent ou lassent. Je suis persuadé que ceux qui recherchent les racines de l'histoire et des légendes de la Bretagne et qui ont besoin d'un air vivifiant viendront un jour à l'autre à Concoret, et qu'ils y reviendront car notre petite commune a un goût "d'éternité" ou "d'événement" comme on dit par ici.

Propos recueillis par les élèves de CM2 de l'École publique de Concoret et l'animateur pédagogique académique pour le gallo

L'arboretum : un site touristique

Des chênes d'Amérique, des hêtres pourpres, des érables... Des arbres de multiples essences mais rien d'extraordinaire. L'arboretum de Concoret, s'il présente un intérêt historique parce que ce sont les Allemands qui y ont installé un camp militaire lors de la dernière guerre mondiale, n'a pour les scientifiques aucune valeur. Ils n'y voient là qu'une simple forêt plantée d'espèces les plus banales.

L'idée est donc venue de transformer ce site historique en un site touristique. Il reste de ce camp quelques éléments : des allées bitumées, une piscine, des emplacements de courts de tennis.

nis, une piste d'envol et des ruines de bâtiments. Un inventaire qui donne des vues quant à l'aménagement possible. Pourquoi ne pas le transformer en complexe d'hébergement et de loisirs ? C'est en tout cas une idée qui germe très sérieusement dans l'esprit des responsables du pays d'accueil dont l'assistant technique Raymond Guillard avance quelques hypothèses : • réaménager la piste d'atterrissage afin d'y créer, peut-être, un centre de séjour tourné vers les stages de pilotage, ULM, deltaplane... • remettre en état la piscine, les courts de tennis et les parages • construire des chalets

implantés sur les socles en béton des anciens bâtiments • mettre en place une infrastructure commune, restaurant, accueil, salle d'animation.

L'utilisation de l'arboretum comme lieu de visite des scolaires qui pourraient venir apprendre à reconnaître les différentes essences est aussi une idée avancée.

La décision appartient maintenant aux élus du SIVOM de Mauron car il est évident que de tels équipements ne peuvent être envisagés que dans le cadre d'un groupement de communes, tant pour leurs financements que pour leurs gestions et animations futures.



Au milieu de l'arboretum, la piscine construite par les allemands (ph. Ouest-France)

C.E.B.

MALESTROIT, MILLE ANS D'HISTOIRE

En 1987, Malestroit fêtera son millénaire. Mille ans d'histoire dont la ville garde de nombreuses traces : des maisons anciennes et quelques vestiges de fortifications édifiées autour de la cité.

Malestroit est restée une ville attachante où le visiteur aime s'arrêter même s'il n'y séjourne pas. Si le patrimoine architectural retient son attention, la présence du canal de Nantes à Brest n'est pas étrangère au phénomène attractif qu'exerce Malestroit sur le touriste. Il passe de 2 000 à 3 000 bateaux par an, ce qui représente environ 20 000 personnes.

Jean Camussi, maire de la commune, est conscient de l'importance de la carte touristique : "Le canal est le moteur de la région et si nous avions davantage d'équipements hôteliers, nous aurions

la possibilité de retenir ces gens de passage. Nous avons une animation soutenue toute l'année et cela se confirme par la densité de la circulation. En période normale, il passe environ 7 000 voitures par jour". Paradoxalement, le stationnement ne pose pas de problèmes : "nous avons créé de nombreux parkings". Par contre, un axe de détournement de la ville pour les véhicules de transit serait le bienvenu ; pas inscrit au programme, il permettrait de dégager le centre des véhicules n'ayant rien à y faire.

VILLE DE COMMERCES ET DE SERVICES

Quand on regarde la courbe démographique, on constate que la population de Malestroit stagne : 2 500 habitants en 1982, soit quelque 30 personnes de moins qu'au recensement précédent. "Ce sont les communes voisines qui grandissent". Il faut dire que Malestroit manque d'air avec ses 580 hectares et que le prix du terrain constructible est quelque peu dissuasif. "On a pourtant doublé la surface constructible", dit J. Camussi. Malestroit compte peu d'industries ; c'est essentiellement une ville de commerces et de ser-

vices : la clinique (avec ses 120 employés), l'hôpital (environ 80) et les écoles (une centaine) sont des grands pourvoyeurs d'emplois. Le commerce, lui aussi, est un secteur essentiel qui confère à la ville une réputation commerciale dynamique : "les lots offerts lors de la quinzième commerciale sont plus importants que ceux proposés à Plourmel".

On dit qu'à Malestroit, la crise ne s'est pas trop fait sentir : "le nombre de chômeurs a malgré tout doublé depuis cinq ans et le secteur du bâtiment qui employait plus de 200 personnes il y a quelques années a diminué son effectif de moitié". Il reste que les grosses structures de la ville n'ont pas faibli et que la taxe professionnelle, par exemple, n'a pas trop souffert.

TRAVAILLER AVEC LES AUTRES COMMUNES

Des installations en vue ? "Bretagne Chimie fine vient s'installer à Borzel en Pleuadeuc. Ce sont 25 emplois de techniciens pour la région". Comme Mauron, Malestroit subit un handicap d'excéntricité : "cela nous a obligé à créer de nombreux syndicats, dit le maire. Ici, le travail intercommunal est essentiel. Nous avons un SIVOM chargé de coordonner cet ensemble d'organismes différents qui travaillent sur le secteur".

Un des derniers en date est celui de l'école publique. "Nous nous sommes en effet aperçus que 42 % seulement des élèves fréquentant les écoles publiques de Malestroit habitaient la ville. Cela veut dire que plus de la moitié des effectifs scolaires vient de l'extérieur".

Les écoles, la piscine... autant d'équipements à la charge de la commune mais qui sont utilisés par les communes voisines. "Pour la piscine, nous accusons un déficit de 30 millions de francs ; si les dépenses étaient partagées, la commune de Malestroit en aurait moins à sa charge".

Pourtant, la densité de la vie associative et notamment sportive engendre une nécessité évidente en matière d'infrastructures : "nous avons besoin d'une salle omnisports. Le terrain est

OFFICE DU TOURISME - CATEGORIE C



MALESTROIT (Morbihan)

Tél. : 97 75 14 57 du 15/06 au 31/08
97 75 20 22 du 01/09 au 15/06

- Petite ville ancienne sur le canal de Nantes à Brest
- Port de tourisme nautique
- Pêche, Chasse, Piscine, Tennis, Location de vélos
- Randonnées pédestres
- Locations nombreuses s'adresser au S.I.
- Camping de la Daufresnes



L'importance du Canal de Nantes à Brest

ATELIERS D'USINAGE de MALESTROIT

Z.I. DE TIRPEN — 56140 MALESTROIT — Tél. 97 75 11 84 — Téléc. : 951 050

★ Mécanique de précision en machines à commandes numériques et traditionnelles
★ Fraisage ★ Tournage ★ Decolletage

Homologation : — R.A.Q. 3
— MARINE
— AVIATION
— AUTOMOBILE



Cabinet d'Assurances J.C. Lavaux

AGENT GENERAL



ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

64, faubourg Sainte-Anne
B.P. 10
56140 MALESTROIT
Tél. : 97 75 20 02

acheté mais nous ne savons pas quand nous pourrions commencer la construction".

LE CADRE DE VIE

Il est un domaine que l'équipe de J. Camussi affectionne particulièrement, c'est ce que l'on peut appeler l'amélioration du cadre de vie : "il est important de rendre une ville agréable, d'abord pour celui qui y vit, ensuite pour celui qui lui rend visite". Des efforts sont faits pour le fleurissement de la place du bourg, pour l'illumination de l'église, pour l'aménagement d'espaces de promenades. "La place de l'église va bientôt être pavée et agrémentée d'un puits". En prévision également, une rue réservée aux piétons à certaines heures de la journée.

"Bien sûr, notre souci est aussi de faire venir des entreprises à Malestroit mais là, le problème ne dépend pas de nous. Nous avons du terrain disponible : nous pouvons donc accueillir ceux qui voudraient s'installer."

A.E.P.

1 000 m² A VENDRE

Des locaux sont à vendre aux portes de Malestroit : 1 000 m² libérés après la cessation d'activités du magasin "Bravo". Renseignements à la mairie.

TRANSPORTS PLANTARD S.A.

Z.I. de Tirpen 56140

MALESTROIT

Tél. : 97 75 16 39

Télex 950 683

menuiserie

FABRIQUE DE CERCEUILS et de Volets

Ets F.B.M. s.a.r.l.

Beignon - 56380 GUER

Tél. 97 75 73 74

FIN DU CAHIER SPECIAL CENTRE-EST-BRETAGNE

Les ateliers d'usinage de Malestroit

HISTORIQUE Entreprise créée en 1974 avec 5 emplois.

SARL en 1979 au capital de 20 000 F ; effectif : 12 personnes.

SA en 1984 au capital de 450 000 F ; effectif : 34 personnes.

Effectif actuel : 38 personnes.

SPECIALITE Spécialiste de l'usinage mécanique en traditionnel et numérique.

SECTEURS D'ACTIVITES : Armement, électronique, aviation, automobile, nucléaire, chirurgie.

SECTEURS D'ACTIVITES : Ouest de la France - Région Parisienne.

C'est une entreprise dotée de moyens de production et de contrôles performants, d'une équipe de professionnels qualifiés et expérimentés assurant un travail de qualité et des prix compétitifs.

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier et à nous retourner

Pont Saint-Jacques - B.P. 123
22404 LAMBALLE CEDEX

M. Profession Adresse

souscrit à un abonnement d'un an à «ARMOR magazine» à partir du mois de

(ordinaire) ou 250 F (versé par

— chèque bancaire

— chèque postal

— virement au C.C.P. Armor :

2691 - 70 Y Rennes

*Rayer les mentions inutiles.

automobile

Nouveau : super-Cinq diesel

Avec la venue de la super Cinq diesel - qui représente à elle seule cinq versions - la Renault cinq deuxième génération c'est aujourd'hui cinq cinq versions.

Le constructeur a compris qu'il faut diversifier à l'intérieur de sa gamme. Ce n'est pas par hasard si la R 5 a dépassé, sur le marché, la valeur-étalon qui est le Peugeot 205.

La météo a voulu qu'il nous soit donné de conduire la diesel sur des routes difficiles, au milieu de tempêtes de neige, pour une éprouve de consommation entre Lyon et Avallon avec parcours libre hormis un pontage obligatoire au-dessus de Belleville. Sans avoir réussi un exploit, tant s'en faut, nous avons consommé 5,1 litres à plus de 79 de moyenne sur des routes nationales et sur l'autoroute, sans chercher la performance. Les confrères qui ont été crédités de valeurs en dessous de 4 litres ne vous disent pas le contraire.

En rendant la voiture à Boulogne-Billancourt nous avons regretté de devoir nous séparer d'une auto qui atteint le 150 en pointe (et bien sûr sur circuit) dont l'appariement normalisé a été officiellement fixé à 3,9 litres à 90, à

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel

Renault supercinq diesel



Renault break "express"

5,7 litres à 120 et 5,7 litres encore en ville.

D'autant que malgré l'inévitable gain de poids la voiture reste bien docile. Elle n'est pas spécialement bruyante, freine bien, est confortable, bénéficie d'une finition améliorée. Dotée d'un équipement comparable à celui de la version essence, elle coûte de 57 600 F (TD 3 portes) à 65 200 F (GTD 5 portes) pour le tourisme. Il existe en fait des TD 3 et 5 portes, une GTD 5 portes, une D Société et une TD Société.

Toutes les mécaniques sont les mêmes - il s'agit du moteur bien connu de 1595 cc servi par une boîte à 5 rapports. Il développe 65 cv DIN à 4500 tours/minute. En ce qui concerne la fiscalité c'est un 4 cv pour les versions tourisme mais un 6 cv pour les "Sociétés".

Assez comparable à ce qu'offre Peugeot dans le domaine du diesel avec la 205, la super Cinq vaut 900 F de moins...

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

"Express" et "Electrique"

un coffre imbattable (de 710 à 2 500 ml). En version diesel la vitesse passe à 132 km/h pour une consommation de 5,1 litres.

La version "Electrique" de l'Express a une autonomie de 110 km en cycle urbain pour une vitesse maxi de 90 km/h avec une charge utile de plus de 300 kg. A suivre...

GEORGES LÉOST

Les plus belles 2 CV du monde

L'Agence Etapp a lancé un trimestriel "Boides en folie". Premier numéro : les plus belles 2 CV du monde. A partir de la version commerciale bien connue, des "frans" (des amoureux ?) ont réalisé des variantes souvent originales, parfois étonnantes. C'est ainsi que sont nées la Bretonne, la Cap-sule, la Basket... Et l'an prochain aura lieu la plus grande exposition de 2 CV (avec concours). On attend plus de 3 000 visiteurs.

Joliette Ilous et Philippe Hayat ont rencontré, photographié plus d'une centaine de 2 CV d'amateurs qui, parfois avec gêne, ont transféré un véhicule utilitaire en voiture de fête. C'est cocasse, plein de poésie : une belle et attachante revue ! 100 p, 30 F, Ed. Etapp, 58, rue St-Georges, Paris 5^e.

NANTES et la LOIRE-ATLANTIQUE

Le Centre poly-industriel de St-Herblain : la mairie gagne son pari



A Saint-Herblain, l'ancienne coopérative de répartition des produits pharmaceutiques de l'Ouest (CERP Ouest), désertée depuis sa liquidation judiciaire en 1983, reprend vie. Un challenge réussi pour la Mairie de Saint-Herblain et son maire, Jean-Marc Ayrault, qui, lors de l'inauguration, mardi 17 décembre, présente ainsi le Centre : "Trois mots résument le projet : relais, défi, travail".

Le bâtiment, aujourd'hui réaménagé, abrite une dizaine d'entreprises et représente en terme d'emploi plus de 150 personnes. Il est occupé à 75 % et l'opération du Centre Poly-Industriel qui s'achève l'année prochaine (avec la mise à disposition d'un hectare et demi de terrain) va permettre encore à un bon nombre d'entreprises de s'installer.

Le centre poly-industriel de Saint-Herblain est une première réalisation tout à fait innovante mais elle ne correspond qu'au premier élément d'un ensemble beaucoup plus ambitieux encore :

Publifs et relations publiques

Les huit agences du réseau Régions d'Aujourd'hui, dont Publifs, présentes dans les principales villes de France, leaders dans leurs régions respectives, et la Société P.A. (Perspectives et Animation), se sont associées pour créer le groupe Francom. Le capital est détenu pour moitié par P.A. (Perspectives et Animation), n° 1 sur le marché national.

Le groupe Francom représente, en 1985, 33 MF d'honoraires et marge brute et emploie 110 personnes. Il est le premier groupe français de cette envergure sur le marché des relations publiques.

En créant cette nouvelle entité, l'objectif des fondateurs est d'obtenir une complète synergie des hommes et des idées, la mise en commun d'expériences et de méthodologies, la mise en forme d'un savoir-faire spécifique, la confiance de nouveaux clients, la recherche de partenaires internationaux.

Patrick d'Elme (39 ans) a été désigné à la présidence du groupe, Michel Aveline (39 ans) à la vice-présidence.

Publifs, Bernard Le Berre, Marie-Laurence Perrocheau, 10, rue Villa Maria, Nantes - 40 74 88 25.

la zone multiservice située immédiatement face à cette implantation.

Cette zone regroupe sur 70 hectares des activités tertiaires, de service, industrielles et commerciales à proximité d'un ensemble de loisirs. Elle comporte :

- Un complexe tertiaire qui regroupera bureaux, hôtels, services.

- Une zone industrielle active réunira un hypermarché et des boutiques qui créeront une animation dense et ouverte à tous, un centre de bricolage, un magasin d'usine, un centre d'équipement de la maison et de la personne.

- Un parc tertiaire situé dans un cadre de verdure accueillera les unités de bureaux spécialement étudiées pour leur qualité d'accueil et de travail.

- Enfin, le parc des activités sportives et de loisirs laissera ses nombreux équipements à la disposition des diverses catégories d'usagers.

TRADITION VOCALE ET INSTRUMENTALE DU MONDE CELTIQUE

IZENACH

Quatuor : Jacqueline Becker, Maryse Le Manach, Roland Becker, Hubert Raud.

Chants profanes et religieux - Airs à danser. Breizh, Pays de Galles, Irlande, Ecosse (les Hébrides), Poesies de Xavier Groll... En l'église d'Orvaul-Bourg, le 18 janvier à 21 heures.

Un musée René Guy Cadou :

ou ?

Puisque les conseillers municipaux de Louisfert ne veulent pas consacrer un musée à un poète breton étudié dans les écoles de nos enfants, la commune de Ste Reine de Bretagne en Loire-Atlantique serait peut-être elle intéressée. N'organise-t-elle pas chaque année en automne "les journées poétiques de René Guy Cadou" ou sont conviés des poètes, des chorales et des groupes comme les "Trégor". Dans le second parc régional de Bretagne qu'est le Parc de Briere, n'y aurait-il pas une chaumière à rénover pouvant accueillir un musée consacré au souvenir du grand poète né à Ste Reine en 1920, et décédé dans la fleur de l'âge à Louisfert en 1951 ? Notons que Ste Reine n'est pas loin du calvaire de Pont-Château, célèbre pour son Pardon et lieu de nombreux pèlerinages, dont les participants pourraient aussi se rendre dans la commune ou naquit le poète qui prend de plus en plus d'importance dans la littérature poétique. Cadou n'a-t-il pas dit : "Ste Reine, Sainte Reine, je t'aimais trop pour pouvoir t'entreindre d'un seul regard"... J. OLLIVIER.

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph. Pierre Artaud)

Ste Reine (ph

Divan à Nantes

"Evin' Divan", comité de soutien aux écoles Divan, s'est réuni le 3 décembre afin d'envisager les conditions d'une réouverture d'une école maternelle en breton à Nantes. En effet, certains parents sont prêts à soutenir efficacement l'école. Vu l'âge des enfants en question, la réouverture pourrait être effectuée à la rentrée de septembre 1987, voire Pâques 1987. Si d'autres familles désiraient inscrire leurs enfants à Divan Naoned, elles seraient chaleureusement accueillies et elles seraient renseignées auprès de : CNCC, 3, rue Harouys, 44000 Nantes - 40 47 17 86 ou chez Odile Kerzerho, 8, rue Paul Bellamy, Nantes - 40 89 05 39.

Les noms de "La forme d'une ville"

Le magazine culturel régional Face B vient de publier un numéro spécial constitué d'un Index des noms cités dans "La forme d'une ville" de Julien Gracq. On y trouve, par ordre alphabétique, 616 noms cités et 1 054 citations (renvois de pages) classés par ordre alphabétique à l'intérieur de 15 chapitres (des *Voies de Nantes* aux *Personnages de romans et de films*).

Au-delà des propres noms cités par Julien Gracq, Face B a voulu aider à leur identification. Ainsi, cet index donne les prénoms et qualités des patronymes cités, ou le genre des œuvres artistiques. Tout le monde ne sait pas, en effet, qui est Arthur Cravan, ce qu'est le Matrimonio segreto ni d'où vient Dracula !

Ce numéro spécial consacré à l'un des textes littéraires les plus importants jamais écrits sur Nantes se présente comme le plan d'une ville : une grande feuille imprimée recto verso et qui, pliée en huit, peut être glissée sous le rabat de couverture du livre édité par José Corti en mars 1985.

La présentation en a été confiée à Annie Guézenneg, auteure de *Paysages de Saint-Florent-le-Vieil et des Mauges à travers les textes de Julien Gracq* récemment paru aux éditions André Héraut.

Cet index, directement obéissant par le point philatélique de Nantes (AGERIP), ce qui en fait un objet de collection, est envoyé contre 2,20 F en timbres) à toute personne adressant sa demande à Face B, C.R.D.C., 7, chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes, tél. - 40 89 00 55.

L'EMIR, un espace pour le micro-informatique

Nous apprenons l'ouverture imminente de la totalité de "l'espace micro-informatique régional" - 150 m² répartis sur deux niveaux : l'un pour la sensibilisation, l'autre pour la formation ; trente micro-ordinateurs, de tous types ; des formateurs et animateurs à la disposition de chacun, quelque soit son niveau ; créé par le CCO (avec l'association ORDI) - à la demande de la Région, du Département, de la Ville de Nantes et du Carrefour International de la Communication.

L'EMIR sera le seul espace de ce type (centre X 2000) ouvert dans la métropole de l'Ouest. Il sera inauguré officiellement le lundi 10 février à 17 h par Olivier Guichard, président du Conseil Régional, et de nombreuses personnalités.

Ce jour-là, qui correspondra à son troisième anniversaire (il est né le 14 février 1983), le Centre de Communication de l'Ouest offrira aussi à ses utilisateurs et visiteurs un nouveau visage de son exposition permanente, avec, notamment, un bureau promotion, un studio vidéo, un double mur d'images, ainsi que 50 espaces et vitrines "new look".

STAGES

- Le CEAS des Côtes-du-Nord organise les 18, 19 et 20 mars un stage d'INITIATION A L'ECONOMIE ouvert à tous. Il permettra d'aborder une réflexion sur les grands problèmes économiques actuels. Rens et inscr. : C.E.A.S., 18, rue Abbé Valée, Saint-Breuc 96 33 48 78.
- GERIATRIE Stages infirmiers et surveillants à Rennes. Rens : CEAS, 18, rue Abbé Valée, St-Breuc.
- PHOTO - Week-end (500 F) 1 et 2 février. Initiator (1 200 F) 10 au 14, 17 et 21, 24 au 28 février. CREFAG, FJL, av. Kennedy, Guingamp.
- Le Centre INFORMATIQUE X 2000 propose des stages d'initiation à la programmation structure : les mercredis et vendredis du 22 janvier au 14 février de 18 h 30 à 21 h, les samedis du 10 janvier de 9 h à 13 h, les samedis du 25 janvier au 22 février de 14 h à 18 h. D'autres stages sont prévus : *Traitement de texte*, les 2-9-9-10 janvier de 9 h à 13 h, les samedis du 11 janvier de 9 h à 12 h, 30. *Divers stages de comptabilité et gestion des associations* (12-20 mars / 19-23 mai / 12-18 juin). Rens : X 2000, Maison du Champ de Mars, 6, cours des Allées, Rennes - 98 35 11 11.



- Stages GRAVURES : 1-2 février, 1-2 mars (animés par Hélène Cazeneuve). SPECTACLE : 6 février, chanson française à 21 h avec Morce Bénin. Stage de DANSE AFRICAINE : 8-9 février animé par Bawouena. SPECTACLE : 19-20 février "Tic Tac" à 15 h - spectacle de clown pour les enfants. 27 février à 21 h café-théâtre "Bas Morcau" - cinéma des enfants. Maison pour Tous, 9, rue de la Pailette, Rennes - 98 98 94 07.
- Initiation au GOURN (lute bretonne) - Stages tenus à Ti ar Gourn, Maison des Sports Bretons à Berrien (Finistère) ; Ti Kenedal'ic à Saint-Vincent sur Oust (Morbihan) ; salle de Gourn, rue Saint-Germain à Matignon (Côtes-du-Nord). Rens et inscr. : Jean-Pierre Jouven, Ti Ar Gourn, 29218 Berrien (98 99 79 93) ; Michel Boudou, "La Bondes" 35250 Saint-Germainille (98 55 42 93) ; Henri Douet, Loisissement Gourn, 22250 Matignon (96 41 02 36).
- BRICOLEURS, autocroquisseurs, vous voulez par vous-même

LOISIRS

- SKI pour adultes du 18 au 26 janvier à l'Al de la Troubarde, Rennes. Marie-Noëlle Fournel, A.J. de Lannion, 6, rue du 73e Territorial.
- SKI atypique du 14 au 22 février animé par Alain Gaubier qui pratique la danse contemporaine. Les Compagnons Bâtisseurs proposent des stages pour mieux lui parler chez soi. 6 jours de théorie et travail en ateliers ou sur cerce de bouées. Ecr. 8, bd de Sévigné, 35700 Rennes - 98 36 26 33.
- SEJOURS févier et Pâques - ski, delta plane, bord de mer. Portugal: CVL Léa Lagrange, 3, rue du Colombier, Rennes.
- RANDONNÉES à pied Sca du Velay et haut plateau ardéchois du 2/3 au 1/4, 1 440 F.T.C. ABR, 9, rue Portes Mordaises, Rennes.
- L'U.B.A.P.A.R. propose une nouvelle formule pour la découverte de la Bretagne - LA RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE. Réalisées avec les gens du pays, ces circuits vous permettront de mieux connaître les aspects de notre pays et de les vivre au quotidien. En fonction des aspirations du groupe, vous pourrez bénéficier de tout un réseau d'amitié et de connaissances. Avec l'expérience de 14 ans d'animation en milieu rural, l'U.B.A.P.A.R. est en mesure de vous guider dans une découverte détendue de la Bretagne.
- Les prix proposés - très compétitifs - sont étudiés pour des séjours tout compris : hébergement, restauration, animation, adhésion, assurance. Des formules "Groupes" (plus de 6 personnes) sont étudiées à la demande. Rens et inscr. : U.B.A.P.A.R., Maner-Prat, 22127 Plomodiern, 98 81 58 44.

CHANTIERS

Amicale Les Bretons d'Argenteuil, le Bagad et le Cercle Celtique Bugale Ar Gourn Ti Uhel organisent leur 9e fest-noz le samedi 22 février de 21 h à 3 h du matin à la Salle des fêtes Jean Vilar à Argenteuil. Par sa musique traditionnelle, ses chants gallo ou de Kan ha Diskan, la danse collective se trouve enrichie : c'est le fest-noz, richesse culturelle appartenant au patrimoine breton. Au programme : Mme Huët et Mme Ribaut, Popars et Costé, les Sonneurs d'Argenteuil et le Groupe instrumental de la presqu'île gauloise Genesal. Participation aux frais - 25 F. Transports SNCF : Gare d'Argenteuil - RATP : Bus 140 (Station Jean-Borderle) Grand parking.

MAISON

L'UHF FIBRO CONTACT : une nouvelle colle armée de fibres de verre, entièrement transparente, pour la plupart des matériaux souples. 10 à 13 F.

SANTÉ

LADINERGIE : un complément alimentaire à la vitamine C à consommer dans le cadre d'un régime à apport calorique total contrôlé. 95 F/100 comprimés. *Sté Ladine*, 21, allée des Vendanges, 77200 Croissy-Beaubourg.

Conservatoire du Littoral : 2 128 hectares



En 10 ans, le Conservatoire de l'Espace Littoral a mené une action remarquable. Pour la Bretagne (région administrative) la situation se présente ainsi :

Acquisition - Au 1^{er} janvier 1983 : 1 072 hectares pour 22 sites ; au 31 décembre 1985 : 2 128 ha pour 49 sites, soit un doublement en 3 ans.

Aménagement (17 sites concernés actuellement) - Dépenses : Avant 1983 : 1 100 000 sur 7 sites ; avant 1982 : 2 800 000 sur 17 sites.

Gestion - 8 sites ont entraîné la création d'emplois de garde permanent plus une région départementale sur le littoral d'Ille-et-Vilaine.

Information - Exposition "La Bretagne et le Conservatoire" - vidéo ; édition d'une plaquette sur les Dunes de Bretagne. Création en 1986 d'une Maison des Dunes en Keremna (Nord-Finistère) ; ouverture au public du Fort d'Hoëdic ; restaurant de la Ferme de Milliau (Trébruden) ; création d'un centre de rencontre de la Jeunesse ; création d'une Maison de la Nature sur le site de Larmor Plage (maison en bordure de marais acquis par le Conservatoire), etc...

Le conseil d'administration du Conservatoire à Louis Le Penec pour président ; Olivier Guichard, président du Centre de Rivage Atlantique Bretagne, fait partie du bureau.

Antenne : St-Breuc, 3, place du Général de Gaulle, 22023 Saint-Breuc. Délégué pour la Région Bernard Gérard.

La carte géologique de Belle-Ile-en-Terre

Le Service géologique national vient de publier la carte géologique à 1/50 000 Belle-Ile-en-Terre. Ce service possède des laboratoires importants et modernes à Orléans. En Bretagne, le service régional est installé à Rennes, 14, avenue du Sergent Magnin.

Cette carte est l'œuvre collective d'universitaires (Louis Charis, C.N.R.S.) ; Jacques Garreau, Université de Brest ; Yves Harbes, Université de Rennes) et de géologues du B.R.G.M. (Yves Herrouin, Jean Chantreine, Michel Beurrier et Christian Castaing).

Présentée sur papier résistant, la carte de Belle-Ile est accompagnée d'une légende et d'une notice descriptive des terrains ; elle est disponible "pliée", sous pochette plastique ou "à plat" dans les librairies, à défaut au Service géologique, B.P. 6009, 45060 Orléans Cedex.

La carte est limitée au nord par une ligne allant de Trénel à Pédernec en passant par Trérom et Plouaret, et au sud par une ligne allant de Mindy, au nord de Callac, en passant par Plourac'h. C'est une région à géologie complexe avec des roches métamorphiques d'âge briovérien, des roches sédimentaires du début du Primaire, des roches magmatiques basiques.

Une exposition sur le sel à Brest

L'exposition "Le Sel" jusqu'au 30 janvier présente à Brest, à la bibliothèque centrale 22, rue Traverse, a été réalisée par la maison des centres de l'homme (le centre coopératif de recherche et diffusion en anthropologie) et le CNRS (centre de recherche bretonne et celtique de Brest).

Largement répandu sur la planète le sel est l'un des premiers moteurs du véritable commerce. Sa généralisation en Europe va de pair avec les progrès de la métallurgie du fer. Mais du quel sel parle-t-on et y a-t-il un sel ? Du sel gemme presque chimiquement pur aux cristaux translucides au sel de cendres grillées et poreuses riches en potasse qui en chlorure de sodium, il y a un monde. Les modes de gisement, eaux de sources salées, eau de mer, terres salées, plantes salées et sel gemme ont entraîné autant de techniques d'extraction, mais aussi autant de produits différents d'aspects, de goût et d'usages multiples...

(Exposition ouverte tous les jours, sauf le dimanche et le lundi de 9 h à 18 h - entrée libre).

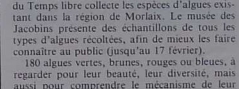
Pâques, toutes voiles dehors

Les organisateurs du 86 Spi Ouest France - Trophée Banque de Bretagne et de la 18e course croisière Edhec-ont mis au point leur programme pour 1986. Les épreuves du 86 Spi organisées par la Société Nautique de la Trinité sur Mer débuteront le vendredi 28 et s'acheveront le lundi 31 mars à midi. Une course de ralliement permettra aux concurrents qui le souhaitent de gagner La Rochelle ou se disputera du 2 au 6 avril le 18e Course croisière Edhec organisée avec le concours de la Société des Régates de La Rochelle.

Algues marines de la région de Morlaix

Depuis janvier 1982, un groupe de l'Université de Morlaix collecte les espèces d'algues existant dans la région de Morlaix. Le musée des Jacobins présente des échantillons de tous les types d'algues récoltées, afin de mieux les faire connaître au public (jusqu'au 17 février).

180 algues vertes, brunes, rouges ou bleues, à regarder pour leur beauté, leur diversité, mais aussi pour comprendre le mécanisme de leur reproduction, les conditions nécessaires à leur croissance et, pourquoi pas, susciter de nouvelles vocations de naturalistes. Un montage audiovisuel présentant en particulier d'intéressantes études au microscope, est projeté durant la durée de l'exposition. Il pourra également être présenté dans les classes qui le souhaiteraient par des membres du groupe collecteur. Une documentation est à la disposition des enseignants et des amateurs à la bibliothèque du musée.



Topo guide des sentiers de petites randonnées

Après avoir réalisé 1 400 km de sentiers de Grand Randonnée, le Comité de la Randonnée Pédestre des Côtes-du-Nord a décidé de réaliser un topo guide des sentiers de petites randonnées. Des réunions d'information ont déjà eu lieu dans de nombreuses villes ; d'autres seront programmées en janvier. Il s'agit de repérer tous les sentiers de petite randonnée existants dans les Côtes-du-Nord et de sélectionner ceux susceptibles de figurer dans le topo guide des sentiers de petites randonnées qui sera édité avant la saison 1986. Les personnes, associations ou collectivités qui ont réalisé ou comment réaliser prochainement de tels sentiers, sont invitées à adresser leur carte I.G.N. au 1/25 000 le tracé des sentiers à Emile Grain, rue de la Couraie, Bédenez, 22300 Lannion (délégué régional de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre).



Soirée chez les coiffeurs bretons de Paris

Les coiffeurs bretons de Paris ont tenu une soirée de présentation de coiffure (féminine et masculine) au grand Amphithéâtre de l'Oréal à Paris. Michel Goude, Julien Guigo, Jean Le Gallo, Eddy Robin, Amicq Aballé, Jean-Claude Hébras, Marcel Chevalier et Jean Gorro ont fait applaudir les talents des Bretons rompus à l'art de la coiffure.

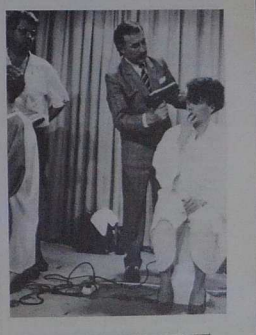
Jean-Claude Hébras, venu de Lorient, président du Groupement Artistique de la coiffure du Morbihan, avait voulu faire voir à ses amis du C.A.C.B. Paris ses dons de créateur.

Jean Guigo, de Uzel, de son côté, a fait une démonstration de pose de toupets et de perruques et expliqué que maintenant il est possible d'obtenir la repousse des cheveux par l'implantation.

Entre chaque représentation de plateaux de coiffure, Véronique Morin a lu des poèmes du président d'honneur Alexis Secher. Enfin, le président Kervazo a remercié tout le monde pour la réussite de cette charmante soirée.

Comité Artistique des Coiffeurs Bretons (C.A.C.B.) - Président Raymond Kervazo, Salon Paris-Bretagne Coiffure, 43, avenue du Maine, 75014 Paris. 43 20 64 46.

CARNIVAL PLEUDIHEN 6 AVRIL



CARNIVAL PLEUDIHEN 6 AVRIL

(suite en page 56)

LA TABLE BRETONNE armor GASTRONOME

HERVÉ LE CRENN : le pari d'une PME face aux grands de la charcuterie

Créée en 1946 par Hervé Le Crenn, l'entreprise est à l'image de son manager, homme volontaire, méthodique, novateur, passionné par son métier et par la tradition culinaire de sa région : fervent promoteur de la qualité dans son entreprise, on le retrouve à tous les niveaux, des conditions de travail aux produits finis.

Au cours des années 70, Hervé Le Crenn est parmi les premiers à s'intéresser particulièrement aux jambons dits "supérieurs" et "surchoix", en développant les techniques de fabrication "au torchon".

En 1970 ses fils - Jean-Yves et André - rejoignent l'entreprise dont ils assureront entièrement la charge en 1975. Ce sont des battants eux aussi, qui perpétueront la politique de qualité et d'innovation instaurée par leur père. Cette politique explique la croissance de l'entreprise pendant cette période ou la gamme des produits s'élargit pour devenir l'une des plus complètes offertes aux consommateurs.

En 1982 est l'année d'un nouveau bilan et d'une orientation dynamique vers la gestion du rayon "charcuteries à la coupe". Ainsi va naître, entre autres, le premier guide merchandising du rayon "Charcuteries à la coupe" qui reçoit le "Métre d'or" décerné par l'Institut français du Merchandising.

1983-1984 : le tournant

Pour un nouvel essor, la Société Hervé Le Crenn choisit de se donner un partenaire et signe en juin 1984 un accord avec Lesieur, qui se traduit par une participation de 25 % dans le capital de Le Crenn. L'entreprise se dote alors de tous les moyens pour "sortir du rang".

On investit en hommes, pour la recherche, pour le marketing, la force de vente, la fabrication et le contrôle-qualité. 200 collaborateurs cultivent le goût de l'effort et forment, dans leurs spécialités, des équipes soudées, responsables et enthousiastes.

On investit dans l'outil de production avec une usine qui s'étend sur 6 500 m², agréée C.E.E., et un parc machines performant (4 lignes de fabrication) qui concilient savoir-faire traditionnel et modernité. On conçoit une nouvelle stratégie produisant adaptée aux nouvelles habitudes de consommation et aux nouvelles formes de distribution.

Fin 1984, la Société Hervé Le Crenn se situe au 25ème rang national des entreprises charcutières par la production de spécialités charcutières (environ 550 au total).

1985 : "l'année des défis"

Les "charcuteries à la coupe" font l'objet d'un effort soutenu illustré notamment par le lancement de la gamme "Ambiance", riche de 36 spécialités savoureuses, traditionnelles ou exclusives, présente en terrines habillées de corbelles en osier coloré.

Enfin, l'événement de fin d'année chez Hervé Le Crenn, c'est le lancement des Tourtefeuiltes. Ce nouveau produit a été distingué par une prime à l'innovation décernée par le Conseil Général du Finistère et la Société a reçu de l'ANVAR une subvention pour le développement.

Les Tourtefeuiltes sont des "must" auxquels les distributeurs ont fait le meilleur accueil et qui - les études et dégustations l'attestent - correspondent à l'attente des consommateurs. Ils devaient être à l'origine d'un marché nouveau ou la Société Hervé Le Crenn a l'intention de jouer un rôle prépondérant.

► **Fiche d'identité**

Chiffre d'affaires 1985 : 185 000 000 F. Production : 6 100 tonnes (+ 40 % vs 1984). Effectifs : 230 collaborateurs dont 30 pour la force de vente. Commercialisation : rayons traditionnels de charcuteries à la coupe et rayons libre-service des hyper et supermarchés. Livraison : par véhicules réfrigérés, dans toute la France et pays limitrophes. Près de 40 % du volume "Tourtefeuiltes" sont exportés.

► **Le GUIDE DES VINS DE PAYS**, par Guy Deluchey. Les meilleurs vins au meilleur prix pour tous les jours. Où et comment les acheter : des prix, des adresses (Ed. Marabout).

Le 4^e salon de l'hôtellerie-restauration et des métiers de bouche

aura lieu à la Gare Maritime de la Bourse, à Saint-Malo, du 23 au 27 février. Son thème : Un avant-goût... du savoir faire.

1985 : 15 exposants, 1 500 visiteurs venus d'Ille-et-Vilaine. Secteurs représentés : uniquement le matériel de grande cuisine, la vaisselle, les produits d'entretien.

1984 : 32 exposants, 5 000 visiteurs venus de tout l'Ouest. Nombreux secteurs représentés : chauffage, climatisation, production d'eau chaude, surgelés, éditions.

1985 : 64 exposants, 8 000 visiteurs de Bretagne, Normandie et Pays de Loire seront invités par mailing personnalisé. 24 secteurs d'activités seront représentés avec, parmi les nouveaux : boissons, luminaires, presse officielle, matériel électronique...

Secrétariat : 33, av. Louis-Martin, 35409 Saint-Malo Cedex - 99 56 60 02 - Télés : 930382 CHAMCOM.

Les crépiers bretons se fédèrent

Les crépiers bretons ont décidé de constituer une fédération. Motif de cette initiative : l'ambiguïté d'une profession qui est tantôt assimilée à la restauration, tantôt à la pâtisserie, mais qui ne possède pas de statut spécifique.

Les professionnels bretons ont donc décidé de se réunir pour mieux s'imposer : la Fédération des crépiers devrait avoir pour première mission de négocier une formation particulière pour la crépière avec un diplôme comme sanction. Leur souci sera aussi, bien entendu, de promouvoir la profession sous tous ses aspects. Les responsables de cette fédération sont pour les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine M. Charpentier (96 33 30 12), pour le Finistère M. Mammani (98 27 04 21) et pour le Morbihan Mme Le Tohic (97 51 82 08).

Des Bretons récompensés par la Confrérie des Goustiers de Falaise

La confrérie des Goustiers de Falaise a organisé son traditionnel concours annuel qui a mis à l'honneur de nombreux professionnels spécialisés, notamment, de la fabrication du saucisson à l'ail fumé pur porc.

Parmi les lauréats, on remarque plusieurs Bretons : Guy Sommier (La Roche Derrien), premier grand prix national - Fernand Collin (St Quay Pontrieux), deuxième grand prix national - Michel Guilmoto (Pleuve s/Lie), mention d'honneur en catégorie saucissoniers.

► **LA VRAIE CUISINE DE NOS PROVINCES - De l'Alsace à la Bretagne, du nord au pays basque, 250 recettes de 25 grands chefs.** Une originalité : ces recettes régionales sont adaptées à la nouvelle cuisine (Ed. Larousse).

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

DMAN
* HOTEL DES ALLEUX. * * * Carte et menus basés sur une cuisine régionale. Salles pour séminaires, repas d'affaires, banquets. 20 av. Pasteur, 97160 Châteaugiron. Tél. 099 85.16.10.

ETABLES SUR MER
* LA COLOMBIÈRE. Hôtel-restaurant panoramique dominant la baie de St-Breac. Bd. du Touron, 22080 Etables-s/Mer (16 km de St-Breac). T. 099 70.61.84. Spéc. homard du veau.

ST-BRIEUC
* HÔTEL HOTEL DE LA BAIE. La tradition dans le 2^e * * * Carte et menus de cuisine régionale. Séminaires. Repas d'affaires. Ouvert toute l'année. Aire de repos RN 12. 22100 St-Briec. T. 099 72.64.10. Télés. FIMYFF 741171.

FINISTÈRE

LANDERNEAU-LANDIVISIAU

* CHATEAU DE BRIZAL, au milieu d'un magnifique parc, vous propose chaque week-end ses cartes et menus basés sur une cuisine régionale dans des salons de style. Séminaires, banquets, repas d'affaires et de famille la semaine sur réservation. Poussoyement. T. 98.28.47.22.

* LE CLOS DU PONTIC. Au milieu d'un grand parc, une cuisine raffinée, un service impeccable. Salles pour séminaires. Hôtel 2 * * * NN 32 chambres sont confort. Parc. Finistère. T. 98.71.56.91.

LESNEVEN
* HOTEL DE FRANCE * * * NN. Logis de France - Parking privé - Restaurant - repas d'affaires, V.P.P. Propriétaire, chef de cuisine : J.C. Pichon. Spécialités : saumon braisé au champagne, Coquilles St-Jacques au Pernod, 1, rue Alain Fargier. T. 98.23.03.08.

QUIMPER

* LA ROTONDE, restaurant. Paul Fieher, chef de cuisine. 36, avenue de la France Libre. T. 98.95.08.25.

* AU RELAIS DE L'ÉTOILE, restaurant bar. Spécialités : plateau de fruits de mer, crêpe farcie à la coquille St-Jacques, saumon à la fine Bretonne, omelette norvégienne. À l'Égal. Cabaret sur route Quimper-Doré. T. 98.50.50.67.

* HOTEL RESTAURANT DU STADE M. et Mme J. Trégar - menus au choix et à la carte - 72, route de Concarneau, Ergat-Arzel, 29000 Quimper. T. 98.92.23.43.

ILLE-ET-VILAINE

CESSON-SEVIGNE

* GÉNÉRAL. Hôtel * * * NN. Restaurant. Logis de France. Salle de séminaire à 5 m de Rennes. Dans un site exceptionnel, un veau rouillé sur un lit de Vignes. Restaurant fermé le dimanche soir et le lundi. Louis Guéhen. 3, cours de la Vierge. T. 099 61.11.61.

COMBOURG

* HOTEL DU LAC. * * * M. et Mme Hénon. 2, place Châteaubriant. En bordure du Lac. Téléphone direct dans toutes les chambres. Salles pour séminaires. T. 099 73.05.85.

LE GRAND FOUGERAY

* LE RELAIS FALGÈRE. Restaurant - Repas d'affaires, V.P.P. M. et Mme Jarnet, 5, rue du Château. T. 099 08.30.81.

RENON

* HOTEL DE LA GARE, chez Jean-Marc Chouhroux. "Relais du Diestro". Maquillage des logis. Nour de St-Jacques à l'ambassade de chaque week-end "saumon", Entrées de légumes aux endives, carte de desserts faits "à la maison". 10, rue de la Gare. 35 000 Renon. T. 099 71.02.04.

LE MOULIN DE VIA

* LE MOULIN DE VIA. Hôtel-généraliste. Jean-Paul Cheneau, propriétaire chef de cuisine. Spécialités : Saumon fumé à la maison, nos poissons du marché, pot au feu de la mer, coquille St-Jacques en sauce, ris de veau à l'oselle sur une toundra de tomates, giblet en sauce. Nos deux sœurs maçon et les frangines du Moulin. Réservez car couverts limités. Route de la Gacilly, 35000 Renon. T. 099 71.05.16.

RENNES

* HOTEL DE BRETAGNE * * * NN. 1, bd. place de la Gare. Hôtel-bar restaurant face à la gare - service rapide contenu de 10 h à 2 h du matin. T. 099 70.25.41.

SAINT-MALO

* HOTEL DE LA MER ET ST-PIERRE. Hôtel-restaurant * * * NN. Spécialités de fruits de mer et de poissons. Directrice : Mme Bertomieu - 2, place du Guet. T. 40.91.72.

LOIRE-ATLANTIQUE

BOUGUENAIS

* RESTAURANT DE L'ÉCROUPI. M. et Mme Lardoux. Château-Boogon. T. 75.14.08.

CRONIC (LE)

* GRAND HOTEL DE L'ÉCART. Sur les Rochers, dans les vagues - Restaurant * * * * Gastronomie de la Mer - Vins à honorer et languettes. T. 72.03.02.

NANTES

* LA VIGIE. Restaurant - Table d'hôtes. Michel Pavaou, Chef de cuisine. 18, quai de Versailles. T. 71.98.22 et 20.36.20.

MORBIHAN

BILLERS-POINTE DE PEN LAN

* Hôtel-restaurant "LE GOBLANT". Cadre marin extraordinaire face à la mer de tous côtés. Jean-Yves Lecloux, chef de cuisine. T. 097 41.64.11 et 41.64.14. Ouvert toute l'année.

GUISCRIFF

* ALBERGE DE BEG LANN, les 5 chemins. 5650 Guiscriff. T. 10 09 34.07.04. Fermé le mercredi. Spécialités poissons. Menu * carte Repas d'affaires. Frets. Séminaires. Route. Scaer-Crozon.

LORIENT

* L'ÉPIPOCAMPE. 3 menus au choix - carte - Spécialité de poisson. J.P. Laurent, chef de cuisine. 17, rue Poussoyement. T. 097 04.26.67.

MUZILLAC

* ALBERGE DE PEN MUR Hôtel * * * NN. Restaurant - René Meeche, 20, route de Vannes. T. 097 41.67.50.

PORT NAVALO

* L'ESCAPOLLETTE. Restaurant, 13, av. Général de Gaulle (face au square, 5640) Port Navalo. T. 47.32.25. Ouvert du début avril à fin novembre.

PARIS

7^e arrondissement

* RESTAURANT LE D'ORVILLE. "La cuisine de la mer" 100, rue de l'Étoile sur la gauche. Espagnole des bouillottes. Téléphone 65 51 01 96. Fermé dimanche et lundi.

LA CAVE

* 22 ST-BRIEUC

* LES CAVES DU LANGUEDOC. Du vin de pays servé en vin aux grands crus du Midi : Corbières, Floc, St-Chaves, Blanquette de Limoux. 3, rue des Cordons, 22300 Langueux. T. 09 61.56.93.

* 29 BREST

* LES CAVES DE MON PÈRE. Pierre Jestin et Fia. Vins fins, spiritueux, caviars. Distribution de vins en vrac. 8, av. du Baron Lacaze, Zac de Brest-Mergerac. T. 098 02.34.12.

* 56 LORIENT

* LES VINS ARDÈSIA. Vins de toutes provenances - chai de vieillissement en chêne - Cave Général, caveau de dégustation. Visite parking 56000 Lorient. T. 097 76.94.12.

CAFES

* BRULÉ DE CORDON ROUGE. Les F. Tarnaud. Le Spécialité des Cafés fins. Route d'Audoubert, 28 S. Pontaux-Lavens. T. 07.82.81.

* CAFÉS ANDRÉ. Maison La Béguerie. Brûlerie moderne. 30, rue de La Madeleine, 22000 Guampiro. T. 43.73.27.



POUR UN NOUVEAU REGARD

Ricis lance le linermatic, un stylo avec mine qui permet un tracé net et précis du contour de l'œil. Existe en 4 teintes : perle noire, bleu vif, turquoise, sépia. Des teintes aux couleurs de la mode.

ROUGES À LÈVRES ET LAQUES SATIN

Nouveau catalogue de teintes chez Lancôme : une symphonie de couleurs en 26 harmonies et 5 mous vernis. C'est la nouvelle gamme des rouges à lèvres et des vernis laques. Les lèvres et les ongles découvrent aux aussi le printemps.

SPECIAL VISAGE

Le superlatif également chez D&D qui lance le doublé mascara crème de Deborah, dont la texture crémeuse protège et épaisse les cils. Pour les yeux toujours "eye-liner" "eye-arc" qui conviennent parfaitement au contour des yeux ; le crayon "Kajal" qui souligne l'intérieur et l'extérieur. Pour les lèvres enfin, le "lip-liner" avec sa pointe fine qui redessine le contour des lèvres.

ACTIE AMNÉISSANT 10 JOURS

Pour celles qui ont quelques kilogrammes à perdre, Biotherm lance l'acti amnécissant 10 jours qui fait encore mieux que son aîné l'amnécissant suractif, vite 15 jours. Cette émulsion crème pénètre dans la peau et fait disparaître les graisses superflues. Appuyé sur des données scientifiques sérieuses, le procédé apporte aux femmes un résultat rapide.

PRIORITÉ : MAQUILLAGE

Pour masquer toutes les petites imperfections, pour avoir une "peau de velours". Phas crée Teint Mat, un fond de teint fluide hydratant disponible en 5 nuances. Teint Naturel, un fond de teint crème qui souligne l'épiderme et un effet de lisage du visage. Si l'on veut obtenir une atténuation plus importante de la profondeur de la ride, il est nécessaire de prolonger le traitement proposé par Yves Rocher pendant un mois (pas de correspondance et dans les centres de beauté Yves Rocher).

RICHE FLUIDE ANTI-RIDES

Celui-ci prévient et atténue les fines ridules des zones fragiles du visage (contour des yeux, tout des lèvres, front). Grâce à une application régulière de Riche Fluide d'Yves Rocher, on a pu constater une reconstruction de l'épiderme et un effet de lisage du visage. Si l'on veut obtenir une atténuation plus importante de la profondeur de la ride, il est nécessaire de prolonger le traitement proposé par Yves Rocher pendant un mois (pas de correspondance et dans les centres de beauté Yves Rocher).

CLÉA

Cléa collection présentée pour le printemps-été 85. Un nouveau maquillage en harmonie avec les teintes mode de la saison : un fond de teint fluide et une poudre "voile rosé", un fard à joues poudre "éclair d'opale", mascara, crayon, rouge à lèvres et vernis à ongles. L'assortiment est complet.

NOUVELLES SENTEURS

Le succès revient à la dernière par la nouvelle gamme d'eau de toilette aux senteurs fraîches, naturelles et pétillantes, a conduit l'Oréal à continuer sur sa lancée et à chercher d'autres senteurs. Voici donc "Heurs de magnolia", une nouvelle eau de toilette qui devient aussi séduisant celles qui amment ces notes fleuries et fraîches envahir leur peau.

PUBLICATIONS

STOURM AR BREZHONEG, n° 1. Un dossier documentaire sur les postes, les télécommunications et la télévision et leurs rapports difficiles (1) avec la langue bretonne. (56€ 21), strada al Lezou-Barn. 56000 Gwendenez.

ERE, n° 22. Lettre ouverte à un cosmopole, par Alan le Banner, y thône de la nation, par Erwan Vallée. (25 F + Boullien Vias, 29270 Cléden-Pohel).

L'UKRAINE, par Jindrich Vické. Ce tome IV de l'Ukraine indépendante (1817-1920) à la lutte du peuple ukrainien aujourd'hui (30 F). La Bretagne réelle, 22230 Mériadec.

CELTEDES. Le premier catalogue de cette nouvelle société de vente de livres, parfois rares, par correspondance : une riche matière culturelle (BP 36, 56200 La Gacilly).

NACH SENTIN, n° 1. Bulletin du Mouvement indépendantiste breton (MIB) les dossiers de la répression (BP 22, 44430 Le Locoux-Boiteville).

CRUSSIANCE des jeunes nations, n° 278. Un dossier spécial : Bretagne-Tiers Monde, un exemple de solidarité (19 50 F, 163, bd Malesherbes, Paris).

DELIRIS, n° 4. Recrute par Mark Seurat / Henry Meiliant au congrès de la SPAF, les terrants de Pierre Montfort, poèmes, nouvelles culturelles (25 F - BP 27, 35130 Mordelles).

LES CHAIERS BRETONS, n° 52. De la violence à l'amour, par Yann Sukellos ; Dieu selon la Bible et selon la raison, par Jean Leblan (10 F - Ker Skempenn, RN 164 bis, 35290 St-Onen).

LA CHRONIQUE DE PONTIVY, n° 35. Toujours aussi riche de documents, la revue de Jo Le Tiner poursuit son courageux chemin qui fixe les grands moments pontiviers. Parmi les textes de cette livraison : St-Millard, une chapelle disparue ; la mort du général d'Enneval ; la compagnie Art et Joe ; en brousse mathématique ; la paracution religieuse ; le diable de Bual ; les magiciens...

REMEMBRANCE Sauvage ou amiable ? par J. Gault - Tome V : la défense - les incohérences ; pour un aménagement complet (30 F - La Bretagne réelle, Mériadec).

GUIDE (suite de la page 52)

ACTUALITE DU LIVRE en Bretagne, n° 3. Le festival de St-Brieuc, par Nicole Meyer, la colloque Max Jacob de Vannes, la diffusion Breizh... Specimen... Philippe Garnier, Livres de France, 30, rue Dauphine, Paris.

AGRICOLPE n° 6. La diversité des systèmes de production agricoles est-elle un atout ? Des exemples en Bretagne et ailleurs (70 F - B.P. 748, 43007 Angers).

JEUNES ECRIVAINS et photographes. Le 1er numéro sort à 50 000 exemplaires et sur 100 pages le 1er février ; parution bimestrielle. Tél. 40 47 87 27.

CELTEDES. Le premier catalogue de cette nouvelle société de vente de livres, parfois rares, par correspondance : une riche matière culturelle (BP 36, 56200 La Gacilly).

NACH SENTIN, n° 1. Bulletin du Mouvement indépendantiste breton (MIB) les dossiers de la répression (BP 22, 44430 Le Locoux-Boiteville).

CRUSSIANCE des jeunes nations, n° 278. Un dossier spécial : Bretagne-Tiers Monde, un exemple de solidarité (19 50 F, 163, bd Malesherbes, Paris).

DELIRIS, n° 4. Recrute par Mark Seurat / Henry Meiliant au congrès de la SPAF, les terrants de Pierre Montfort, poèmes, nouvelles culturelles (25 F - BP 27, 35130 Mordelles).

LES CHAIERS BRETONS, n° 52. De la violence à l'amour, par Yann Sukellos ; Dieu selon la Bible et selon la raison, par Jean Leblan (10 F - Ker Skempenn, RN 164 bis, 35290 St-Onen).

LA CHRONIQUE DE PONTIVY, n° 35. Toujours aussi riche de documents, la revue de Jo Le Tiner poursuit son courageux chemin qui fixe les grands moments pontiviers. Parmi les textes de cette livraison : St-Millard, une chapelle disparue ; la mort du général d'Enneval ; la compagnie Art et Joe ; en brousse mathématique ; la paracution religieuse ; le diable de Bual ; les magiciens...

REMEMBRANCE Sauvage ou amiable ? par J. Gault - Tome V : la défense - les incohérences ; pour un aménagement complet (30 F - La Bretagne réelle, Mériadec).

VOYAGES

L'Amicale du personnel du Centre Hospitalier de Saint-Brieuc organise pour 1986, à tarif très intéressant, deux séjours à l'étranger : TURQUIE, 8 jours et 7 nuits du 22 au 29 mars - Voyage, excursions et pension complète 2 780 F. GRECE, 8 jours et 7 nuits du 10 au 17 mai - Voyage, excursions et pension complète 3 780 F. Pens. : Mme André aux Services Economiques, rue des Capucins, poste 3519. Chaque personne devra posséder sa carte d'amicaleiste.

LA THAILLANDE du 29 mars au 6 avril - Le MAROC du 29 mars au 6 avril. Pens. André Le Provost, rue de la Gare, 22530 St-Guen.

CELTEDES. Le premier catalogue de cette nouvelle société de vente de livres, parfois rares, par correspondance : une riche matière culturelle (BP 36, 56200 La Gacilly).

NACH SENTIN, n° 1. Bulletin du Mouvement indépendantiste breton (MIB) les dossiers de la répression (BP 22, 44430 Le Locoux-Boiteville).

CRUSSIANCE des jeunes nations, n° 278. Un dossier spécial : Bretagne-Tiers Monde, un exemple de solidarité (19 50 F, 163, bd Malesherbes, Paris).

DELIRIS, n° 4. Recrute par Mark Seurat / Henry Meiliant au congrès de la SPAF, les terrants de Pierre Montfort, poèmes, nouvelles culturelles (25 F - BP 27, 35130 Mordelles).

LES CHAIERS BRETONS, n° 52. De la violence à l'amour, par Yann Sukellos ; Dieu selon la Bible et selon la raison, par Jean Leblan (10 F - Ker Skempenn, RN 164 bis, 35290 St-Onen).

LA CHRONIQUE DE PONTIVY, n° 35. Toujours aussi riche de documents, la revue de Jo Le Tiner poursuit son courageux chemin qui fixe les grands moments pontiviers. Parmi les textes de cette livraison : St-Millard, une chapelle disparue ; la mort du général d'Enneval ; la compagnie Art et Joe ; en brousse mathématique ; la paracution religieuse ; le diable de Bual ; les magiciens...

REMEMBRANCE Sauvage ou amiable ? par J. Gault - Tome V : la défense - les incohérences ; pour un aménagement complet (30 F - La Bretagne réelle, Mériadec).



Unicopa et Ortiz-Miko vont implanter en Bretagne centrale une usine de surgelés de légumes en 1986 ; 120 emplois permanents prévus ; L'École d'agriculture de Derval va ouvrir une section BTS machinisme agricole... La ville de Quimper a reçu le grand prix du premier concours européen de la commune la plus sûre en matière de sécurité routière... Voyage en wagon spécial de la SNCF pour prendre le dernier 'pot' de l'année qui était (surtout) offert par le CMB au Relyco-Kerhuon... avec retour en dansant. Le Club s'installe en janvier à l'Hôtel de Courcy, siège de la Région... Duméz, la SAE et Bouygues se sont partagés la succession de la Construction Moderne d'Armor... 250 emplois maintenus sur 350 à St-Brieuc, Lannion, Rennes et Paris... Charles-Josse-ly va inaugurer la déviation est de Quimper... gain de 10 minutes entre Brest et Lorient... Le CELIB demande l'émission d'un timbre-poste pour commémorer le 50e anniversaire de la mort de l'ingénieur Fulgence Bienvenüe, père du métro, né à Uzel en 1852.

CARTOPHILIE

MYTHOLOGIES CELTES. Jean-Marie Legravrand sortira en février-mars 12 cartes postales couleur dessinées par lui. Les 150 premières séries seront numérotées. Vous pouvez les acheter au tarif souscription pour 36 F les 12 jusqu'au 15 janvier, en envoyant un chèque à J.M. Legravrand, 1, square Alexis Le Strat, 5319-B, 35200 Rennes... vous pouvez également prendre contact par téléphone, avant 9 h et après 18 h, au 99 80 32 45. Les 12 cartes traitent des mythologies celtes. Les détaillants intéressés peuvent passer commande de cartes non numérotées par groupements de 10 x 12, au prix de 177,90 F TTC (soit 1,25 F HT la carte) - paiement à la livraison.

parcs et jardins

LE COMPOST AU JARDIN, par Kraffit von Heynitz. Que faire des feuilles mortes ? Des épilures de légumes ? Des coupes de gazon ? Des mauvaises herbes ? Du compost. Que mettre dans la terre pour avoir de belles plantes ? Du compost. Ce livre permet à chaque jardinier de recueillir, de manière simple et économique, deux problèmes majeurs : à utiliser rationnellement les déchets, fertiliser sans créer de déséquilibres. (Ed. Terre Vivante, 6, rue Saulnier, 75009 Paris - 128 pages, 55 photos, 42 dessins, 15 x 21, 71 F franco).

Les bonnes adresses

DOUARNEZ. O. BELLECQ. Conception et réalisation de jardins. Terrassement, Dalages, Escaliers, Murs, Terrasses. Vues et calculations. Ingénieur-membre. Plans, coupes, fondations, de plans d'eau. Livres prêtés sur dem. Prix de crédit. Travail rapide. Serv. après-vente garanti. 46, allée de Kerlan, T. 98 52 08 73.

Roses nouvelles

Meilland présente une nouvelle palette de huit roses dont des Yakkimar, le rouge gosselle et le jaune chamomille se mêlant avec bonheur et originalité ; feuillage très résistant. Solidor, d'un jaune citron, les fleurs, aux 35 pétales légèrement parfumés ; le rosier à une forte végétation, il fleurit avec abondance. Victor Hugo, d'un superbe coloris rouge gosselle auquel s'ajoute un puissant parfum.



rele anone

La ligne 15 F + tva 18,6% = 17,79 F. Cahier 35 58 F TTC en sus. Documentation au magazine 30 F.

SOPEL société bretonne d'édition recherche DE SUITE sur SOPEL NANTES et plusieurs villes bretonnes + PARIS, pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc... COURTIER PUBLICITE, V.R.P. ou AGENT COMM. Dynamique, Haut niveau. Possédant voiture pourcentage permettant gains élevés à élément performant. Envoyer candidature avec C.V. à SOPEL B.P. 123, 22400 Lamballe. Tél. (96) 31 20 37.

DEMANDES D'EMPLOI

PRINCIPAL CLERC DE NOTAIRE. 45 ans, études TOUTES OFFRES avec ou sans investis. CARITAX. Départ. 29 22. Tél. Pontivy 97 25 24 36.

Recherche emploi chaudronnier - soudeur - plombier chauffagiste - couvreur zingueur, Guingamp et environs. Tél. 94 83 86 19.

Cuisiner, 22 ans, désirant revenir en Bretagne, cherche place stable, déchargé des obligations militaires. Tél. 96 39 12 05.

H, 23 ans, titulaire BTS agricole productions végétales avec mention, recherche emploi TECHNICIEN ou autre, toute la Bretagne. Tél. 98 91 64 60.

OFFRES D'EMPLOI

Syndicat mixte de l'Orchestre Philharmonique des Pays de Loire recrute Résidence administr. NANTES, un ALTO SOLO de la Grande Formation, 1ère cat. salaire 13 522 F HT (indémn.), etc) et une TROMPETTE SOLO, mêmes caractéristiques. Résid. admin. ANGERS, un ALTO TUITISTE de la Grande Formation, 3e cat., sal. 11 914 F HT (+ indémn.) et une 1ère PERCUSSION 2e TIMBALIER 1ère cat., sal. 13 520 F HT (+ indémn. Div.). Sur concours. Rés. OPPL, secrétariat, Maison des Arts, 26, av. de Montaigne, 49000 Angers. Tél. 41 88 47 70.

Recherche clerc 1ère ou 2e catégorie. S'adresser à M^e Cathou, notaire, 22550 Matignon.

Recherche pour formation, violoniste, 1 quartette, mandoline synthétiseur chanteur. Tél. 96 43 00 15.

Guide international d'adresses pour rechercher un EMPLOI A L'ETRANGER. Informations de sources publiques et privées. Envoi contre 90 F + EUROPEAN DIFFUSION (éditions), code 16, B.P. 621, 76059 Le Havre cédex.

ARMOR magazine, recherche DEMARCHEURS (h ou l) pour abonnements. Peit travail convenant à lycéens, étudiants, retraités, pré-retraités. Forte commission. Ecrire ou téléphoner.

Cherche J.H., J.F. bonne présentation. VENTE produits exclusifs, libé. voyage Bretagne. 5 000 F à 8 000 F dès le premier mois, fixe + frais + %. Tél. 40 89 76 75.

armor immobilier

Le ligne (35 signes ou espaces) : 20 F + tva (18,6 %) = 23,72 F ou le min.colonne : 10 F + tva = 11,86 F TTC

A vendre CAFE-ANIMATIONS, cabaret renommé, région LANNON. Fonds et murs, Parking 5000 m². S'adresser : M^e Le Monier, Tél. 96 91 36 20.

A vendre, 21 du Vernis, périphérie de BREST, TERRAIN de 4000 m². Pour tous renseignements, tél. au 98 02 04 88 (heures de bureau).

Vends maison à rénover + terrain de 2000 m², vue mer, à 15 km de Plampol. Tél. 96 38 33 62 (Hb) ou 96 22 21 22 (soir).

A louer zone artisanale sortie de Rennes, RN 137, ENTREPREIS 1000 m², 2000 m² ou 3000 m² avec bureaux, stock ou atelier (possibilités ports roulants) parking facile. Tél. 40 77 34 03.

Vends MAISON ANCIENNE, village de la Cornais, 3 km de Guer, comprenant 1 cour devant et 1 jardin derrière, 651 m² + 1 parcelle motée pré-motée tous faisant 2680 m², prix à débattre. Tél. 99 08 88 54 et 18 h à 20 h.

MONTAGNE. A louer au CORBIER (Savoie) studio 4 pers. pied des pistes. Tél. 46 32 19 31 prêt le matin ou le soir après 19 h.

Vends FERME 22 ha terres et prés. Beaux bâtiments STABILISATION, libra septembre 1986. Possibilité vente lots. CÔTES-DU-NORD. Tél. 96 29 40 01.

Vends bar RESTAURANT St-Nantes, bon C.A., à développer, prix à débattre. 00.46.02.82.

380 000 F TERRAIN-MAISON-GARAGE 150 m² de la plage - FOUESNANT Kerambignon BEG MEH. Prix notaire réduit 3 % Renseignements : samedi, dimanche, jours fériés, 14 h 30 à 18 h 30

L'AGENDA D'ARMOR

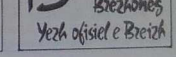
CHRISTIAN BESRECHEL EBENISTE D'ART Création - Rénovation Reconstruction Atelier et salle d'exposition : La Brossemerie 22510 St-Trimoel (06 - 42.73.72)

SANTE BOIS SPECIALISTE DU TRAITEMENT DES BOIS PAR INJECTION SOLUTION SOLS PRESSION 93, rue Anatole France - BREST - Tél. 43.13.45

MISSION BRETONNE TI AR VRETONED 22, rue Duhamel - 55014 PARIS (Tél. 329.06.91) Menu Vain ou Ed. Quier

Consultez-nous pour un contrat dans cette rubrique de services.

François MOAL Fondateur d'Etudes : Milieu Scolaire ou Agricole. Détenue : Comité d'Entreprises, Tristisme Age. Résidence Tour d'Auvergne Champ de foire 29270 CARHAIX B.P. 213 - Tél. 16 99 93 26 82



le carnet

Jean Constant, président de chambre à la Cour d'appel de Rennes, est nommé premier président de la Cour d'appel de Rennes.

Orignères de la Roche-Maurice, Emile Sibrel, 52 ans, promu commissaire divisionnaire, a quitté St-Brieuc où il dirigeait les services de police depuis 1978, pour Roubaix.

L'ancien ministre Bernard Chenot présidera la Mission interministérielle pour la Bretagne. Serge Davy a ouvert une librairie ancienne, 4, place St-Sauveur à Dinan.

Le quimpérois Benjamin Mouton, 38 ans, architecte en chef des Monuments historiques, a été élu membre de l'Académie d'architecture.

Le 5 février à la Maison de la Bretagne à Paris, assemblée générale de l'Association des Cadres bretons.

Nouveaux maires : Jean-Paul Gicquel, 38 ans, du PCF, à Pléni - Jacques Sérié à Santeac.

Yves Blanchot, ancien boucher, qui fut maire de Dinan de 1965 à 1983, est décédé brusquement à l'âge de 77 ans.

Henri Ermesant, 87 ans, ancien maire de Champs-Géraux • Joseph Girard, 66 ans, ancien maire de Pornic • Yves Chapelain, 65 ans, ancien maire de Trélevern • Albert Girard, 87 ans, ancien maire de Broons, ancien conseiller général des Côtes-du-Nord.

NECROLOGIE

Yves Blanchot, ancien boucher, qui fut maire de Dinan de 1965 à 1983, est décédé brusquement à l'âge de 77 ans.

Henri Ermesant, 87 ans, ancien maire de Champs-Géraux • Joseph Girard, 66 ans, ancien maire de Pornic • Yves Chapelain, 65 ans, ancien maire de Trélevern • Albert Girard, 87 ans, ancien maire de Broons, ancien conseiller général des Côtes-du-Nord.

GUERN ET L'URANIUM

"L'intervenant Mme Gréze, parue sous le titre "Guern, le pays des chapelles" dans "Armor" de septembre 1985, a suscité la colère. Pour la plupart, les guernistes réfutent les inexactitudes et l'opinion personnelle de Mme Gréze, non seulement en ce qui concerne les chapelles, mais aussi par rapport à leur attitude face à la menace des mines d'uranium à ciel ouvert. Les gens de Guern tiennent essentiellement à leurs chapelles et autres monuments religieux, parce qu'ils font partie de l'ensemble d'un patrimoine artistique et historique de grande valeur. Les raisons de cet attachement sont nombreuses et pas seulement religieuses. Les restaurations qui ont été faites, à titre privé, se doivent de porter des fruits économiques, en suscitant un tourisme de qualité à la mesure de la beauté de l'architecture locale. L'ouverture de mines d'uranium à ciel ouvert anéantit, à la fois, les sacrifices consentis à titre privé et

BRETAGNE 845

L'association Bretagne 845 tiendra son assemblée générale le 12 janvier à 14 h 30, à l'hôtel Robic à Pontivy. Il y sera pris, dans un ultime appel, la décision de maintenir ou pas le terme de Devezh ar Vro - Fête nationale. Elections des membres du bureau en vue de son renouvellement.

Le 4^e Salon des Photographes du Pays Vannetais

Le 4^e Salon des Photographes du Pays Vannetais se tiendra au Palais des Arts et des Congrès de Vannes du 30 janvier au 21 février. La remise des prix aura lieu le jeudi 13, à 18 h.

Les demandes de participation doivent être adressées aux Affaires Culturelles, Palais des Arts et des Congrès, place de Bretagne, 56019 Vannes.

Le Salon est ouvert à tous les photographes du Pays Vannetais désireux d'exposer leurs travaux, ceux-ci seront répartis en deux catégories : noir et blanc, couleurs. Une catégorie spéciale est ouverte aux scolaires.

Thème imposé : "Vivre Vannes en image".

NANN, AR BREZHONEG NE VARVO KET !

La langue bretonne ne mourra pas car des milliers de jeunes en Bretagne et dans le monde étudient la langue de leurs ancêtres, en suivant des cours oraux ou par correspondance. Si vous désirez une (e) correspondant(e) qui puisse vous aider dans vos études, écrivez à "Skin-gomz ha Skinwel", Association des Auditeurs et Tâlespectateurs Bretons, 9 bis, rue Saint-Vincent de Paul, 22000 Saint-Brieuc, en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse et en indiquant vos sujets préférés, littérature, linguistique, histoire, géographie, agriculture, médecine, philatélie, cinéma, théâtre, photographie, musique, peinture, sports, etc...

al iamm

(Directeur : Ronan HUON)
REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT
EN LANGUE BRETONNE
Abonnement 120 F - P. LE BIHAN
16, rue des Fours-Chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 35406 Paris

EDITIONS AL LIAMM - 100 TITRES
DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS -
Demandez le catalogue à R. Huon, 2, venelle Poulbri-
quen, Brest

COURRIER

ceux de la collectivité. (...) Mme Gréze ignore apparemment que 1 000 personnes, représentant une famille chacune, ont signé un recours en Conseil d'Etat contre l'ouverture de mines d'uranium sur l'étendue du "Pays de Guern". Elles habitent, sur place, ces mille familles, et ne sont pas étrangères au pays. Elles continuent de s'opposer à l'ouverture des mines, dans la mesure de leurs moyens. (...) Nous sommes en train de nous faire "rouler". Si nous acceptons "sans passion" nous acceptons notre disparition. Il y a eu les "dragonnades", les "pendus aux arbres des chemins" qui déploraient Mme de Sévigné, il y a eu "le Camp de Gonil", il y a eu "la guerre de 14-18". Nous affrontons aujourd'hui une forme de destruction infiniment plus subtile, à nous proposer en un temps difficile qui entame la prudence des élus. Nous devons faire bloc pour la rejeter. L'uranium, exploité dans les déserts, revient à beaucoup moins cher que celui produit en France. Et le progrès des techniques le rendra inutile d'ici quelques années. Son exploitation, en des zones aussi peuplées que la Bretagne, est en crime contre l'humanité, et la plus élémentaire raison. (...) Edith Pherennou, Village d'Auzunian, Neulliac, 56300 Pontivy.

LE 35^e ANNIVERSAIRE DU CELIB

"Lundi 9 décembre avait lieu à Quimper, au siège du Conseil Général du Finistère, le 35^e anniversaire du CELIB. Date importante pour ce vieux comité, et ce à plusieurs titres. En effet, elle se situe dans une nouvelle période charnière de l'histoire de Bretagne, ce qui a d'ailleurs été souligné par un certain nombre de ses orateurs. Nous avons pu entendre MM. Louis Orvoën (président du Conseil Général du Finistère), Joseph Martrey (coordonnateur du CELIB), Georges Lombard (sénateur du Finistère), Jean-Luc Le Douarin (président du CELIB), Claude Champaud (vice-président), ainsi que des messages de MM. Marcellin et Plevien qui n'avaient pu être présents. Les différents intervenants évoquèrent l'histoire du CELIB - 35 années parfois fort tumultueuses - depuis sa naissance le 22 juillet 1950, qui coïncidait avec le boom économique de l'après-guerre, jusqu'à cette fin d'année 1985, où nous voyons poindre à l'horizon les premières assemblées régionales élues depuis la suppression des parlements provinciaux, il y a près de deux siècles. Cependant, les discours prononcés ne furent pas qu'historiques, ils contenaient également des intentions et des propositions pour l'avenir. La fermée du ton de certains propos, par exemple : "Une grande tâche du CELIB demain, refaire l'unité de la Bretagne, non par des proclamations, mais par des réalisations concrètes" (Joseph Martrey). "Que la Bretagne obtienne une fois de plus et enfin de ces barons une nouvelle trêve" (Georges Lombard), nous permet de dire que le CELIB semble vouloir stopper le déclin, qui était le sien depuis déjà un certain nombre d'années, et ainsi retrouver une importance qu'il n'aurait jamais dû perdre. Si les intentions qui furent proclamées se traduisent effectivement par des actes, alors nous pouvons envisager pour la Bretagne un avenir un peu moins sombre, notamment sur le plan culturel. Je pense en particulier à la volonté clairement affichée par le CELIB de travailler avec les radios locales privées, diffusant de la culture régionale et culturelle (Collectif d'animateurs Abadenn) et également au soutien apporté à la grève de la faim des deux militants de Diwan." JEAN CLAUDE BOUTET (Triskel) Abadenn Rennes avec la collaboration du secrétariat Abadenn. Contact : Jean Lenavetier, 18, stradaeus Exeter, 35700 Roazhon.

FORT INTÉRESSÉS

"Indéniablement Armor s'améliore ; de curieux que nous étions, nous sommes à présent fort intéressés. Votre rubrique Conseil Régional mérite des éloges. Toutefois jusqu'à présent nous n'avons pas eu d'infos sur l'action menée par les 5 Conseils Généraux de Bretagne. Le n^o d'été sur la saison touristique, festivals, fêtes concerts, etc. était parfaitement conçu. Nous restons dans la sincère attente d'une édition similaire pour 1986. Carmelo de la Ponta mérite une couverture". Marie et Patrig Riou-Bossier (60 ans, à eux deux 11 67, rue des Ecoles, 95610 Eragny.

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969

Membre du Syndicat national des publications régionales (SNPR)
Directeur - rédacteur en chef
YANN POLVET

* Direction, rédaction, administration, publicité : 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22404 Lamballe Cedex - T. 96 31 20 37 +
* Renezh, skridoazerezh, merezeh, bruderezh : 7, stradaeus Sant Jakez - B.P. 123 22404 Lamballe Cedex Pg. 96.31.20.37 +

* Editeur : SOPEL SARL au capital de 20 000 F (sociétaires associés : Yann Polvet, Annie Edith Besse, Ghislain Durie). 98 ans à partir du 12 juin 1974.
Gérant : Yann Polvet
* N^o ISSN International standard serial number : FR 0044-8966-944-107735-X
* N^o CRAP 47-307
* N^o GREC : 302306741 00018

Secrétariat général et publicité

Thérèse DIEPICK

Comptabilité

Catherine Bötrel

Responsable de la rédaction

Annie-Edith Polvet

assistée de André-Georges Hamon et de Jean-Luc Aulnette, Vefa de Bellang Paul Bockanho, Hervé le Borgne, Yann Brekiau, Armel Calvé, Jean Cavaert, Guy Chevallier, Jacques Dapilly, Diane Desdoyères, Louis Feuvrier, Jakez Gauthier, Pierre Le Goff, Yannick Guivard, Pierre Hamon, Hervé Hubert, Jean-Paul Jacquet, Marc Le Layec, Georges Leost, Jacqueline Olivier, François Moul, Thérèse Morvan, Myrthine, Yannick Maufay, Yannick Pelletier, Edith Pherennou, Jos Philippe, Daniel Tréhic.

Publicité

Daniel Boutin, Benoit Marquis, Eveline Mille, Pascal Tannery.

* Abonnement d'un an : 104 francs (dont 4 francs de TVA)

* Abonnement de soutien : 250 francs

* Abonnement par l'étranger : 186 francs

* Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.

* Changement d'adresse : 10 francs (ignorer la dernière bande)

* C.C.P. Armor-Magazine : Rennes 269170 Y.

* Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédent la parution.

* Armor-Magazine ne publie pas de communications.

* Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus.

* Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

* Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des entretiens qu'elle reçoit, sauf indication expresse.

* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.

* Seules les personnes titulaires de la carte milésimée 1985 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-Magazine.

* Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor-Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avéré.

* Le bulletin d'abonnement est en page 50

* Diffusion : N.M.P.P. - Bât. gares - Dépôts directs - Abonn. Services Tirage : 38 000 ex

* Imprimerie : Saint-Michel, Z.A. La Hazan, rue M. Sigan, Tréguier - Tél. 61 42 68

* N^o d'imp. 1165

* Photographie : Graphic Arts Z.A. les 4 Voies - Ploë

* Rener ar gelouenn (le directeur de la publication) : Yann Polvet.

DERNIER REPIT !

Avec ce numéro, le prix d'Armor magazine passe à 12 F. Le prix de l'abonnement va augmenter en conséquence. Profitez donc de l'ultime délai pour vous abonner à l'ancien tarif : un an 104 F t.t.c. (deux ans, 200 F t.t.c.). Demain, il sera trop tard ! Alors profitez de ce cadeau de Nouvel An, faites-en profiter vos amis.

UN ABONNEMENT à



C'EST UN COMPAGNON DE ROUTE POUR TOUTE L'ANNÉE

A DECOUPER POUR VOUS



Je désire m'abonner à Armor magazine pour (1) une année (11 numéros) - deux années (22 numéros).

Prénom Nom

Profession (fac.) Age (fac.)

Adresse

Ville Code postal

A DECOUPER POUR UN AMI



Je désire offrir en cadeau un abonnement à Armor magazine pour (1) une année (11 numéros) - deux années (22 numéros) à :

Prénom Nom

Adresse

Ville Code Postal

et vous prie de lui transmettre mes vœux en l'informant que ce cadeau lui est offert de ma part. (Nous remettre si vous le voulez une carte de visite)

(1) Rayer la mention inutile

JOINDE A VOTRE COMMANDE PAR ABONNEMENT UN CHEQUE DE 104 F (un an) ou de 200 F (deux ans).

LE LIVRET BLEU : LA SEULE FAÇON D'ÊTRE TRANQUILLE

AU CREDIT MUTUEL : ON EST SOCIÉTAIRE, ON TROUVE TOUJOURS UNE ÉPARGNE À SA MESURE.

Difficile de tout prévoir dans la vie...
Pourtant, quand on tient le budget de la famille,
l'essentiel c'est d'éviter au maximum les soucis.
C'est pourquoi j'ai ouvert un Livret Bleu au Crédit
Mutuel de Bretagne, je l'appelle mon "Livret
tranquillité", j'y dépose ce que je peux, quand je
le peux et, quand c'est indispensable, je puise
dans ce "bas de laine"... qui me rapporte en plus

6 % d'intérêts nets d'impôt par an.
Et je les laisse sur mon Livret Bleu, pour grossir
mon capital tranquillité... qui peut aujourd'hui
atteindre 68 000 F!

 **Crédit Mutuel de Bretagne**